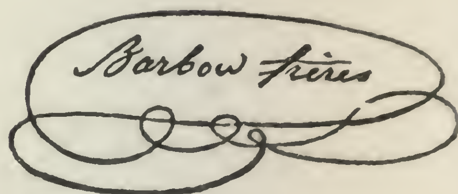

U d'/ of Ottawa
39003003902060

BIBLIOTHÈQUE

CHRETIENNE ET MORALE

APPROUVÉE

PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE LIMOGES.


Barbou frères

LE CANADA.

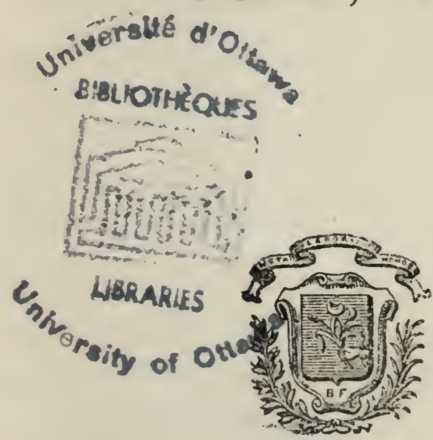


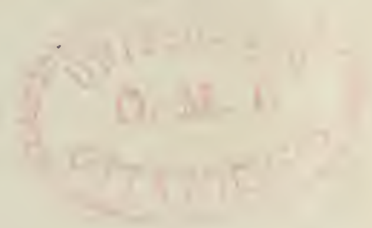
Il saisit le Sauvage, le mit dehors.

LE

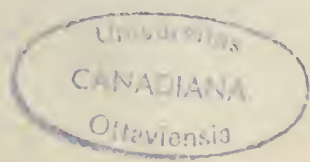
CANADA

MOEURS, DIVERSES RACES, LANGUES, USAGES, ETC.





LIMOGES.
BARBOU FRÈRES, IMPRIMEURS LIBRAIRES.



I

DES DIVERSES RACES ET LANGUES DES SAUVAGES DU CANADA.

La première terre de l'Amérique que l'on aperçoit en venant de France en Canada est l'ile de Terre-Neuve, une des plus grandes que nous connaissions. On n'a jamais pu savoir au juste si elle a des habitants naturels, et sa stérilité, fût-elle partout aussi réelle qu'on la suppose, n'est pas une raison pour prouver qu'elle n'en a point. Car la pêche et la chasse suffisent à des sauvages pour subsister. Ce qui est certain, c'est qu'on n'y a jamais vu que des Eskimaux, qui n'en

sont pas originaires. Leur véritable patrie est la terre de Laborador ou Labrador; c'est là, du moins, qu'ils passent la plus grande partie de l'année; car ce serait, ce nous semble, profaner le doux nom de patrie, que de le donner à des barbares errants qui ne s'affectionnent à aucun pays, et qui, pouvant à peine peupler deux ou trois villages, embrassent un terrain immense. En effet, outre les côtes de Terre-Neuve, que les Eskimaux parcourent pendant l'été, dans tout ce vaste continent qui est entre le fleuve Saint-Laurent, le Canada et la mer du Nord, on n'a encore vu que des Eskimaux. On en a même trouvé assez loin en remontant le fleuve Bourbon, qui se décharge dans la baie d'Hudson, venant de l'Occident.

L'origine de leur nom n'est pas certaine; toutefois, il y a bien de l'apparence qu'il vient du mot *abénaqui esquimantsic*, qui veut dire mangeur de viande crue. Les Eskimaux sont, en effet, les seuls sauvages que nous connaissions qui mangent la chair crue, quoiqu'ils aient aussi l'usage de la faire cuire ou sécher au soleil. Il est encore certain que de tous les peuples connus de l'Amérique, il n'en est point qui remplisse mieux que celui-ci la première idée que l'on a eu en Europe des sauvages. Il est presque le seul où les hommes aient de la barbe, et ils l'ont si épaisse jusqu'aux yeux, qu'on a peine à découvrir quelques traits

de leur visage. Ils ont d'ailleurs je ne sais quoi d'affreux dans l'air : de petits yeux effarés; des dents larges et fort sales, des cheveux ordinairement noirs, quelquefois blonds, fort en désordre, et tout l'extérieur fort brute. Leurs mœurs et leur caractère ne démentent point cette physionomie. Ils sont féroces, farouches, défiants, inquiets, toujours portés à faire du mal aux étrangers, qui doivent sans cesse être sur leurs gardes avec eux. Pour ce qui est de leur esprit, on a si peu de commerce avec cette nation, qu'on ne sait pas encore de quelle trempe il est; mais on en a toujours assez pour connaître sa propension au mal.

On les a souvent vus aller, la nuit, couper les cables des navires qui étaient à l'ancre, pour les faire périr sur la côte, et profiter de leur naufrage; ils ne craignent pas même de les attaquer en plein jour, quand ils ont reconnu que leurs équipages sont faibles. Il n'a jamais été possible de les apprivoiser, et l'on ne peut encore traiter avec eux qu'au bout d'un long bâton. Non-seulement ils ne s'approchent point des Européens, mais ils ne mangent rien de ce que ceux-ci leur présentent; et, en toutes choses, ils prennent à leur égard des précautions qui marquent une grande défiance, et en inspirent réciproquement beaucoup de tout ce qui vient de leur part. Ils ont la taille avantageuses et sont assez bien faits. Ils ont la peau du corps

aussi blanche que nous, ce qui vient, sans doute, de ce qu'ils ne vont jamais nus, quelque chaud qu'il fasse.

Leurs cheveux blonds, leurs barbes, la blancheur de leur peau, le peu de ressemblance et de commerce qu'ils ont avec leurs proches voisins, ne laissent aucun lieu de douter qu'ils n'aient une origine différente de celle des autres Américains; mais l'opinion qui les fait descendre de Basques me paraît peu fondée, surtout s'il est vrai, comme on me l'a assuré, qu'il n'y a aucun rapport entre les langues des uns et des autres. Au reste, cette origine ne saurait faire honneur à aucune nation; car, s'il n'est sur la terre de région moins propre à être habitée par des hommes que Terre-Neuve et Labrador, il n'est peut-être pas un peuple qui mérite mieux d'y être confiné que les Eskimaux. Pour moi, je suis persuadé qu'ils sont originaires du Groënland.

Ces sauvages sont tellement couverts, qu'à peine on leur voit une partie du visage et le bout des mains. Sur une espèce de chemise faite de vessies ou d'intestins de poissons coupés par bandes et assez proprement cousus, ils ont une espèce de casaque de peau d'ours ou de quelque autre bête fauve, quelquefois même de peaux d'oiseaux; un capuchon de même étoffe que la chemise, et qui y est attaché, leur couvre la tête, du

haut de laquelle sort un toupet de cheveux qui s'abaisse sur le front. La chemise ne descend que jusqu'aux reins, la casaque prend par derrière jusque sur les cuisses, et se termine par-devant en pointe plus bas que la ceinture; mais aux femmes, elle descend des deux côtés jusqu'à mi-jambes, et elle est arrêtée par une ceinture d'où pendent de petits osselets. Les hommes ont des culottes de peaux dont le poil est en dedans, et qui sont revêtues en dehors de peaux d'hermines ou d'autres semblables. Ils ont aussi aux pieds des chaussons de peaux dont le poil est pareillement en dedans, et pas-dessus, une botte fourrée de même ; puis de seconds chaussons et de secondes bottes. On prétend que ces chaussures sont quelquefois triplées et quadruplées, ce qui n'empêche pas ces sauvages d'être fort lestes. Leurs flèches, qui sont les seules armes dont ils aient l'usage, sont armées de pointes faites de dents de vaches marines, et ils y ajoutent encore du fer, quand ils en peuvent avoir. Il paraît qu'en été ils sont à l'air la nuit et le jour ; mais, l'hiver, ils se logent sous terre dans des espèces de grottes, où ils sont tous les uns sur les autres.

On connaît peu les autres peuples qui sont aux environs et au-dessus de la baie d'Hudson. Dans la partie méridionale de cette baie, le commerce se fait avec les Mistassins, les Mensonis, les Cristinaux et les Assi-

niboils. Ceux-ci y viennent de fort loin, puisqu'ils habitent les bords d'un lac qui est au nord ou au nord-ouest des Sioux, et que leur langue est un dialecte sioux. Les trois autres sont de la langue algonquine. Les Cristinaux ou Killistinons viennent du nord du lac Supérieur. Les sauvages des environs du fleuve Bourbon et de la rivière de Sainte-Thérèse n'ont aucune affinité de langage ni avec les uns ni avec les autres. Peut-être s'entendent-ils mieux avec les Eskimaux qu'on a rencontrés, dit-on, assez loin de l'embouchure du fleuve. On a remarqué qu'ils sont extrêmement superstitieux, et qu'ils ont quelque sorte de sacrifices. Ceux qui les ont plus fréquentés assurent qu'ils ont, comme ceux du Canada, l'idée d'un bon et d'un mauvais génie, que le soleil est leur grande divinité, et que, quand ils veulent délibérer sur une affaire importante, ils le font fumer, ce qui se pratique de cette manière. Ils s'assemblent à la pointe du jour, dans la cabane d'un de leurs chefs, qui, après avoir allumé sa pipe, la présente trois fois au soleil levant, puis la conduit des deux mains d'orient en occident, en priant cet astre d'être favorable à la nation. Cela fait, tous ceux qui composent l'assemblée fument dans la même pipe. Tous ces sauvages, quoique de cinq ou six nations différentes, sont connus dans les relations françaises sous le nom général de Savanais, parce que le

pays qu'ils habitent est bas, marécageux, mal boisé, et qu'en Canada on appelle savanes ces terrains mouillés, qui ne sont bons à rien.

En remontant au nord de la baie, on trouve deux rivières, dont la première se nomme la rivière Danoise, et la seconde, la rivière du Loup-Marin. Il y a, le long de ces deux rivières des sauvages auxquels on a donné le nom, je ne sais pourquoi, le nom ou plutôt le sobriquet des Plats côtés de Chiens. Ils sont souvent en guerre avec les Savanais; mais ni les uns ni les autres ne traitent les prisonniers avec cette barbarie qui est en usage parmi les Canadais; ils se contentent de les retenir dans l'esclavage. La misère réduit quelquefois les Savanais à d'étranges extrémités; soit paresse de leur part, soit que leurs terres ne puissent absolument rien produire, ils se trouvent, lorsque la chasse et la pêche leur manquent, sans aucune provision; et alors on prétend qu'ils ne font aucune difficulté de se manger les uns les autres. Les plus chétifs passent les premiers; on assure que la coutume est parmi eux que, quand un homme est parvenu a un âge où il ne peut plus être qu'à charge à sa famille, il se passe lui-même un cordon autour du cou, et en présente les deux extrémités à celui de ses enfants qui lui est le plus cher, et qui l'étrangle le plus promptement qu'il peut. Il croit même faire en cela une bonne action, non-seule-

ment parce qu'il met fin aux souffrances de son père, mais encore parce qu'il est persuadé qu'il avance son bonheur; car ces sauvages s'imaginent qu'un homme qui meurt vieux, renaît dans l'autre monde à l'âge d'un enfant à la mamelle; et qu'au contraire, ceux qui finissent leurs jours de bonne heure, sont vieux quand ils arrivent au pays des âmes.

Les filles, parmi ces peuples, ne se marient que quand et avec qui il plaît à leurs parents; et le gendre est obligé de demeurer chez son beau-père, et de lui être soumis en tout jusqu'à ce qu'il ait des enfants. Les garçons quittent de bonne heure la maison paternelle. Ces sauvages brûlent les corps morts, et enveloppent les cendres dans une écorce d'arbre qu'ils mettent en terre. Ils dressent ensuite sur la tombe une espèce de monument avec des perches auxquelles ils attachent du tabac, afin que le défunt y trouve de quoi fumer dans l'autre monde. Si c'est un chasseur, on y suspend aussi son arc et ses flèches. Les mères pleurent leurs enfants pendant vingt jours, et l'on fait des présents au père, qui y répond par un festin. La guerre est bien moins en honneur chez eux que la chasse, mais, pour être estimé un bon chasseur, il faut jeuner trois jours de suite, sans rien prendre absolument, et avoir pendant tout ce temps-là le visage barbouillé de noir. Le jeûne fini, le candidat fait au grand-esprit un

sacrifice d'un morceau de chacune des bêtes qu'on a coutume de chasser, et c'est ordinairement la langue et la muffle qui, hors de ces occasions, sont la part du chasseur, Ses parents n'y touchent point, et se laisserait plutôt mourir de faim que d'en manger; il n'en peut régaler que ses amis ou les étrangers.

Du reste, on assure que ces sauvages sont d'un désintéressement parfait et d'une fidélité à toute épreuve: qu'ils ne peuvent souffrir le mensonge, et qu'ils ont la fourberie en horreur. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre de ces peuples septentrionaux, avec lesquels nous n'avons jamais eu un commerce bien réglé, et que nous n'avons vus qu'en passant. Venons à ceux qui nous sont plus connus. On peut les diviser en trois classes, distinguées par leurs langues et par leur génie particulier.

Dans cette étendue de pays qu'on appelle proprement la Nouvelle-France, qui n'a de bornes au nord que du côté de la baie d'Hudson, laquelle en a été démembrée par le traité d'Utrecht; qui n'en a point d'autre à l'est que la mer; les colonies anglaises au sud, la Louisiane au sud-est, et les terres des Espagnols à l'ouest; dans cette étendue, dis-je, de pays, il n'y a que trois langues mères dont toutes les autres sont dérivées. Ces langues sont la siouse, l'algonquine et la huronne; nous connaissons peu les peuples qui ap-

partiennent à la première, et personne ne sait jusqu'où elle s'étend. Nous n'avons eu jusqu'ici de commerce qu'avec les Sioux et les Assiniboils, et ce commerce même n'a pas été fort suivi.

Nos missionnaires ont tenté de faire un établissement parmi les premiers, et j'en ai connu un qui regrettait fort de n'y avoir pas réussi, ou plutôt de n'avoir pas pu demeurer plus long-temps avec ce peuple qui lui paraissait docile.

Ils habitent ordinairement dans des prairies sous de grandes tentes de peaux, et bien travaillées ; ils vivent de folle-avoine, qui croît en abondance dans leurs marais et dans leurs rivières, et de chasse, surtout de celle de ces bœufs qui sont couverts de laine et par milliers dans leurs prairies. Ils n'ont point de demeure fixe, mais ils voyagent en grandes troupes, à la manière des Tartares, et ne s'arrêtent en aucun lieu qu'autant que la chasse les y retient.

C'est le peuple le plus nombreux que nous connaissions en Canada. Il était assez paisible et peu aguerri avant que les Hurons et les Outaouais se fussent réfugiés dans son pays en fuyant la fureur des Iroquois. Ils voulurent se moquer de sa simplicité et ils l'aguerrirent à leurs dépens. Lorsque les Sioux sont mécontents de leurs femmes, ils leur coupent le bout du nez

et ils leur cernent en rond une partie de la peau sur le haut de la tête et l'arrachent ensuite.

Ceux qui ont pratiqué les Assiniboils disent qu'ils sont grands, bien faits, robustes, agiles, endurcis au froid et à toutes sortes de fatigues; qu'ils se piquent par tout le corps et y tracent des figures de serpents ou d'autres animaux, et qu'ils entreprennent de très-grands voyages. Il n'y a rien en cela qui les distingue beaucoup des autres sauvages de ce continent que nous connaissons ; mais ce qui les caractérise particulièrement, c'est qu'ils ont beaucoup de flegme, du moins ont-ils paru tels en comparaison des Cristinaux, avec qui ils sont en commerce; ceux-ci sont, en effet, d'une vivacité extraordinaire ; on les voit toujours dansant et chantant, et ils parlent avec une volubilité de langue et une précipitation qu'on n'a remarquées dans aucune autre nation sauvage.

Le véritable pays des Assiniboils est aux environs d'un lac qui porte leur nom et que l'on connaît peu. Il paraît que ce sont les mêmes peuples qui sont marqués dans de vieilles cartes sous le nom de Poualaks, et dont, suivant quelques relations, le pays est limitrophe de celui des Cristinaux ou Killistinons.

Les langues algonquine et huronne partagent toutes les nations sauvages du Canada, avec lesquelles nous sommes en rapport. Qui les saurait bien toutes deux,

pourrait parcourir sans interprète plus de quinze cents lieues de pays, et se faire entendre à plus de cent peuples divers, qui ont chacun leur langage propre. L'algonquine, surtout, a une étendue immense.

Les Abénaquis ou Canibas, voisins de la Nouvelle-Angleterre, ont pour plus proches voisins les Etechemins ou Malécites, aux environs de la rivière de Pentagoët, et, plus à l'est, sont les Micmaks ou Souriquois, dont le pays prope est l'Acadie, la suite de la côte du golfe de Saint-Laurent, jusqu'à Gaspé, d'où un auteur les a appelés Gaspéciens, et les îles qui en sont proches. En remontant le fleuve Saint-Laurent, on ne rencontre plus aujourd'hui aucune nation sauvage jusqu'à Saguenay.

Depuis l'île de Montréal, en suivant toujours le nord, on rencontre quelques villages de Nippissing, de Temiscamings, de Tête-de-Boule, d'Amikoués et d'Outaouais. Les premiers, qui sont les vrais Algonquins, et qui ont seuls conservé la langue algonquine sans altération, ont donné leur nom à un petit lac situé entre le lac Huron et la rivière des Outaouais. Les Temiscamings occupent les bords d'un autre petit lac qui porte aussi leur nom, et qui paraît être la vraie source de la rivière des Outaouais. Les Têtes-de-Boule n'en sont pas loin; leur nom vient de la figure de leur tête;

ils trouvent dans cette figure une grande beauté, et il y a bien de l'apparence que les mères la donnent à leurs enfants, lorsqu'ils sont encore au berceau. Les Amikoués, qu'on appelle aussi la nation du Castor, sont réduits presque à rien : on en trouve les restes dans l'île Manitoualin, qui est dans le lac Huron, vers le nord. Les Outaouais, autrefois très-nombreux, bordaient la grande rivière qui porte leur nom et dont ils se prétendaient les seigneurs. Je n'en connais aujourd'hui que trois villages assez peuplés.

Entre le lac Huron et le lac Supérieur, dans le détroit même par où le second se décharge dans le premier, il y a un rapide que nous avons appelé le Sault-Sainte-Marie. Ses environs étaient autrefois peuplés de sauvages qui y étaient venus, dit-on, de la rive méridionale du lac Supérieur, et qu'on appelle Saulteurs, c'est-à-dire, habitants du Sault.

En remontant la rivière de Saint-Joseph, qui se jette dans le lac de Mishigan, dont il reçoit les eaux, on trouve deux bourgades de différentes nations qui y sont venues d'ailleurs, il n'y a pas même long-temps. Ce lac a, du côté de l'ouest, une grande baie qui s'étend vingt lieues au sud, et qu'on nomme la baie des Puants, ou simplement la baie. Son entrée est fort large et semée d'îles, dont quelques-unes ont jusqu'à quinze ou vingt lieues de circuit. Elles étaient autrefois habitées

par les Poutcouatamis, dont elles portent le nom, à l'exception de quelques-unes qu'on laisse à droite, où il y a encore quelques sauvages appelés Noquets. Les Poutcouatamis occupent aujourd'hui une des plus petites de leurs îles, et ils ont encore deux autres villages, l'un dans la rivière de Saint-Joseph, et l'autre au détroit. Au fond de la baie, il y a des Sakis et des Otchagras. Ce sont ces derniers qu'on appelle Puants, je n'en sais point encore la raison ; mais, avant d'arriver chez eux, on laisse à droite une autre nation qu'on appelle Malomines ou Folles-Avoines.

Une petite rivière, fort embarrassée de rapides, se décharge dans le fond de la baie : elle est connue sous le nom de rivière des Renards, à cause du voisinage des Outagamis, vulgairement appelés Renards. Tout ce pays est fort beau, et plus encore celui qui s'étend au sud jusqu'à la rivière des Illinois : il n'est pourtant habité que par deux nations très-peu nombreuses qui sont les Kicapous et les Mascoutins. Il a plu à quelques-uns de nos géographes d'appeler ces derniers la nation du feu, et leur pays la Terre-de-Feu. Une équivoque a donné lieu à cette détermination.

Il y a cinquante ans que les Miamis étaient établis dans l'extrémité méridionale du lac Michigan, en un lieu nommé Chicagou, du nom d'une petite rivière qui se jette dans le lac, et dont la source n'est pas éloignée

de celle des Illinois. Ils sont présentement séparés en trois bourgades, dont l'une est sur la rivière de Saint-Joseph, la seconde sur une autre rivière qui porte leur nom et se décharge dans le lac Erié, et la troisième sur la rivière d'Ouabache, qui porte ses eaux dans le Mississipi : ces derniers sont plus connus sous le nom d'Ouyatanons. On ne doute presque point que cette nation et celle des Illinois ne fussent, il n'y a pas trop long-temps, un même peuple, vu la grande affinité qui se remarque dans le langage des uns et des autres. Du reste, la plupart des nations algonquines, si on en excepte celles qui sont plus avancées dans le midi, s'occupent assez peu de la culture des terres, et vivent presque uniquement de chasse et de pêche.

Il s'en faut bien que la langue huronne s'étende aussi loin que l'algonquine, ce qui vient, sans doute, de ce que les peuples qui la parlent ont toujours été moins errants que les Algonquins. Je dis la langue huronne, pour me conformer au sentiment le plus communément reçu, car quelques-uns soutiennent encore que c'est l'iroquoise qui est la langue mère. Quoi qu'il en soit, tous les sauvages qui sont au sud du fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière du Sorel jusqu'à l'extrémité du lac Erié, et même assez proche de la Virginie, appartiennent à cette langue, et quiconque sait le huron les entend tous. Les dialectes s'en sont

extrêmement multipliés, et il y en a presque autant que de bourgades. Les cinq cantons qui composent la république iroquoise ont chacun la leur, et tout ce qu'on appelait autrefois indifféremment huron n'avait pas le même langage.

Mais il est bon d'observer que, comme la plupart des sauvages du Canada ont été de tout temps en commerce entre eux, tantôt alliés et tantôt ennemis, quoique les trois langues mères dont j'ai parlé n'aient entre elles aucune sorte d'affinité ni d'analogie, ces peuples ont néanmoins trouvé le moyen de traiter ensemble sans avoir besoin de truchement, soit que le long usage leur donne la facilité de se faire entendre par signes, soit qu'il se soit formé une espèce de jargon commun qu'ils apprennent par habitude.

Les trois langues dont j'ai parlé ont tous les caractères des langues primitives, et il est certain qu'elles n'ont pas une origine commune. La seule prononciation suffirait pour le prouver. Les Sioux sifflent en parlant, le Huron n'a point de lettre labiale, qu'il ne saurait prononcer, parle du gosier et aspire toutes les syllabes; l'Algonquin prononce avec plus de douceur, et parle plus naturellement. Je n'ai pu rien apprendre de particulier de la première de ces trois langues; mais nos anciens missionnaires ont beaucoup travaillé sur les

deux autres et sur les principales de leurs dialectes : voici ce que j'en ai ouï dire aux plus habiles.

La langue huronne est d'une abondance, d'une énergie et d'une noblesse qu'on ne trouve peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissons, et ceux à qui elle est propre, quoique réduits à une poignée d'hommes, ont encore dans l'âme une élévation qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où ils sont réduits.

La langue algonquine n'a pas autant de force que la huronne, mais elle a plus de douceur et d'éloquence. Toutes deux ont une richesse d'expressions, une variété de tours, une propreté de termes, une régularité qui étonnent ; mais ce qui surprend encore d'avantage, c'est que parmi des barbares qu'on ne voit point s'étudier à bien parler, et qui n'ont jamais eu l'usage de l'écriture, il ne s'introduit point un mauvais mot, un terme impropre, une construction vicieuse ; et que les enfants même en conservent, jusque dans le discours familier, toute la pureté. D'ailleurs la manière dont ils animent tout ce qu'ils disent ne laisse aucun lieu de douter qu'ils ne comprennent toute la valeur de leurs expressions et toute la beauté de leur langue. Les dialectes qui sont dérivés de l'une et de l'autre n'en ont pas conservé toutes les grâces ni la même force. Les Tsonnonthouans, par exemple, dont le pays est un des cinq

cantons iroquois, passent parmi les sauvages pour avoir un langage grossier.

Dans le huron, tout se conjugue ; un certain artifice, que je ne vous expliquerais pas bien, y fait distinguer les noms, les prénoms, les adverbes, etc., des verbes. Les verbes simples ont une double conjugaison, l'une absolue, l'autre réciproque. Les troisièmes personnes ont les deux genres, car il n'y en a que deux dans ces langues, savoir le genre noble et le genre ignoble. Pour ce qui est des nombres et des temps, on y trouve les mêmes différences que dans le grec. Par exemple, pour raconter un voyage, on s'exprime autrement si on l'a fait par terre ou si on l'a fait par eau. Les verbes actifs se multiplient autant de fois qu'il y a de choses qui tombent sous leur action ; comme le verbe, qui signifie manger, varie autant de fois qu'il y a de choses comestibles.

L'action s'exprime autrement à l'égard d'une chose animée et d'une chose inanimée : ainsi voir un homme, et voir une pierre, ce sont deux verbes. Se servir d'une chose qui appartient à celui qui s'en sert, ou à celui à qui on parle, ce sont autant de verbes différents.

Il y a quelque chose de tout cela dans la langue algonquine; mais la manière n'en est pas la même, et je ne suis nullement en état de vous en instruire. Ce-

pendant, si du peu que je viens de vous dire, il s'en suit que la richesse et la variété de ces langues les rendent extrêmement difficiles à apprendre, la disette et la stérilité où elles sont tombées ne causent pas un moindre embarras. Car, comme ces peuples, quand nous avons commencé à les fréquenter, ignoraient presque tous ce dont ils n'avaient pas l'usage ou qui ne tombait pas sous leurs sens, ils manquaient de termes pour les exprimer, ou les avaient laissé tomber dans l'oubli. Ainsi n'ayant point de culte réglé, ne se formant de la Divinité, et de tout ce qui a du rapport à la religion que des idées confuses, ne faisant presque aucune réflexion que sur les choses sensibles ou ne concernant point leurs affaires, qui étaient très-bornées; n'étant pas accoutumés à discourir des vertus, des passions, et de beaucoup d'autres sujets de nos entretiens ordinaires; ne cultivant d'autres arts que ceux qui leur étaient nécessaires, et qui se réduisaient à un très-petit nombre; n'ayant l'idée d'aucune science, n'observant que ce qui était à leur portée, et pour la vie n'ayant rien de superflu, ni aucun raffinement; quand il a été question de leur parler d'autres choses, on a trouvé un grand vide dans leurs langues; et il a fallu, pour se rendre intelligible, les remplir de circonlocutions embarrassantes et pour eux et pour nous : de sorte qu'après avoir appris d'eux leur langage, on a

été obligé de leur en enseigner un autre, composé en partie de leurs propres termes, et en partie des nôtres travestis en huron ou en algonquin, pour leur en faciliter la prononciation. Quant aux caractères, ils n'en avaient point, et ils y suppléaient par des espèces d'hiéroglyphes. Rien ne les a plus surpris que de nous voir nous expliquer aussi aisément par écrit que par parole.

J'ajoute que tous ces peuples ont dans leurs discours un peu de ce génie asiatique qui donne aux choses un tour et des expressions figurées; et c'est peut-être ce qui a persuadé à quelques uns qu'ils tiraient leur origine de l'Asie, ce qui est d'ailleurs assez vraisemblable.

Non-seulement les peuples de la langue huronne se sont toujours plus occupés que les autres de la culture des terres ; ils se sont aussi beaucoup moins étendus ; ce qui a produit deux effets : en premier lieu, ils se sont mieux établis, mieux logés, mieux fortifiés ; il y a toujours eu parmi eux plus de police, et une forme de gouvernement plus marquée. La qualité de chef, au moins chez les vrais Hurons, qui sont les Tionnontatés, est héréditaire. En second lieu, jusqu'aux guerres des Iroquois, dont nous avons été les témoins, leur pays était plus peuplé. Ils ont aussi la réputation d'être plus laborieux, plus industrieux, plus habiles dans leurs

affaires, et plus mesurés dans leurs démarches, ce qu'on ne saurait attribuer qu'à l'esprit de société qu'ils ont mieux conservé que les autres. Ceci se remarque surtout dans les Hurons, qui, ne faisant presque plus un corps de nations, et réduits à deux villages médiocres, fort éloignés l'un de l'autre, ne laissent pas d'être encore l'âme de tous les conseils, quand il s'agit des affaires générales. Il est vrai que, malgré cette diversité, qui ne se remarque pas du premier coup-d'œil, il y a de la ressemblance dans le caractère d'esprit, les mœurs et les coutumes de tous les sauvages du Canada; mais c'est une suite du commerce qu'ils ont continuellement ensemble depuis bien des siècles.



II

PORTRAIT DES SAUVAGES, LEURS QUALITÉS ET LEURS VICES.

Les sauvages du Canada sont communément bien faits et d'une taille avantageuse. Il y a, néanmoins, quelques nations où il n'est point rare d'en voir d'une taille médiocre, mais il l'est infiniment d'en rencontrer qui soient contrefaits, ou qui aient queldue défaut extérieur. Ils sont robustes et d'une complexion saine. Iis vivraient très-long-temps, s'ils se ménageaient un peu plus; mais la plupart ruinent leur tempérament par des marches forcées, par des jeûnes outrés, par

de grands excès dans le manger ; outre que, pendant leur enfance, ils ont souvent les pieds nus dans l'eau, sur la neige et sur la glace. L'eau-de-vie, que les Européens leur ont portée, pour laquelle ils ont une fureur qui passe tout ce qu'on peut dire, et qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, a achevé de les perdre, et n'a pas peu contribué au dépérissement de toutes les nations, que se trouvent aujourd'hui bien réduites en comparaison de ce qu'elles étaient autrefois.

Les corps des sauvages ne sont point serrés dans le berceau comme les nôtres ; et rien n'est plus propre à les dénouer, et à leur donner cette souplesse de tous leurs membres que nons admirons en eux, que cette liberté et les exercices auxquels les enfants s'accoutument d'eux-mêmes de très-bonne heure. Les mères les nourrissent long-temps, et l'on en voit quelquefois qui, à six ou sept ans, tètent encore. Cela n'empêche pourtant pas que, dès la première année, on ne leur donne toutes sortes de nourriture. Enfin le grand air, auquel ils sont continuellement exposés, les fatigues qu'on leur fait essuyer, mais peu à peu, et d'une manière proportionnée à leur âge, des aliments simples et naturels, forment chez eux des corps capables de faire et de souffrir des choses incroyables ; mais les excès récents auxquels ils se livrent, ainsi que je viens de le dire, en font périr plusieurs avant

l'âge de maturité. On en a vu qui avaient l'estomac enflé de quatre doigts, manger encore d'aussi bon appétit que s'ils n'eussent fait que commencer; quand ils se sentent trop chargés, ils fument, puis s'endorment, et à leur réveil la digestion est faite. Quelquefois ils se contentent de se faire vomir; après quoi ils recommencent à manger.

La couleur des sauvages ne fait point, comme plusieurs se sont persuadés, une troisième espèce entre les blancs et les noirs. Ils sont fort basanés et d'un rouge sale et obscur; ce qui est le plus sensible dans la Floride, dont la Louisiane fait partie, mais cela ne leur est point naturel. Les fréquentes frixions dont ils usent leur donnent ce rouge; et il est étonnant qu'ils ne soient pas encore plus noirs, étant continuellement exposés à la fumée en hiver, au plus grandes ardeurs du soleil en été, et, dans toutes les saisons, à toutes les intempéries de l'air.

Il est certain qu'ils ont sur nous de grands avantages, et je mets, pour le premier de tous, la perfection de leur sens, soit intérieurs, soit extérieurs. Malgré la neige, qui les éblouit et la fumée qui les accable pendant six mois de l'année, leur vue ne s'affaiblit point; ils ont l'ouïe extrêmement subtile, et l'odorat si fin, qu'ils sentent le feu long-temps avant de l'avoir pu découvrir. C'est par cette raison, qu'ils ne peuvent

souffrir l'odeur du musc, ni aucune senteur forte; on prétend même qu'ils ne trouvent d'odeur agréable que celle des choses comestibles.

Leur imagination tient du prodige, il leur suffit d'avoir été une seule fois daus un lieu, pour en avoir une idée juste, qui ne s'efface jamais.

Quelque vaste et peu battue que soit une forêt, ils la traversent sans s'égarer, dès qu'ils se sont bien orientés. Les habitants de l'Acadie et des environs du golfe de Saint-Laurent se sont souvent embarqués dans leurs canots d'écorce, pour passer à la terre de Labrador et chercher les Eskimaux, avec qui ils étaient en guerre; ils faisaient trente et quarante lieues en pleine mer sans boussole, et allaient aborder précisément à l'endroit où ils avaient projeté de prendre terre,

Dans les temps les plus nébuleux, ils suivront plusieurs jours le soleil sans se tromper; le cadran le plus juste ne nous instruit pas mieux de la marche de ce bel astre, qu'ils ne le peuvent faire par la seule inspection du ciel. Aussi, quoi qu'on puisse faire pour les désorienter, il est bien rare qu'on vienne à bout de leur faire perdre leur route.

Ils naissent avec ce talent, ce n'est point le fruit de leurs observations, ni d'un grand usage; les enfants, qui ne sont point sortis de leur village, mar-

chent aussi sûrement que ceux qui ont le plus parcouru le pays.

La beauté de leur imagination en égale la vivacité, et cela paraît dans tous leurs discours. Ils ont la répartie prompte et leurs harangues sont remplies de traits lumineux, qui auraient été applaudies dans les assemblées publiques de Rome et d'Athènes,

Leur éloquence a cette force, ce naturel, ce pathétique, que l'art ne donne point, que les Grecs admiraient chez les barbares ; et, quoiqu'elle ne paraisse point soutenue par l'action, qu'ils ne gesticulent point, qu'ils n'élèvent point la voix, on sent qu'ils sont pénétrés de ce qu'ils disent, et ils persuadent.

Il serait surprenant qu'avec une si belle imagination, ils n'eussent point la mémoire excellente. Ils sont dépourvus de tous les secours que nous avons inventés pour soulager la nôtre, ou pour y suppléer ; cependant on ne peut dire de combien de choses, avec quels détails de circonstances et quel ordre ils traitent dans leurs conseils. En quelques occasions néanmoins ils se servent de petits bâtons, pour se rappeler les articles qu'ils doivent discuter, et ils s'en forment une espèce de mémoire locale si sûre, qu'ils parleront quatre ou cinq heures de suite, sans rien oublier, et même sans hésiter. Leur narration est nette et pré-

cise, et quoiqu'ils usent beaucoup d'allégories et d'autres figures, elle est vive et a tous les agréments que comporte leur langue.

Ils ont le jugement droit et solide et vont d'abord au but sans s'arrêter, sans s'écarter et sans prendre le change. Ils conçoivent aisément tout ce qui est à leur portée; mais pour les mettre en état de réussir dans les arts, dont ils se sont passés jusqu'à présent, comme ils n'en ont pas la moindre idée, il faudrait travailler long-temps, d'autant plus qu'ils méprisent souverainement tout ce qui ne leur est pas nécessaire, c'est-à-dire ce dont nous faisons le plus de cas. Ce ne serait pas non plus une petite affaire que de les rendre capables de contrainte et d'application aux choses purement spirituelles, ou qu'ils regarderaient comme inutiles.

Pour ce qui est de celles qui les intéressent, ils ne négligent et ne précipitent rien; et autant ils font paraître de flegme avant d'avoir pris leur parti, autant témoignent-ils de vivacité et d'ardeur lorsqu'il faut exécuter. Cela se remarque surtout dans les Hurons et les Iroquois. Non-seulement ils ont la répartie prompte, mais encore ingénieuse.

Un Outaouais, nommé Jean le Blanc, mauvais chrétien et grand ivrogne, interrogé par le comte de Frontenac, de quoi il pensait qu'était composé l'eau-de-

vie, dont il était si friand, dit que c'était un extrait de langues et de cœurs : car, ajouta-t-il, quand j'en ai bu, je ne crains rien et je parle à merveille.

La plupart ont véritablement une noblesse et une égalité d'âme à laquelle nous parvenons rarement, avec tous les secours que nous pouvons tirer de la philosophie et de la religion.

Toujours maîtres d'eux-mêmes, dans les disgrâces les plus subites, on n'aperçoit pas même sur leur visage la moindre altération.

Un prisonnier qui sait à quoi se terminera sa captivité, ou, ce qui est peut-être encore plus surprenant, qui est encore dans l'incertitude de son sort, n'en perd pas un quart-d'heure de sommeil ; les premiers mouvements mêmes ne les trouvent jamais en défaut. Un capitaine huron ayant un jour été insulté et frappé par un jeune homme, ceux qui étaient présents voulaient sur-le-champ punir cette audace :

« Laissez-le, reprit le capitaine, n'avez-vous pas senti la terre trembler, il est suffisamment averti de sa sottise. »

Leur constance dans les douleurs est au-dessus de toute expression. Rien n'est plus ordinaire que de voir des personnes de tout âge et de tout sexe souffrir, pendant plusieurs jours de suite, tout ce que le feu à de plus cuisant et tout ce que la plus industrieuse fureur

peut inventer pour les rendre plus sensibles, sans qu'il leur échappe un soupir ; ils ne sont même le plus souvent occupés, pendant leur supplice, qu'à irriter leurs bourreaux par les plus sanglants reproches.

Un Outagami, que les Illinois brûlaient avec la dernière barbarie, ayant aperçu un Français parmi les spectateurs, le pria de vouloir bien aider ses ennemis à le tourmenter; et celui-ci lui ayant demandé pourquoi il lui faisait cette prière :

« C'est, lui répondit il, que j'aurais la consolation de mourir par la main d'un homme. Mon plus grand regret, ajouta-t il, c'est de n'avoir jamais tué un homme.

— Mais, reprit un Illinois, tu as tué un tel et un tel.

— Pour les Illinois, répliqua le patient, j'en ai assez tué, mais ce ne sont pas des hommes. »

Ce que j'ai remarqué ailleurs peut diminuer la surprise qu'une telle insensibilité pourrait causer, mais n'empêche point qu'on ne doive y reconnaître un grand courage. Il faut toujours, pour élever l'âme au-dessus du sentiment à ce point-là, un effort dont les âmes communes ne sont point capables. Les sauvages s'y exercent toute leur vie, et y accoutument leurs enfants dès l'âge le plus tendre. On a vu de petits garçons et de jeunes filles se lier les uns aux autres par un

bras, et mettre entre les deux un charbon allumé, pour voir celui qui le secouerait le premier. Enfin il faut encore convenir que, selon la remarque de Cicéron, l'habitude au travail donne de la facilité à supporter la douleur. Or, il n'est peut-être point d'hommes au monde qui se fatiguent plus que les sauvages, soit dans leurs chasses, soit dans leurs voyages. Enfin, ce qui prouve que cette espèce d'insensibilité est dans ces barbares l'effet d'un véritable courage, c'est que tous ne l'ont pas.

Il n'est pas étonnant qu'avec cette fermeté d'âme et des sentiments si élevés, les sauvages soient intrépides dans le danger, et d'une valeur à toute épreuve. Il est vrai néanmoins que, dans leurs guerres, ils s'exposent le moins qu'ils peuvent, parce qu'ils ont mis leur gloire à n'acheter jamais bien chèrement la victoire, et que, leurs nations étant peu nombreuses, ils ont pour maxime de ne point s'affaiblir ; mais quand il faut se battre, ils le font en lions, et la vue de leur sang ne fait qu'augmenter leur force et leur courage. Ils se sont trouvés plusieurs fois dans l'action avec nos braves, qui leur ont vu faire des choses presqu'incroyables.

Un missionnaire ayant accompagné des Abénaquis dans une expédition contre la Nouvelle-Angleterre, et sachant qu'un grand parti d'Anglais les poursuivait

dans leur retraite, fit tout ce qu'il put pour les engager à faire diligence. Il n'y gagna rien : toute la réponse qu'il en reçut, fut qu'ils ne craignaient point ces gens-là. Les Anglais parurent enfin, et ils étaient pour le moins vingt contre un. Les sauvages, sans s'étonner, mirent d'abord leur père en sûreté, puis allèrent attendre de pied ferme l'ennemi dans une campagne, où il n'y avait que des souches d'arbres. Le combat dura presque tout le jour ; les Abénaquis ne perdirent pas un homme, et mirent en fuite les Anglais, après avoir couvert de morts le champ de bataille. C'est du missionnaire même que je tiens ce fait.

Mais ce qui surprend infiniment dans des hommes dont tout l'extérieur n'onnonce rien que de barbare, c'est de les voir se traiter entre eux avec une douceur et des égards qu'on ne trouve point parmi le peuple dans les nations les plus civilisées. Cela vient sans doute en partie de ce que le mien et le tien, ces paroles froides, comme les appelle saint Grégoire, pape, qui en éteignant le feu de la charité, y allument celui de la convoitise, ne sont point encore connus de ces sauvages. On n'est pas moins charmé de cette gravité naturelle et sans faste qui règne dans toutes leurs manières, dans toutes leurs actions, et jusque dans la plupart de leurs divertissements ; ni de cette honnêteté et de ces déférences qu'ils font paraître avec leurs égaux,

ni de ce respect des jeunes gens pour les personnes âgées, ni enfin de ne les voir jamais se quereller entre eux avec ces paroles indécentes et ces jurements si communs parmi nous : autant de preuves d'un esprit bien fait, et qui sait se posséder.

J'ai dit qu'un de leurs principes et celui dont ils sont le plus jaloux, est qu'un homme ne doit rien à un autre. Mais de cette mauvaise maxime ils en tirent une bonne conséquence, savoir, qu'il ne faut jamais faire tort à personne, quand on en a reçu aucune offense. Il ne manque à leur bonheur que d'en user de nation à nation, comme ils font presque toujours de particulier à particulier, de n'attaquer jamais des peuples dont ils n'ont aucun sujet de se plaindre, et de ne pas pousser la vengeance si loin.

D'ailleurs il faut convenir que ce qu'on admire le plus dans les sauvages n'est pas toujours vertu pure ; que le tempérament et la vanité y ont beaucoup de part, et que leurs plus belles qualités sont obscurcies par de grands vices. Ces hommes qui nous paraissent si méprisables au premier abord, sont les plus méprisants de tous les mortels, et il n'en est point qui s'estiment davantage. Les plus superbes de tous étaient les Hurons, avant que les succès eussent enflé le cœur des Iroquois, et eussent enté en eux une hauteur que rien n'a encore

pu rabattre sur une grossièreté féroce qui faisait auparavant leur caractère distinctif.

D'un autre côté, ces peuples si fiers et si jaloux de leur liberté, sont, au-delà de ce qu'on peut imaginer, esclaves du respect humain. On les accuse aussi d'être légers et inconstants, mais c'est plutôt par esprit d'indépendance que par caractère, comme je l'ai remarqué des Canadiens. Ils sont ombrageux et soupçonneux surtout à notre égard; traîtres quand il y va de leur intérêt; dissimulés et vindicatifs à l'excès. Le temps ne ralentit point en eux le désir de se venger; c'est le plus cher héritage qu'ils laissent à leurs enfants; et il se transmet de génération en génération, jusqu'à ce qu'on ait trouvé l'occasion de l'exécuter.

Quand à ce qu'on appelle plus particulièrement les qualités du cœur, les sauvages ne s'en piquent pas, ou, pour mieux dire, elles ne sont point en eux de vertus. Il semble même qu'ils ne les savent pas envisager sous ce point de vue. Amitié, compassion, reconnaissance, attachement, ils ont quelque chose de tout cela; mais ce n'est point dans le cœur, et c'est moins en eux l'effet d'un bon naturel que de la réfléxion ou de l'Instinct. Le soin qu'ils prennent des orphelins, des veuves et des infirmes; l'hospitalité qu'ils exercent d'une manière si admirable, ne sont pour eux qu'une suite de la persuasion où ils sont que tout doit

être commun entre les hommes. Les pères et les mères ont pour leurs enfants une tendresse qui va jusqu'à la faiblesse, mais qui ne les portent point à les rendre vertueux, et qui paraît purement animale. Les enfants, de leur côté, n'ont aucun retour pour leurs parents, et les traitent même quelquefois avec indignité, principalement leurs pères. On m'en a raconté des exemples qui font horreur, et qu'on ne peut rapporter ; mais en voici un qui a été public.

Un Iroquois, qui a long-temps servi dans nos troupes contre sa propre nation, et même en qualité d'officier, rencontra son père dans un combat. Il allait le percer lorsqu'il le reconnaît. Il s'arrête, et lui dit : « Tu m'as donné une fois la vie, je te la donne aujourd'hui, mais ne te retrouves pas une autre fois sous ma main, car je suis quitte de ce que je te devais. » Rien ne prouve mieux la nécessité de l'éducation, et que la nature seule ne nous instruit pas suffisamment de nos plus essentiels devoirs. Et ce qui forme, si je ne me trompe, une démonstration encore plus sensible en faveur de la religion chrétienne, c'est qu'elle a produit dans le cœur de ces barbares, à tous ces égards, un changement qui tient du miracle.

Mais si les sauvages ne savent pas goûter les douceurs de l'amitié, ils en ont au moins reconnu l'unité. Chacun, parmi eux, a un ami à peu près de son âge,

auquel il s'attache, et qui s'attache à lui par des liens indissolubles. Deux hommes ainsi unis pour leur intérêt commun doivent tout faire et tout risquer pour s'entr'aider et se secourir mutuellement. La mort même, à ce qu'ils croient, ne les sépare que pour un temps ; ils comptent bien de se rejoindre dans l'autre monde pour ne plus se quitter, persuadés qu'ils y auront encore besoin l'un de l'autre.

J'ai sur cela ouï raconter qu'un sauvage chrétien, mais qui ne se conduisait pas selon les maximes de l'Évangile, étant menacé de l'enfer par un jésuite, demanda à ce missionnaire s'il croyait que son ami, décédé depuis peu, fût allé dans ce lieu de supplice. Le père lui répondit qu'il avait lieu de juger que Dieu lui avait fait miséricorde : « Je n'y veux donc pas aller non plus, » reprit le sauvage ; et ce motif l'engagea à faire tout ce qu'on souhaitait, c'est-à-dire qu'il aurait été aussi volontairement en enfer qu'en paradis, s'il avait cru y retrouver son camarade. Mais Dieu se sert de tout pour le salut de ses élus. On ajoute que ces amis, quand ils se trouvent éloignés les uns des autres, s'invoquent réciproquement dans les périls où ils se rencontrent; ce qu'il faut, sans doute, entendre de leurs génies tutélaires. Les présents sont les nœuds de ces associations, l'intérêt et le besoin les fortifient ; c'est un secours sur lequel on peut presque toujours

compter. Quelques-uns prétendent qu'il s'y glisse du désordre, mais j'ai sujet de croire qu'au moins cela n'est pas général.

L'ivrognerie est un vice dominant chez les sauvages, depuis que les Européens leur ont vendu de l'eau-de-vie; et, comme un désordre qui attaque les mœurs ne va jamais seul, ils se sont abandonnés à plusieurs autres. Avant d'être tombés dans celui dont nous parlons à la guerre près, qu'ils ont toujours faite d'une manière barbare et inhumaine, ils n'avaient rien qui troublât leur bonheur. L'ivrognerie les a rendus intéressés et a troublé la douceur qu'ils goûtaient chez eux et dans le commerce de la vie. Toutefois, comme ils ne sont frappés que de l'objet présent, les maux que leur a causés cette passion n'ont point encore tourné en habitude. Ce sont des orages qui passent, et dont la bonté de leur caractère et le fond de tranquillité d'âme qu'ils ont reçu de la nature leur ôtent presque le souvenir, quand ils sont passés.

Il faut avouer que, du premier coup-d'œil, la vie qu'ils mènent paraît bien dure ; mais, outre qu'en cela rien ne fait peine que par comparaison, et que l'habitude est une seconde nature, la liberté dont ils jouissent est pour eux un grand dédommagement des commodités dont ils sont privés. Ce que nous voyons tous les jours dans quelques mendiants de profession, et

dans plusieurs personnes de la campagne, nous fournit une preuve sensible qu'on peut être heureux dans le sein même de l'indigence. Or les sauvages le font encore plus réellement, d'abord, parce qu'ils croient l'être, en second lieu, parce qu'ils sont dans la possession paisible du plus précieux de tous les dons de la nature, enfin parce qu'ils ignorent parfaitement et n'ont pas même envie de connaître ces faux biens que nous estimons tant, que nous achetons au prix des véritables, et que nous goûtons si peu.

En effet, ce qui les rend plus estimables, et doit les faire regarder comme de vrais philosophes, c'est que la vue de nos commodités, de nos richesses, de nos magnificences, les ont peu touchés, et qu'ils se savent bon gré de pouvoir s'en passer. Des Iroquois qui, en 1666, allèrent à Paris, et à qui on fit voir toutes les maisons royales et toutes les beautés de cette grande ville, n'y admirèrent rien, et auraient préféré leurs villages à la capitale du plus florissant royaume de l'Europe, s'ils n'avaient vu la rue de la Huchette, où les boutiques des rôtisseurs, qu'ils trouvaient toujours garnies de viandes de toutes les sortes, les charmèrent beaucoup.

On ne peut pas même dire qu'ils ne sont enchantés de leur façon de vivre que parce qu'ils ne connaissent point la douceur de la nôtre. Des Français en assez

grand nombre ont vécu comme eux, et s'en sont si bien trouvés, que plusieurs n'ont jamais pu gagner sur eux, quoiqu'ils pussent être fort à leur aise dans la colonie, d'y revenir; au contraire : il n'a pas été possible à un seul sauvage de se faire à notre manière de vivre. On a pris de leurs enfants au maillot, on les a élevés avec beaucoup de soin, on n'a rien omis pour leur ôter la connaissance de ce qui se passait chez leurs parents ; toutes ces précautions ont été inutiles, la force du sang l'a emporté sur l'éducation : dès qu'ils se sont vus en liberté, ils ont mis leurs habits en pièces, et sont allés au travers des bois chercher leurs compatriotes , dont la vie leur a paru plus agréable que celle qu'ils avaient menée chez nous.

Un Iroquois nommé La Plaque, celui-là même qui disait qu'en sauvant la vie à son père dans un combat, il s'était cru dégagé de tout ce qu'il lui devait, a vécu plusieurs années avec les Français; on l'a même fait lieutenant dans nos troupes, pour le fixer, parce que c'était un homme très brave. Il n'a pu y tenir, il est retourné dans sa nation, n'emportant de chez nous que nos vices, et n'ayant corrigé aucun de ceux qu'il avait apportés. Il était bien fait, sa valeur et ses belles actions lui donnaient un grand relief, il avait beaucoup d'esprit et des manières fort aimables; mais ses dé-

sordres allèrent si loin, qu'on délibéra, dans le conseil de son canton, si on ne s'en déferait pas. Il fut néanmoins conclu, à la pluralité des voix, qu'on le laisserait vivre, parce qu'étant extrêmement courageux, il peuplerait le pays de bons guerriers.

Le soin que les mères prennent de leurs enfants, tandis qu'ils sont encore au berceau, est au-dessus de toute expression, et fait voir bien sensiblement que nous gâtons souvent tout par les réflexions que nous ajoutons à ce que nous inspire la nature. Elles ne les quittent jamais, elles les portent partout avec elles, et, lorsqu'elles semblent succomber sous le poids dont elles se chargent, le berceau de leur enfant n'est compté pour rien. On dirait même que ce surcroit de fardeau est un adoucissement qui rend le reste plus léger.

Rien n'est plus propre que ces berceaux ; l'enfant y est commodément et mollement couché, mais il n'est bandé que jusqu'à la ceinture, de sorte que quand le berceau est droit, ces petites créatures ont la tête et la moitié du corps pendant. On s'imaginerait, en Europe, qu'un enfant qu'on laisserait en cet état deviendrait tout contrefait, mais il en arrive le contraire. Cela leur rend le corps souple, et ils sont, en effet, tous d'une taille et d'un port que les mieux faits parmi nous envieraient. Que pouvons-nous opposer à une expérience

si générale? Mais ce que je vais dire n'est pas aussi aisé à justifier.

Il y a, dans ce continent, des nations qu'on nomme Têtes-Plates, et qui ont, en effet, le front fort applati, et le haut de la tête un peu allongé. Cette conformation n'est point l'ouvrage de la nature, ce sont les mères qui la donnent à leurs enfants dès qu'ils sont nés. Pour cela, elles leur appliquent sur le front et sur le derrière de la tête deux masses d'argile, ou de quelqu'autre matière pesante, qu'elles serrent peu à peu, jusqu'à ce que le crâne ait pris la forme qu'elles veulent lui donner. Il paraît que cette opération fait beaucoup souffrir ces enfants, à qui on voit sortir par les narrines une matière blanchâtre assez épaisse; mais ni ces accidents ni les cris que font ces petits innocents n'alarment leurs mères, jalouses de leur procurer une bonne grâce dont elles ne conçoivent pas qu'on puisse se passer. C'est tout le contraire parmi certains Algonquins, que nous avons nommés Têtes-de-Boule, qui font consister la beauté à avoir la tête parfaitement ronde, et les mères s'y prennent aussi de très-bonne heure pour donner cette figure à leurs enfants.

III

DU GOUVERNEMENT, DES LOIS ET DES USAGES DES SAUVAGES.

La plupart des peuples de ce continent ont une sorte de gouvernement aristocratique, dont la forme varie presque à l'infini. Car encore que chaque bourgade ait son chef indépendant de tous les autres de la même nation, et duquel les sujets dépendent en très-peu de choses, néanmoins il ne se conclut aucune affaire de quelque importance que par l'avis des anciens.

Vers l'Arcadie, les Sagamos étaient plus absolus, et il ne paraît pas qu'ils fussent obligés, comme les chefs le sont presque partout ailleurs, de faire des libéralités aux particuliers. Au contraire, ils tiraient une espèce de tribut de leurs sujets, et ne mettaient nullement leur grandeur à ne se rien réserver pour eux. Mais il semble que la dispersion de ces sauvages arcadiens, et peut-être aussi leur commerce avec les Français, ont apporté beaucoup de changement à leur ancienne façon de se gouverner.

Plusieurs nations ont chacune trois familles ou tribus principales, aussi anciennes à ce qu'il paraît, que leur origine. Elles ont néanmoins une même souche, et il y en a du moins une qui est regardée comme la première, qui a une sorte de prééminence sur les deux autres, où l'on traite de frères ceux de cette tribu ; au lieu qu'entre elles on ne se traite que de cousins. Ces tribus sont mêlées sans être confondues; chacune a son chef séparé dans chaque village, et dans les affaires qui intéressent toute la nation, ces chefs se réunissent pour en délibérer. Chaque tribu porte le nom d'un animal et la nation entière a aussi le sien, dont elle prend le nom, et dont la figure est sa marque, ou, si l'on veut, ses armoiries. On ne signe point autrement les traités qu'en traçant ces figures, si ce n'est

que des raisons particulières en fassent substituer d'autres.

Ainsi la nation huronne est la nation du Porc-Epic ; sa première tribu porte le nom de l'Ours ou de Chevreuil : les auteurs varient sur cela. Les deux autres ont pris pour leurs animaux le loup et la tortue. Enfin, chaque bourgade a aussi le sien, et c'est apparemment cette variété qui a désorienté les auteurs des relations. D'ailleurs il est bon d'observer qu'outre ces distinctions de nations, de tribus, de bourgades par les animaux, il y en a encore d'autres qui ont leur fondement dans quelque usage ou dans quelque événement particulier. Par exemple, les Hurons Tionontatès, qui sont de la première tribu, s'appellent ordinairement la tribu de Petun, et nous avons un traité où ces sauvages, qui étaient alors à Michillimakinac, ont mis pour leur marque la figure d'un castor.

La nation iroquoise a les mêmes animaux que la huronne, dont elle paraît être une colonie, avec cette différence néanmoins que la famille de la tortue y est divisée en deux, qu'on appelle la grande et la petite Tortue. Le chef de chaque famille en porte le nom, et, dans les actions publiques, on ne lui en donne point d'autre. Il en est de même du chef de la nation et de celui de chaque village. Mais, outre ce nom, qui n'est pour aisi dire, que de représentation, ils en ont un

autre, qui les distingue plus particulièrement et qui est comme un titre de dignité. Ainsi l'un est appelé le plus noble, l'autre le plus ancien, etc. Enfin ils en ont un troisième, qui leur est personnel. Mais je croirais assez que cela n'est en usage que dans les nations où la qualité de chef est héréditaire.

Ces impositions de titres se font toujours avec de grandes cérémonies; le nouveau chef, ou, s'il est trop jeune, celui qui le représente, doit faire un festin et des présents, prononcer l'éloge de son prédécesseur et chanter sa chanson. Il y a néanmoins tel nom si célèbre, que nul n'ose se l'approprier, ou qui est du moins fort long-temps sans être relevé; quand on le fait, cela s'appelle ressusciter celui qui le portait.

Dans le nord et partout où règne la langue Algonquine, la dignité de chef est élective, mais toute la cérémonie de l'élection et de l'installation se réduit à des festins, accompagnés de danses et de chants. Le chef élu ne manque aussi jamais les panégyriques de celui dont il prend la place et d'invoquer son génie. Parmi les Hurons, où cette dignité est héréditaire, la succession se continue par les femmes, en sorte qu'à la mort du chef ce n'est pas son fils qui lui succède, mais le fils de sa sœur, ou, à son défaut, son plus proche parent en ligne féminine. Si toute une branche vient à s'éteindre, la plus noble matrone de la tribu on

de la nation choisit le sujet qui lui plaît davantage et le déclare chef.

Il faut avoir un âge mûr pour gouverner, et si le chef héréditaire n'y est pas encore parvenu, on lui donne un régent, qui a toute l'autorité, mais qui l'exerce sous le nom du mineur. En général, ces chefs ne reçoivent pas de grandes marques de respect, et, s'ils sont toujours obéis, c'est qu'ils savent jusqu'où ils doivent commander. Il est vrai même qu'ils prient ou proposent plutôt qu'ils ne commandent, et que jamais ils ne sortent des bornes du peu d'autorité qu'ils ont. Ainsi c'est la raison qui gouverne, et le gouvernement est d'autant plus efficace que l'obéissance est plus libre et qu'on n'a pas à craindre qu'il ne dégénère en tyrannie.

Il y a plus, chaque famille a le droit de se choisir un conseiller et un assistant du chef, qui doit veiller à ses intérêts et sans l'avis duquel le chef ne saurait rien entreprendre. Ces conseillers sont surtout obligés d'avoir l'œil sur le trésor public, et c'est particulièrement à eux qu'il appartient d'en marquer l'emploi. Leur réception se fait dans un conseil général, mais on n'en donne point avis aux alliés, comme on le fait aux élections et aux installations des chefs. Dans les nations huronnes, ce sont les femmes qui nomment

les conseillers, et souvent elles choisissent des personnes de leur sexe.

Ce corps des conseillers ou assistants est le premier de tous ; le second est celui des anciens, c'est-à-dire de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité. Le dernier est celui des guerriers. Il comprend tous ceux qui sont en état de porter les armes. Ce corps a souvent à sa tête le chef de la nation ou celui de la bourgade ; mais il faut qu'auparavant il se soit distingué par quelque action de valeur, sinon il est obligé de servir en qualité de subalterne, c'est-à-dire de simple soldat, car il n'y a point de grade dans la milice des sauvages.

A la vérité, un grand parti peut avoir plusieurs chefs ; parce qu'on donne ce titre à tous ceux qui ont déjà commandé, mais ils n'en sont pas moins soumis au commandant du parti, espèce de général sans caractère, sans autorité réelle, qui ne peut ni récompenser ni punir, que ses soldats peuvent quitter quand il leur plaît, sans qu'il ait rien à leur dire, et qui néanmoins n'est presque jamais contredit ; tant il est vrai que parmi les hommes qui se conduisent par la raison, et qui sont guidés par l'honneur et le zèle pour la patrie, l'indépendance ne détruit pas la subordination, et que souvent l'obéissance libre et volontaire est toujours celle sur laquelle ou peut plus sûrement compter. Au

reste, les qualités requises pour un chef de guerre, sont d'être heureux, brave et désintéressé. Il n'est pas étonnant qu'on obéisse sans peine à un homme en qui on reconnaît ces trois caractères.

Les femmes ont la principale autorité chez tous les peuples de la langue huronne, si on excepte le canton iroquois d'Onneyouth, où elle est alternative entre les deux sexes. Mais si tel est le droit, la pratique y est rarement conforme. Dans le vrai, les hommes ne parlent aux femmes que de ce qu'ils veulent bien qu'elles sachent, et rarement une affaire importante leur est communiquée, quoique tout se fasse en leur nom et que les chefs ne soient que leurs lieutenants. On m'a pourtant assuré que ce sont encore elles qui délibèrent les premières sur ce qu'on propose dans le conseil, et qu'elles donnent ensuite le résultat de leurs délibérations aux chefs, qui en font le rapport au conseil général composé des anciens ; mais il y a bien de l'apparence que tout cela se fait pour la forme et avec les restrictions que je viens de dire. Les guerriers délibèrent aussi entre eux sur tout ce qui est de leur ressort; mais ils ne peuvent rien dire d'important, ni qui intéresse la nation ou la bourgade. Tout doit être examiné et arrêté dans le conseil des anciens, qui juge en dernière instance.

Il faut convenir qu'on procède dans ces assemblées

avec une sagesse, une maturité, une habileté, je dirai même, communément, une probité qui aurait fait honneur à l'aréopage d'Athènes et au sénat de Rome, dans les plus beaux jours de ces républiques. C'est qu'on n'y conclut rien avec précipitation, et que les grandes passions, qui ont si fort altéré la politique, même parmi les chrétiens, n'ont point encore prévalu dans ces sauvages sur le bien public. Les intéressés ne laissent pas de faire jouer bien des ressorts et d'employer un manége dont on aurait peine à croire capables des barbares, pour venir à bout de leurs desseins. Il est encore vrai qu'ils ont tous au souverain degré le grand art de cacher leur marche ; mais, pour l'ordinaire, la gloire de la nation et les motifs d'honneur sont les principaux mobiles de toutes leurs entreprises. Ce qu'on ne peut excuser en eux, c'est que le plus souvent ils mettent leur honneur à se venger, et qu'ils ne donnent point de bornes à leur vengeance : défaut que le seul christianisme peut bien corriger, et que toute notre politesse et notre religion ne corrigent pas toujours.

Chaque tribu a son orateur dans chaque bourgade, et il n'y a guère que ces orateurs qui aient droit de parler dans les conseils publics et dans les assemblées générales. Ils parlent toujours bien et à propos. Outre cette éloquence naturelle, que nul de ceux qui les ont connus ne leur conteste, ils ont une connaissance

parfaite des intérêts de ceux qui emploient leur ministère, et une dextérité à mettre leur bon droit dans tout son jour, qui ne peut aller plus loin. En quelques occasions, les femmes ont un orateur, qui parle en leur nom et comme s'il était uniquement leur intrerprète.

Des peuples, qu'on peut dire ne posséder rien, ni en public, ni en particulier, et qui n'ont point l'ambitiou de s'étendre, devraient, ce me semble, avoir peu de chose à démêler les uns avec les autres. Mais l'esprit de l'homme, naturellement inquiet, ne saurait demeurer sans action, et il est ingénieux à se procurer de quoi s'occuper. Ce qui est certain, c'est que nos sauvages négocient sans cesse et qu'ils ont toujours quelques affaires sur le tapis. Ce sont des traités à conclure ou à renouveler, des offres de service, des civilités réciproques, des alliances qu'on ménage, de invitations à la guerre, des compliments sur la mort d'un chef ou d'une personne considérable. Tout cela se fait avec une dignité, une attention, j'ose même dire une capacité digne des affaires les plus importantes ; et elles le sont quelquefois plus qu'il ne paraît : car ceux qu'on député pour cela ont presque toujours des instructions secrètes ; et le motif apparent de leur députation n'est souvent qu'un voile qui en cache un autre beaucoup plus sérieux.

La nation du Canada qui, depuis deux siècles, y fait

la première figure, est l'iroquoise. Ses succès à la guerre lui ont donné sur la plupart des autres une supériorité qu'aucune d'elle n'est plus en état de lui disputer, et, de pacifique qu'elle était autrefois, elle est devenue fort inquiète et fort intrigante, mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable que l'avantage de sa situation, qu'elle sut bientôt reconnaître, et dont elle a très-bien su profiter. Placée entre nous et les Anglais, elle a compris d'abord que les uns et les autres seraient obligés de la ménager ; et il est vrai que la principale attention des deux colonies, depuis leur établissement, a été de la gagner, ou de l'engager au moins à demeurer neutre. Persuadée, de son côté, que, si l'une des deux nations prévalait sur l'autre, elle en serait bientôt opprimée, elle a trouvé le secret de balancer leurs succès ; et, si l'on fait réflexion que toutes ses forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou six mille combattants, et que depuis long-temps elles ont diminué de plus de moitié, on conviendra qu'elle n'a pu y suppléer que par beaucoup d'habileté et d'adresse.

Pour ce qui est des particuliers et de l'intérieur des bourgades, les affaires s'y réduisent à très-peude choses et sont bientôt terminées. L'autorité des chefs ne s'étend point, ou s'étend rarement jusque-là ; et, généralement parlant, ceux qui ont quelque crédit ne

sont occupés que du public. Une seule affaire, quelque peu importante qu'elle soit, est long-temps en délibération ; tout se traite avec beaucoup de flegme et de lenteur, et rien ne se décide qu'on ait entendu tout ceux qui veulent y entrer. Si l'on a fait sous main quelque présent à un ancien pour s'assurer de son suffrage, on est sûr de l'obtenir dès que le présent est accepté. Il est presque inouï qu'un sauvage ait manqué à un engagement de cette sorte ; mais il ne le prend pas aisément, et jamais il ne reçoit des deux mains. Les jeunes gens entrent de bonne heure en connaissance des affaires, ce qui les rend sérieux et mûrs dans un âge où nous sommes encore enfant. Cela les intéresse dès leur première jeunesse au bien public, et leur inspire une émulation qu'on a grand-soin de fomenter, et dont il n'est rien qu'on ne puisse se promettre.

Le plus grand défaut de ce gouvernement, c'est qu'il n'y a presque point de justice criminelle parmi ces peuples. A la vérité, ce défaut n'a point, dans ce pays, les mêmes suites qu'il aurait parmi nous ; le grand ressort de nos passions, et la source principale des désordres qui troublent le plus la société civile, c'est-à-dire l'intérêt, n'ayant presque point de force sur des gens qui ne songent point à thésauriser et s'embarrassent fort peu du lendemain.

On peut encore leur reprocher avec justice la ma-

nière dont ils élèvent leurs enfants. Ils ne savent ce que c'est que de les châtier; tant qu'ils sont petits, on dit qu'ils n'ont point de raison, et les sauvages ne sont point dans le principe que la punition fait venir le jugement; quand ils sont dans un âge à pouvoir raisonner, on prétend qu'ils sont maîtres de leurs actions, et qu'ils n'en doivent répondre à personne. On pousse ces deux maximes jusqu'à se laisser maltraiter par des ivrognes sans même se défendre, de peur de les blesser : « Pourquoi leur faire du mal, disent-ils, quand on veut leur montrer le ridicule de cette conduite, ils ne savent ce qu'ils font. »

En un mot, ces Américains sont parfaitement convaincus que l'homme est né libre, qu'aucune puissance sur la terre n'a droit d'attenter à sa liberté, et que rien ne pourrait le dédommager de sa perte. On a même eu bien de la peine à détromper sur cela les chrétiens, et à leur faire entendre que, par une suite de la corruption de notre nature, qui est l'effet du péché, la liberté effrénée de faire le mal diffère peu d'une espèce de nécessité de le commettre, vu la force du penchant qui nous y porte; et que la loi qui nous retient nous rapproche de notre première liberté, en paraissant nous la ravir. Heureusement pour eux, l'expérience ne leur fait pas sentir, sur bien des articles essentiels, toute la vivacité de ce penchant, qui produit ailleurs tant de

crimes. Leurs connaissances étant plus bornées que les nôtres, leurs désirs le sont aussi davantage; réduits au simple nécessaire, auquel la providence a suffisamment pourvu, à peine ont-ils l'idée du superflu.

Après tout, c'est un grand désordre que cette tolérance et cette impunité; c'en est un aussi que ce défaut de subordination qui se remarque dans le public, et encore plus dans la maison, où chacun fait ce qu'il veut, où le père, la mère et les enfants vivent souvent comme des personnes rassemblées par hasard et qu'aucun lien n'unit entre eux, où de jeunes gens traitent des affaires de la famille sans en rien communiquer à leurs parents, non plus que si c'était des étrangers ; où les enfants sont élevés dans une indépendance entière, et où on s'accoutume de bonne heure à n'écouter ni la voix de la nature, ni les plus indispensables devoirs de la société.

Si, dans les nations le plus sagement gouvernées, et qui sont retenues par le frein d'une religion toute sainte, on ne laisse pas de voir quelquefois de ces monstres qui déshonorent l'humanité, ils y font du moins horreur, et les lois les répriment; mais ce qui n'est que le crime d'un particulier, quand il est suivi d'un châtiment, devient le crime de la nation qui le laisse impuni, comme le parricide même l'est parmi les sauvages. Y fut-il encore plus rare qu'il ne l'est,

cette impunité est une tache que rien ne peut laver et qui sent tout-à-fait la barbarie. Il y a pourtant en tout ceci quelques exceptious dont je parlerai bientôt; mais, en général, l'esprit de nos sauvages est tel.

Non-seulement ils sont persuadés qu'une personne qui n'est pas en son bon sens n'est point répréhensible, ou du moins ne doit pas être punie, mais ils s'imaginent encore qu'il est indigne d'un homme de se défendre contre une femme ou contre un enfant; bien entendu, apparemment, lorsqu'il n'y va point de la vie ou qu'il n'y a point de risque d'être estropié. Encore prends-on alors, s'il est possible, le parti de fuir. Mais qu'un sauvage en tue un autre dans sa cabane, s'il était ivre (et souvent fait-on semblant de l'être, quand on veut faire de semblables coups), on se coutente de plaindre et de pleurer le mort : « C'est un malheur, dit-on, le meurtrier ne savait pas ce qu'il faisait. »

S'il était de sang-froid, on suppose aisément qu'il avait de bonnes raisons pour en venir à cette extrémité. S'il est évident qu'il n'en avait point, c'est à ceux de sa cabane, comme les seuls intéressés, à le châtier. Ils peuvent le faire mourir; mais ils le font rarement; et, s'ils le font, c'est sans aucune forme de justice; de sorte que sa mort a moins l'air d'une punition légitime que d'une vengeance d'un particulier. Quelquefois un chef sera bien aise de profiter de l'occasion de se défaire

d'un mauvais sujet. En un mot, le crime n'est point puni d'une manière qui satisfasse à la justice et qui établisse la sûreté et la tranquillité publique.

Un assassinat qui intéresserait plusieurs cabanes aurait cependant toujours des suites fâcheuses ; souvent il n'en faut pas davantage pour mettre en combustion toute une bourgade et même toute une nation. C'est pourquoi, dans ces rencontres, le conseil des anciens ne néglige rien pour accommoder de bonne heure les parties, et, s'il en vient en bout, c'est ordinairement le public qui fait les présents et toutes les démarches nécessaires auprès de la famille offensée. La prompte punition du coupable finirait d'abord toute affaire ; et, si les parents du mort peuvent l'avoir en leur puissance, il leur est permis d'en faire ce qu'ils veulent ; mais sa cabane croit qu'il n'est pas de son honneur de le sacrifier, et souvent le village ou la nation ne juge pas à propos de l'y contraindre.

J'ai lu dans une lettre du P. de Brebeuf, qui a longtemps vécu parmi les Hurons, que ces sauvages avaient coutume de punir les assassins de cette manière : ils étendaient le corps mort sur des perches, au haut d'une cabane, et le meurtrier était obligé de se tenir plusieurs jours de suite immédiatement au-dessous, et de recevoir tout ce qui découlait de ce cadavre ; non-seulement sur lui, mais encore sur sa nourriture, qu'on

mettait auprès de lui, à moins que, par un présent considérable fait à la cabane du défunt, il n'obtînt de garantir ses vivres de ce poison. Mais le missionnaire ne dit point si cela se faisait par autorité publique, ou si c'était seulement une représaille dont usaient les intéressés quand ils pouvaient avoir l'assassin en leur présence.

Quoiqu'il en soit, le moyen le plus usité parmi tous les sauvages pour dédommager les parents d'un homme qui a été assassiné, c'est de le remplacer par un prisonnier de guerre. Alors ce captif est presque toujours adopté; il entre dans tous les droits du défunt, et fait bientôt oublier celui dont il occupe la place. Il est néanmoins quelques crimes odieux qui sont sur-le-champ punis de mort, du moins parmi quelques nations, tels sont les maléfices.

Quiconque en est soupçonné n'est en sûreté nulle part. On lui fait même subir, quand on s'est saisi de lui, une sorte de question pour l'obliger à nommer ses complices, après quoi il est condamné au supplice des prisonniers de guerre ; mais on demande auparavant le consentement de sa famille, qui n'oserait le refuser. Les moins criminels sont assommés avant d'être brûlés. On traite à peu près de même ceux qui déshonorent leurs familles, et, pour l'ordinaire, c'est la famille même qui en fait justice.

Parmi les Hurons, qui étaient fort enclins à dérober, et qui le faisaient avec une dextérité dont nos plus habiles filous se feraient honneur, il était permis, quand on avait découvert le voleur, non-seulement de lui reprendre ce qu'il avait repris, mais encore d'enlever tout ce qui était dans sa cabane, et de le dépouiller tout nu, lui, sa femme et ses enfants, sans qu'ils pussent faire la moindre résistance. D'ailleurs, pour éviter toutes les contestations qui pouvaient naître à ce sujet, on était convenu de certains points dont on ne s'écartait jamais. Par exemple, toute chose trouvée, n'y eût-il qu'un instant qu'elle eût été perdue, était à celui qui l'avait trouvée, pourvu que celui à qui elle était auparavant ne l'eût point déjà réclamée. Mais pour peu qu'on remarquât de la supercherie de la part du premier, on l'obligeait de restituer; ce qui occasionait quelquefois des dissensions assez difficiles à terminer. Voici un trait assez singulier en ce genre.

Une bonne vieille n'avait pour tout bien au monde qu'un collier de porcelaine qui valait environ dix écus de notre monnaie, et elle le portait partout avec elle enfermé dans un petit sac. Un jour qu'elle travaillait aux champs, elle avait suspendu son sac à un arbre. Une autre femme, qui s'en aperçut, et qui avait grande envie de lui escamoter son collier, crut l'occasion favorable de s'en saisir sans qu'on pût l'accuser de vol;

elle ne le perdit point de vue, et, au bout d'une heure ou deux, la vieille étant passée dans le champ voisin, elle courut à l'arbre prit le sac, et se mit à crier qu'elle avait fait une bonne trouvaille. La vieille, à ce cri, tourne la tête, et dit que ce sac lui appartient, que c'est elle qui l'a suspendu à l'arbre, qu'elle ne l'a ni perdu ni oublié, et que son intention était de le reprendre à la fin de son travail. Sa partie lui répond qu'on ne juge pas des intentions, et qu'étant sortie de son champ sans avoir repris son sac, elle était censée l'avoir oublié.

Après bien des contestations entre ces deux femmes, qui ne se dirent pourtant pas un mot désobligeant, l'affaire fut portée devant un arbitre, qui fut le chef du village, et dont voici quelle fut la décision :

« A juger dans la rigueur, dit-il, le sac appartient à celle qui l'a trouvé ; mais les circonstances sont telles que, si cette femme ne veut pas être taxée d'avarice, elle doit le rendre à celle qui le réclame, et se contenter de quelque petit présent que celle-ci ne peut se dispenser de lui faire. »

Les deux parties acquiescèrent à ce jugement ; et il est bon d'observer que la crainte d'être noté d'avarice a bien autant de pouvoir sur l'esprit des sauvages qu'en aurait la crainte du châtiment, et qu'en général ces

peuples se conduisent beaucoup plus par les principes d'honneur que par tout autre motif.

Ce que je vais ajouter en donnera une nouvelle preuve. J'ai dit plus haut que, pour empêcher les suites d'un meurtre, le public se charge de faire les soumissions pour les coupables, et de dédommager les intéressés; croiriez-vous bien que cela même a plus de force pour prévenir ces désordres que les lois les plus sévères? Rien n'est pourtant plus vrai, car, comme ces satisfactions coûtent beaucoup à des hommes dont la fierté passe tout ce qu'on peut en dire, le criminel est plus sensible à la peine où il voit le public à son sujet, qu'il ne le serait à la sienne propre, et le zèle de l'honneur de la nation retient beaucoup plus puissamment ces barbares que ne pourrait faire la crainte de la mort et des supplices.

D'ailleurs, il est certain que l'impunité n'a pas toujours régné parmi eux autant qu'elle a fait depuis, et nos premiers missionnaires ont encore trouvé des traces de l'ancienne rigueur avec laquelle ils savaient réprimer les crimes. Le vol, en particulier, a toujours été regardé comme une tache qui déshonorait une famille, et chacun était en droit d'en effacer la honte avec le sang du coupable. Le P. de Brebeuf aperçut un jeune Huron qui assommait une fille; il courut à lui pour l'arrêter, et lui demanda ce qui le portait à cette vio-

lence. « C'est ma sœur, lui répondit le sauvage, elle a volé ; je veux expier par sa mort l'affront qu'elle m'a fait et à toute notre famille. »

Pour ce qui est des degrés de parenté par rapport au mariage, les Hurons et les Iroquois y sont fort scrupuleux : il faut chez eux n'être point du tout parent pour s'épouser; l'adoption même est comprise dans cette loi.

Il ne se peut rien imaginer au delà du soin que les mères prennent de leurs enfants tandis qu'ils sont au berceau ; mais, du moment qu'elles les ont sevrés, elles les abandonnent absolument à eux-mêmes, non par dureté ou indifférence, car elles ne perdent qu'avec la vie la tendresse qu'elles ont pour eux, mais parce qu'elles sont persuadées qu'il faut laisser faire la nature et ne la gêner en rien. L'acte qui termine la première enfance est l'imposition du nom, qui est pour ces peuples une affaire importante.

La cérémonie s'en fait dans un festin où il ne paraît que des personnes du même sexe que l'enfant qu'on doit nommer. Pendant le repas, cet enfant est sur les genoux de son père ou de sa mère, qui ne cessent point de le recommander aux esprits, surtout à celui qui doit être son génie tutélaire, car chacun a le sien ; mais il ne l'a point en naissant. On ne crée jamais de nouveaux noms : chaque famille en a un certain nombre qui reviennent tour à tour; quelquefois même on

en change avec l'âge, et il y en a qui ne peuvent être portés au-delà d'un certain âge ; mais je ne crois pas que cela se pratique partout. Et comme, parmi quelques peuples, en prenant un nom on se met à la place de celui qui l'a porté le dernier, il arrive quelquefois qu'un enfant se voit traiter de grand-père par celui qui pourrait être le sien.

On n'appelle jamais un homme par son nom propre, quand on lui parle dans le discours familier, ce serait une impolitesse; on lui donne toujours la qualité qu'il a à l'égard de celui qui parle; mais, quand il n'y a entre les deux ni parenté ni affinité, on se traite de frères, d'oncles, de neveux ou de cousins, suivant l'âge de l'un et de l'autre, ou selon l'estime qu'on fait de la personne à qui on adresse la parole.

Au reste, ce n'est pas tant pour rendre les noms immortels, si j'ose ainsi m'exprimer, qu'on les relève, que pour engager ceux à qui on les donne, ou à imiter les belles actions de ceux qui les ont portés, ou à les venger s'ils ont été tués ou brûlés, ou enfin à soulager leurs familles. Ainsi, une femme qui a perdu son mari ou son fils, ne se trouve plus appuyée de personne, diffère le moins qu'elle peut à faire passer le nom de celui qu'elle pleure sur quelqu'un qui puisse lui en tenir lieu. Enfin, on change encore de nom en plusieurs autres occasions qu'il serait trop long de détail-

ler; il suffit pour cela d'un songe ou d'une ordonnance du médecin, ou de quelque raison aussi frivole.

Les enfants du sauvage, au sortir du berceau, ne sont gênés en aucune manière, et, dès qu'ils peuvent se rouler sur les pieds et sur les mains, on les laisse aller où ils veulent tout nus, dans l'eau, dans le bois, dans la boue et dans la neige, ce qui leur fait un corps robuste, leur donne une grande souplesse dans les membres, les endurcit contre les injures de l'air, mais aussi leur cause des faiblesses d'estomac et de poitrine qui les ruinent de bonne heure. L'été, ils courent, dès qu'ils sont levés, à la rivière ou dans les lacs, et y demeurent une partie du jour à batifoler, comme on voit les poissons se jouer, quand il a fait beau temps, vers la surface de l'eau. Il est certain que rien n'est plus propre que cet exercice à les dénoueret à les rendre agiles.

On leur met aussi de très-bonne heure l'arc et la flèche en main, et, pour exciter en eux cette émulation, qui est la meilleure maîtresse des arts, il n'est pas nécessaire de mettre leur déjeûner au haut d'un arbre, comme on faisait aux jeunes Lacédémoniens ; ils naissent tous avec cette passion pour la gloire qui n'a pas besoin d'être aiguillonnée ; aussi tirent-ils leurs flèches avec une justesse étonnante, et il ne leur a presque rien coûté pour en acquérir une semblable dans l'usage

de nos armes à feu. On les fait encore lutter ensemble, et ils s'acharnent tellement à cet exercice, que souvent ils se tueraient, si on n'avait pas le soin de les séparer; ceux qui ont le dessous en conçoivent un si grand dépit, qu'ils ne se donnent pas le moindre repos qu'ils n'aient eu leur revanche.

En général, on peut dire que les pères et les mères ne négligent rien pour inspirer à leurs enfants certains principes d'honneur qu'ils conservent toute leur vie, mais qu'ils appliquent souvent assez mal, et c'est à quoi se réduit toute l'éducation qu'ils leur donnent. Quand ils les instruisent sur cela, c'est toujours d'une manière indirecte; la plus ordinaire est de leur raconter les belles actions de leurs ancêtres, ou ceux de leur nation. Ces jeunes gens prennent feu à ces récits, et ne soupirent plus qu'après les occasions d'imiter ce qu'on leur a fait admirer. Quelquefois, pour les corriger de leurs défauts, on emploie les prières et les larmes, mais jamais les menaces : elles ne feraient aucune impression sur des esprits prévenus que personne au monde n'est en droit de contraindre.

On ne distingue point ici les nations par leur habillement : les hommes, quand il fait chaud, n'ont souvent sur le corps qu'un brahier; l'hiver, ils se couvrent plus ou moins, suivant le climat. Ils ont aux pieds des espèces de chaussons de peaux de chevreuil passés à

la fumée; leurs bas sont aussi de peaux ou de morceaux d'étoffe dont ils s'enveloppent les jambes. Une camisole de peau les couvre jusqu'à la ceinture, et ils portent par-dessus une couverture quand ils peuvent en avoir, sinon ils se font une robe d'une peau d'ours, ou de plusieurs peaux de castors, de loutres, ou d'autres semblables fourrures, le poil en dedans. Les camisoles des femmes descendent jusqu'aux dessous des genoux; et, lorsqu'il fait bien froid, ou qu'elles sont en voyage, elles se couvrent la tête avec leurs couvertures ou leurs robes. J'en ai vu plusieurs qui avaient des petits bonnets faits comme des calottes; d'autres se font une espèce de capuce qui tient à leurs camisoles, et elles ont encore une pièce d'étoffe ou une peau qui leur sert de jupe, et qui les enveloppe depuis la ceinture jusqu'à mi-jambe.

Tous sont fort désireux d'avoir des chemises; mais ils ne les mettent par-dessous la camisole que quand elles sont sales, et ils les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture, car ils ne se donnent jamais la peine de les laver. Les tuniques ou camisoles de peaux sont ordinairement passées à la fumée, comme les chaussons, c'est-à-dire qu'après qu'on les en a laissé pénétrer, on les frotte un peu, et alors elles se peuvent laver comme du linge. On les prépare ainsi en les faisant tremper dans l'eau, puis en les frottant dans les

mains jusqu'à ce qu'elles soient séchées et maniables. Mais nos étoffes et nos couvertures paraissent bien plus commodes aux sauvages.

Plusieurs se font piquer, comme autrefois les Pictes, par tout le corps; d'autres en quelques endroits seulement. Ce n'est pas pour eux un pur ornement; ils y trouvent encore, dit-on, de grands avantages : cela sert beaucoup à les garantir du froid, les rend moins sensibles aux injures de l'air, et les délivre de la persécution des moucherons. Il n'y a néanmoins que dans les pays occupés par les Anglais, surtout dans la Virginie, que l'usage de se faire piquer par tout le corps soit bien commun. Dans la Nouvelle-France, la plupart se contentent de quelques figures d'oiseaux, de sepents et d'autres animaux, et même de feuillages et autres figures semblables, sans ordre ni symétrie, mais, suivant le caprice de chacun, souvent au visage, et quelquefois même sur les paupières. Beaucoup de femmes se font piquer aux endroits du visage qui répondent aux mâchoires, pour se garantir des maux de dents.

Cette opération n'est pas douloureuse en elle-même; voici la manière dont elle se fait : on commence par tracer sur la peau bien tendue la figure qu'on y veut mettre; on pique ensuite avec des arêtes de poissons

ou des aiguilles tous ces traits, de proche en proche, jusqu'à en faire sortir le sang; puis on passe par-dessus du charbon pilé et les autres couleurs bien broyées et pulvérisées. Ces poudres s'insinuent sous la peau, et les couleurs ne s'effacent jamais. Mais, peu de temps après, la peau enfle ; il s'y forme une galle accompagnée d'inflammation. La fièvre survient ordinairement; et si le temps était trop chaud, ou que l'opération eût été poussée trop loin, il y aurait du danger pour la vie.

Les couleurs dont on se peint le visage et la graisse dont on se frotte par tout le corps produisent les mêmes avantages, et donnent, selon ces peuples, autant de bonne grâce que la piqûre. Les guerriers se peignent, lorsqu'ils se mettent en campagne, pour intimider leurs ennemis, peut-être aussi pour cacher leur peur; car il ne faut pas croire qu'ils en soient tous exempts. Les jeunes gens le font pour couvrir un air de jeunesse qui les ferait moins estimer des vieux soldats, ou la pâleur qui leur serait restée d'une maladie et qu'ils craindraient qu'on ne prît pour un effet de leur peu de courage. Ils le font encore pour se rendre plus beaux; mais alors les couleurs sont plus vives et plus variées. On peint les prisonniers destinés à la mort; je n'en sais pas la raison : c'est peut-être pour parer la victime qui doit être sacrifiée au dieu de la guerre. Enfin,

on peint les morts pour les exposer couverts de leurs plus belles robes, et c'est sans doute pour couvrir la pâleur de la mort qui les défigure.

Les couleurs dont on se sert dans ces occasions sont les mêmes qu'on emploie pour teindre les peaux, et elles se tirent de certaines terres et de quelques écorces d'arbres. Elles ne sont pas bien vives, mais elles ne s'effacent pas aisément. Les hommes ajoutent à cette parure du duvet de cygnes ou d'autres oiseaux, qu'ils sèment sur leurs cheveux graissés en guise de poudre. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs et des bouquets de poil de différents animaux; tout cela bizarrement placé. La figure des cheveux, tantôt hérissés d'un côté et applatis de l'autre, ou arrangés en mille manières différentes; des pendants aux oreilles et quelquefois aux narrines; une grande coquille de porcelaine qui pend à leur cou ou sur leur estomac; des couronnes de plumes d'oiseaux rares, des griffes ou des ongles, des serres, des pattes ou des têtes d'oiseaux de proie, de petites cornes de chevreuils, tout cela entre aussi dans leur ajustement. Mais ce qu'ils ont de plus précieux est toujours employé à parer les captifs, lorsque ces malheureux font leur première entrée dans le village de leurs vainqueurs.

Le plus grand soin des hommes est de parer leur tête. C'est tout le contraire pour les femmes; elles n'y

mettent presque rien ; elles sont seulement jalouses de leurs cheveux, et elles se croiraient déshonorées si on les leur coupait. Aussi, lorsqu'à la mort de leurs parents elles s'en coupent une partie, elles prétendent leur marquer la plus grande douleur dont elles soient capables. Pour les conserver, elles les graissent souvent, les poudrent avec de l'écorce de pérusse réduite en poudre, et quelquefois avec du vermillon ; puis elles les enveloppent d'une peau d'anguille ou de serpent, en forme de cadenettes qui leur pendent jusqu'à la ceinture. Pour ce qui est du visage, elles se contentent d'y tracer quelques lignes avec du vermillon ou d'autres couleurs.

Leurs narines ne sont jamais percées, et il n'y a que parmi quelques nations qu'elles se percent les oreilles; alors elles y insèrent, comme font aussi les hommes, ou elles y laissent pendre des grains de porcelaines. Lorsqu'elles sont dans leurs plus beaux atours, elles ont des robes où l'on remarque toutes sortes de figures peintes, de petits colliers de porcelaine attachés sans beaucoup d'ordre et de symétrie, et une espèce de bordure assez passablement travaillée, avec du poil de porc-épic qu'elles peignent aussi de différentes couleurs. Elles ornent de la même manière les berceaux de leurs enfants, et elles les chargent de toutes sortes de colifichets. Ces berceaux sont d'un bois léger, et ont à leur

extrémité d'en haut un ou deux demi-cercles de bois de cèdre, afin qu'on puisse les couvrir sans toucher à la tête de l'enfant.

Outre le soin du ménage et la provision de bois, les femmes sont presque toujours chargées seules de la culture de leurs champs. Dès que les neiges sont fondues et les eaux suffisamment écoulées, elles commencent à préparer la terre, ce qui consiste à la remuer légèrement avec un bois recourbé dont le manche est fort long, après avoir mis le feu aux tiges sèches de maïs et aux autres herbes qui étaient demeurées depuis la dernière récolte. Outre que les grains dont ces peuples font usage sont des grains d'été, on prétend que la nature du terroir de ce pays ne permet d'y rien semer avant l'hiver ; mais je crois que la véritable raison pour laquelle les grains ne pousseraient pas, si on les semait en automne, c'est qu'ils pourriraient à la fonte des neiges. Il peut se faire aussi, et c'est l'opinion de plusieurs, que le froment qu'on recueille en Canada, quoiqu'originairement venu de France, ait contracté avec le temps la propriété des grains d'été; qui n'ont pas assez de force pour pousser plusieurs fois, comme il arrive à ceux que nous semons en septembre et en octobre.

Pour l'ordinaire, les femmes s'aident mutuellement dans le travail de la campagne, et quand il est temps

de faire la récolte, elles ont quelquefois recours aux hommes, qui ne dédaignent pas d'y mettre la main. Le tout finit par une fête et par un festin qui se fait pendant la nuit. Les grains et les autres fruits se conservent dans des troncs creusés et tapissés de grandes écorces. Plusieurs y laissent le maïs dans ses épis, qui sont tressés comme parmi nous les oignons, et les étalent sur de grandes perches au-dessus de l'entrée des cabanes; d'autres l'égrainent et en remplissent de grands paniers d'écorce percés de toutes parts, pour empêcher qu'il ne s'échauffe. Mais lorsqu'on est obligé de s'absenter pour quelque temps, ou qu'on appréhende quelque irruption de l'ennemi, on fait de grandes caches en terre, où ces grains se conservent très-bien.

Dans les quartiers septentrionaux, on sème peu, et en plusieurs endroits on ne sème point du tout ; mais on achète le maïs par échange. Ce légume est fort sain, il est nourrissant et ne charge point l'estomac. La plus ordinaire façon de l'accommoder parmi nos voyageurs français est de le *lessiver*, c'est-à-dire de le faire bouillir quelque temps dans une espèce de lessive. En cet état, il se garde long-temps; on en fait ses provisions pour les voyages de long cours; et, à mesure qu'on en a besoin, on achève de le faire cuire dans l'eau, ou dans du bouillon, si on a de quoi en faire, et on y met un peu de sel.

Ce n'est pas un mets désagréable; mais bien des gens sont persuadés que le trop grand usage en est nuisible à la santé, parce que la lessive lui laisse une qualité corrossive dont on se ressent avec le temps. Lorsque le maïs est en épi et encore vert, quelques-uns le font griller sur le charbon, et il a un très-bon goût; nos Canadiens le nomment blé groulé. Il y en a une espèce particulière qui s'ouvre dès qu'il a senti le feu; on l'appelle blé fleuri, et il est fort délicat. C'est de quoi on régale ordinairement les étrangers. On le porte en quelques endroits chez les personnes de considération qui arrivent dans un village, à peu près comme on fait en France le présent de ville.

Enfin, c'est de ce légume que se fait la sagamité, qui est la nourriture la plus commune de nos sauvages. Pour cela, on commence par le griller; ensuite on le pile et on en ôte la paille; puis on en forme une espèce de bouillie assez limpide, quand on n'a pas de viande ou de pruneaux pour en relever le goût. On le réduit quelquefois en farine froide, et c'est une des plus commodes et des meilleures provisions qu'on puisse faire pour les voyages. Les gens de pied ne sauraient même en porter d'autres. On fait aussi bouillir le maïs dans son épi lorsqu'il est encore tendre; puis on le grille un peu, on l'égraine, et on le fait

sécher au soleil; on le garde long-temps, et la sagamité qu'on en fait a un très-bon goût.

Le détail de ces mets vous fera comprendre que les sauvages ne sont point délicats dans leur nourriture; nous trouverions même qu'ils ont le goût fort dépravé, s'il était possible de fixer le goût. Ils aiment la graisse, et elle domine dans tous leurs apprêts quand ils peuvent en avoir. Quelques livres de chandelles dans une chaudière de sagamité la leur font trouver excellente; ils y mettent même quelquefois des choses qu'on ne peut dire, et contre lesquelles ils sont surpris de nous voir nous révolter.

Les nations méridionales n'avaient pour toute batterie de cuisine que des vaisseaux de terre cuite. Dans le nord, on se servait de chaudières de bois, et on y faisait bouillir l'eau en y jetant des cailloux rougis au feu. Nos marmites de fer ont paru aux uns et aux autres plus commodes que tout cela; et c'est de la marchandise dont on est plus assuré d'avoir le débit quand on trafique avec eux. Dans les nations occidentales, la folle avoine prend la place du maïs; elle est aussi bien saine: et, si elle est moins nourrissante, la chasse du bœuf, qui est abondante dans ces quartiers-là, y supplée.

Parmi les sauvages errants et qui ne cultivent point du tout la terre, lorsque la chasse et la pêche leur

manquent, leur unique ressource est une espèce de mousse qui croît sur certains rochers, et que nos Français ont nommée trippe-de-roches; rien n'est plus insipide que ce mets, qui n'a pas même beaucoup de substance; c'est bien là être réduit au pur nécessaire pour ne pas mourir de faim. J'ai encore plus de peine à comprendre ce qui m'a pourtant été attesté par des personnes dignes de foi, que des sauvages mangent avec délices une espèce de maïs qu'on laisse pourrir dans une eau dormante, comme nous faisons du chanvre, et qu'on en retire tout noir et puant. On ajoute même que ceux qui ont pris goût à un mets aussi étrange ne veulent rien perdre de l'eau, ou plutôt de la fange qui en découle, et dont l'odeur seule serait capable de faire bondir le cœur à tout autre. C'est apparemment la nécessité qui a fait découvrir ce secret, et, si elle n'en fait pas encore tout l'assaisonnement, rien ne prouve mieux qu'on ne doit point disputer des goûts.

Les femmes sauvages font du pain de maïs, et, quoique ce ne soit qu'une masse de pâte mal pétrie, sans levain, et cuite sous la cendre, ces peuples le trouvent très-bon et en régalent leurs amis; mais il faut le manger chaud; il ne se conserve point quand il est froid. Quelquefois on y mêle des fèves, divers fruits,

de l'huile et de la graisse; il faut de bons estomacs pour digérer de tels salmigondis.

Les tournesols ne servent aux sauvages qu'à leur donner une huile dont ils se frottent ; ils la tirent plus communément de la graine que de la racine de cette plante. Cette racine est un peu différente de ce que nous appelons en France topinambours. Les patates, si communes dans les îles et dans le continent de l'Amérique méridionale, ont été semées avec succès dans la Louisiane. L'usage continuel que faisaient toutes les nations du Canada d'une espèce de petun, qui croît partout dans ce pays, a fait dire à quelques voyageurs qu'ils en avalaient la fumée et qu'elle les nourrissait ; mais cela ne s'est point trouvé vrai et n'était fondé que sur ce qu'on les a souvent vus rester fort long-temps sans manger. Depuis qu'ils ont goûté de notre tabac, ils ne peuvent presque plus souffrir leur petun ; et il est fort aisé de les contenter sur cela; car le tabac vient fort bien ici, et l'on prétend même qu'en choisissant bien les terrains on en aurait d'excellent.

Les petits ouvrages des femmes, et ce qui les occupe ordinairement dans les cabanes, sont de faire du fil des pellicules intérieures de l'écorce d'un arbre qu'on appelle le bois-blanc, et elles le travaillent à peu près comme on fait parmi nous celui de chanvre. Ce sont

encore les femmes qui font les teintures; elles travaillent aussi à plusieurs ouvrages d'écorce, où elles font de petites figures avec du poil de porc-épic; elles font de petites tasses ou autres ustensiles de bois; elles peignent et brodent des peaux de chevreuils; elles tricotent des ceintures et des jarretières avec de la laine de bœuf.

Pour les hommes, ils se font gloire de leur oisiveté, et passent en effet plus de la moitié de la vie sans rien faire, persuadés que le travail journalier dégrade l'homme, et n'est d'obligation que pour les femmes L'homme, disent-ils, n'est que pour la guerre, la chasse et la pêche. C'est cependant à eux à faire tout ce qu'il est nécessaire pour ces trois exercices. Ainsi, les armes, les filets, et tout l'équipage des chasseurs et des pêcheurs les regardent principalement, aussi bien que les canots et leurs agrès, les raquettes, la bâtisse et la réparation des cabanes; mais ils se font souvent aider par les femmes. Les chrétiens s'occupent davantage; mais ils ne travaillent que par esprit de pénitence.

Ces peuples, avant que nous leur eussions donné des haches et nos autres outils, étaient fort embarrassés pour couper leurs arbres et pour les mettre en œuvre. Ils les brûlaient par les pieds, et, pour les endre et les couper, ils se servaient de haches faites avec des cailloux qui ne cassaient point, mais qu'ils

mettaient un temps infini à aiguiser. Pour les emmancher, ils coupaient la tête d'un jeune arbre, et, comme s'ils eussent voulu le greffer, ils y faisaient une entaillure dans laquelle ils inséraient la tête de la hache. Au bout de quelque temps, l'arbre, en se refermant, tenait la hâche si serrée qu'elle ne pouvait plus sortir; alors ils coupaient l'arbre de la longueur dont ils voulaient avoir le manche.

Les villages n'ont point ordinairement de figure régulière ; la plupart de nos anciennes relations nous les représentent de figure ronde, et peut-être leurs auteurs n'en avaient-ils vu que de cette sorte. Du reste, imaginez-vous un amas de cabanes sans ordre et sans alignement : les unes comme des hangards, les autres comme des tonnelles, bâties d'écorces, soutenues de quelques pieux, quelquefois revêtues en dehors d'un bousillage terre assez grossier; en un mot, construites avec moins d'art, de propreté et de solidité que celles des castors. Ces cabanes ont quinze ou vingt pieds de large, et quelquefois cent de long; alors elles ont plusieurs feux, car un feu n'occupe que trente pieds.

Quand le rez-de-chaussée ne suffit pas pour coucher tout le monde, les jeunes gens ont leurs lits sur une espèce d'estrade, élevée de cinq ou six pieds, qui règne tout le long de la cabane, les meubles et les provisions

sont au-dessus, posés sur des pièces de bois mises en travers sous le toit. Pour l'ordinaire, il y a devant l'entrée une espèce de vestibule où les jeunes gens dorment pendant l'été, et qui sert de bûcher pendant l'hiver. Les portes ne sont que des écorses suspendues comme des stores, et jamais elles ne ferment bien. Ces cabanes n'ont ni cheminées ni fenêtres; mais on laisse au milieu du toit une ouverture par où la fumée sort en partie, et qu'on est obligé de boucher quand il pleut ou quand il neige; alors il faut éteindre le feu, si on ne veut pas être aveuglé par la fumée.

Les sauvages se fortifient mieux qu'ils ne se logent; on voit des villages assez bien palissadés, avec des redoutes où l'on a toujours soin de faire de bonnes provisions d'eau et de pierres. Ces palissades sont même doubles et quelquefois triples, et ont ordinairement des créneaux à la dernière enceinte. Les pieux dont elles sont composées sont entrelassés de branches d'arbres qui ne laissent aucun vide. Il ne fallait rien de plus pour soutenir un assez long siége lorsque ces peuples ignoraient l'usage des armes à feu. Chaque village a une assez grande place; mais il est rare que ces places soient régulières.

La seule malpropreté des cabanes, et l'infection qui en est une suite nécessaire sont, pour tout autre qu'un sauvage, un supplice. Il est aisé de juger jusqu'où l'une

et l'autre doivent aller parmi des gens qui ne changent de hardes que quand les leurs tombent en lambeaux, et qui n'ont nul soin de les nettoyer. L'été, ils se baignent tous les jours, mais ils se frottent aussitôt d'huile ou de graisse d'une odeur forte. L'hiver, ils demeurent dans leur crasse, et, dans tous les temps, on ne peut entrer dans leurs cabanes, qu'on ne soit empesté.

Non-seulement tout ce qu'ils mangent est sans apprêt et ordinairement fort insipide, mais il règne dans leurs repas une malpropreté qui passe tout ce qu'on en peut dire. Ce que j'en ai vu, et ce qu'on m'en a raconté, vous ferait horreur. Il y a bien peu d'animaux qui ne mangent plus proprement, et quand on a vu ce qui se passe en cela parmi ces peuples, on ne saurait plus douter que l'imagination n'ait beaucoup de part à nos répugnances, que bien des mets qui nuisent réellement à notre santé ne produisent cet effet que par la force même de ces répugnances, et par le peu de courage que nous avons à les surmonter.

Il faut néanmoins convenir que les choses ont un peu changé sur tous les points depuis notre arrivée en ce pays ; j'en ai même vu chercher à se procurer des commodités dont ils auront peut-être bientôt de la peine à se passer. Qelques-uns commencent aussi à prendre un peu plus leurs précautions pour ne pas se trouver au dépourvu, quand la chasse leur manquera ; et, par-

mi ceux qui sont domiciliés dans la colonie, il y a bien peu à ajouter pour les faire arriver au point d'avoir un nécessaire raisonnable. Mais qu'il est à craindre que, quand ils en seront là, ils n'aillent bientôt plus loin, et ne donnent dans un superflu qui les rende plus malheureux encore qu'ils ne sont présentement dans le sein de la plus grande indigence ?

Ce ne sera pas au moins les missionnaires qui les exposeront à ce danger ; persuadés qu'il est moralement impossible de bien prendre ce juste milieu et de s'y borner, ils ont beaucoup mieux aimé partager avec ces peuples ce qu'il y a de pénible dans leur manière de vivre, que de leur ouvrir les yeux sur les moyens d'y trouver des adoucissements. Aussi eux-mêmes, qui sont tous les jours témoins de leurs souffrances, ont-ils encore bien de la peine à comprendre comment ils peuvent résister, d'autant plus qu'elles sont sans relâche, et que toutes les saisons ont leurs incommodités particulières.

Comme les villages sont toujours situés ou auprès des bois ou sur le bord de l'eau, et souvent entre les deux, dès que l'air commence à s'échauffer, les maringouins et une quantité prodigieuse d'autres moucherons excitent une persécution beaucoup plus vive encore que celle de la fumée, qu'on est même souvent obligé d'appeler à son secours, car il n'y a presque point d'au-

tre remède contre les piqûres de ces petits insectes, qui vous mettent tout le corps en feu, et ne vous permettent pas de dormir. Ajoutez à cela les marches souvent forcées et toujours très-rudes qu'il faut faire à la suite de ces barbares, tantôt dans la fange jusqu'aux genoux ; dans les bois, à travers les ronces et les épines, avec danger d'en être aveuglé ; dans les campagnes, où rien ne garantit d'un soleil aussi ardent en été que le vent est piquant pendant l'hiver.

Si l'on voyage en canot, la posture gênante où il faut s'y tenir et l'appréhension que cause, dans le commencement, l'extrême fragilité de cette voiture ; l'inaction où l'on est, et qu'il est impossible d'éviter ; la lenteur de la marche, que la moindre pluie ou un vent un peu trop fort retarde ; le peu de société qu'on peut avoir avec des gens qui ne savent rien, qui ne parlent jamais quand ils sont occupés, qui vous infectent par leurs mauvaise odeur, et qui vous remplissent de saletés et de vermine ; les caprices et les manières brusques qu'il en faut essuyer ; les avanies auxquelles on est exposé de la part d'un ivrogne ou d'un homme que quelque accident inopiné, un songe, un souvenir fâcheux, font entrer en mauvaise humeur ; la cupidité qui naît aisément dans le cœur de ces barbares à la vue d'un objet capable de les tenter, et qui a coûté la vie à plus d'un missionnaire ; et, si la guerre est dé-

clarée entre les nations parmi lesquelles on se trouve, le danger que l'on court sans cesse, ou de se voir tout-à-coup réduit à la plus dure servitude, ou de périr dans les plus affreux tourments : voilà la vie qu'ont menée surtout les premiers missionnaires. Si, depuis quelque temps, elle a été moins rude à certains égards, il y a pour les ouvriers de l'Evangile d'autres peines intérieures, et par conséquent plus sensibles, qui, bien loin de diminuer avec le temps, croissent à mesure que la colonie augmente, et que les naturels du pays ont plus de communication avec toutes sortes de personnes.

Enfin, pour vous tracer en raccourci le portrait de ces peuples, avec un extérieur sauvage, des manières et des usages qui se sentent tout-à-fait de la barbarie, on remarque en eux une société exempte de presque tous les défauts qui altèrent si souvent la douceur de la nôtre. Ils paraissent sans passion, mais ils font de sang-froid, et quelquefois par principe, ce que la passion la plus violente et la plus effrénée peut inspirer à ceux qui n'écoutent plus la raison. Ils semblent mener la vie du monde la plus misérable, et ils étaient peut-être les seuls heureux sur la terre avant que la connaissance des objets qui nous remuent et nous séduisent eût réveillé en eux une cupidité que l'ignorance retenait dans l'assoupissement, et qui n'a pourtant pas encore fait de grands ravages parmi eux. On aperçoit

en eux un mélange des mœurs les plus féroces et les plus douces, des défauts de bêtes carnacières, et des vertus et des qualités de cœur et d'esprit qui font le plus d'honneur à l'humanité : On croirait d'abord qu'ils n'ont aucune forme de gouvernement, qu'ils ne connaissent ni lois ni subordination, et que, vivant dans une indépendance entière, ils se laissent uniquement conduire au hasard et au caprice le plus indompté; cependant ils jouissent de presque tous les avantages qu'une autorité bien réglée peut procurer aux nations les plus policées. Nés libres et indépendants, ils ont en horreur jusqu'à l'ombre du pouvoir despotique, mais ils s'écartent rarement de certains principes et de certains usages fondés sur le bon sens, qui leur tiennent lieu de lois, et qui suppléent, en quelque façon, à l'autorité légitime. Toute contrainte les révolte, mais la raison toute seule les retient dans une espèce de subordination qui, pour être volontaire, n'en atteint pas moins un but qu'ils se sont proposés.

Un homme qu'ils estimeraient beaucoup les trouverait assez dociles, et leur ferait faire à peu près tout ce qu'il voudrait ; mais il n'est pas aisé d'avoir leur estime à ce point. Ils ne la donnent qu'au mérite, et à un mérite supérieur, dont ils sont aussi bons juges que ceux qui parmi nous se piquent le plus de l'être. Ils se prennent surtout par la physionomie, et il n'est

peut-être pas d'hommes au monde qui s'y connaissent mieux : c'est qu'ils n'ont pour qui que ce soit nul de ces égards qui nous séduisent, et que, n'étudiant que la nature, ils la connaissent bien. Comme ils ne sont point esclaves de l'ambition et de l'intérêt, et qu'il n'y a guère que ces deux passions qui aient affaibli dans nous ce sentiment de l'humanité que l'auteur de la nature avait gravé dans nos cœurs, l'inégalité des conditions ne leur est pas nécessaire pour le maintien de la société.

Ainsi, on ne voit point ici, ou du moins on rencontre rarement de ces esprits hautains qui, pleins de leur grandeur ou de leur mérite, s'imaginent presque qu'ils font une espèce à part, dédaignent le reste des hommes, dont, par conséquent, ils n'ont jamais la confiance et l'amour; ne connaissent point leurs semblables, parce que la jalousie qui règne entre les grands ne leur permet pas de se voir d'assez près ; ne se connaissent pas eux-mêmes, parce qu'ils ne s'étudient jamais, et qu'ils se flattent toujours; ne font pas réflexion que pour avoir entrée dans le cœur des hommes, il faut, en quelque façon, s'égaler à eux : de sorte qu'avec cette prétendue supériorité de lumière, qu'ils regardent comme une propriété essentelle du rang éminent qu'ils occupent, la plupart croupissent dans une superbe et irrémédiable ignorance de ce qu'il leur importe le plus

de savoir, et ne jouissent jamais des véritables douceurs de la vie. Dans ce pays, tous les hommes se croient également hommes, et dans l'homme ce qu'ils estiment le plus, c'est l'homme. Nulle distinction de naissance, nulle prérogative attribuée au rang, qui préjudicie au droit des particuliers ; point de prééminence attaché au mérite, qui inspire l'orgueil et qui fait trop sentir aux autres leur infériorité. Il y a peut-être moins de délicatesse dans les sentiments que parmi nous, mais plus de droiture, moins de façons, et de ce qui peut les rendre équivoques ; moins de ces recours sur soi-même.

La seule religion peut perfectionner ce que ces peuples ont de bon, et corriger ce qu'ils ont de mauvais. Cela ne leur est point particulier ; mais ce qu'ils ont de propre, c'est qu'ils y apportent moins d'obstacles quand ils ont commencé à croire ; ce qui ne peut être que l'ouvrage d'une grâce spéciale. Il est encore vrai que pour bien établir l'empire de la religion sur eux, il faudrait qu'ils la vissent pratiquer dans toute sa pureté par ceux qui la professent : ils sont très-susceptibles du scandale que donnent les mauvais chrétiens, comme le sont tous ceux qui sont instruits pour la première fois des principes de la morale évangélique.

Vous me demanderez s'ils ont une religion. A cela je réponds qu'on ne peut pas dire qu'ils n'en ont point,

mais qu'il est assez difficile de définir ce qu'ils ont. Je vais, dans le livre suivant, traiter cette question.

J'ajouterai seulement ici, pour achever le portrait des sauvages, que, jusque dans leurs démarches les plus indifférentes, on aperçoit les traces de la religion primitive, mais qui échappent à ceux qui ne les étudient pas assez, par la raison qu'elles sont encore effacées par le défaut d'instruction qu'altérées par le mélange d'un culte supertitieux et par des traditions fabuleuses.



VI

DES TRADITIONS ET DE LA RELIGION DES SAUVAGES DU CANADA.

Rien n'est plus certain, mais rien n'est en même temps plus obscur que l'idée que les sauvages de ce continent ont d'un premier être. Tous s'accordent, en général, à le regarder comme le premier esprit, le maître et le créateur du monde, mais, quand on les presse un peu sur cet article, pour savoir ce qu'ils entendent par le premier esprit, on ne trouve plus que des imaginations bizarres, des fables si mal conçues, des systèmes si peu digérés, et si peu d'uniformité,

qu'on ne peut rien dire de suivi. On prétend que les Sioux approchent beaucoup plus que les autres de ce qu'il faut penser de ce premier principe ; mais le peu de commerce qu'on a eu jusqu'ici avec eux ne m'a point permis de m'instruire de leurs traditions autant qu'il eût été à désirer, pour en parler avec quelque sorte de certitude.

Presque toutes les nations algonquines ont donné le nom de Grand-Lièvre au premier esprit ; quelques-uns l'appellent Michabou ; d'autres, Atahocan. La plupart disent qu'étant porté sur les eaux avec toute sa cour, toute composée de quadrupèdes comme lui, il forma la terre d'un grain de sable, tiré du fond de l'Océan ; et les hommes, des corps morts des animaux. Il y en a aussi qui parlent d'un dieu des eaux, lequel s'opposa au dessein du Grand-Lièvre, ou refusa du moins de le favoriser. Ce Dieu est, selon les uns, le Grand-Tigre ; mais il faut observer qu'il n'y a point de vrais tigres en Canada. Ainsi cette tradition pourrait bien venir d'ailleurs. Enfin ils ont un troisième dieu, nommé Matcomeck, qu'on invoque pendant l'hiver, et dont je n'ai rien appris de particulier.

L'Areskiou des Hurons, et l'Agreskoué des Iroquois, est, dans l'opinion de ces peuples, le souverain être et le dieu de la guerre. Ceux-ci ne donnent point aux hommes la même origine que les Algonquins ; ils ne

remontent pas même jusqu'à la première création. Ils font paraître d'abord six hommes dans le monde, et quand on leur demande qui les y a placés, ils répondent qu'ils ne le savent pas. Ils ajoutent qu'un de ces hommes monta au ciel pour y chercher une femme ; nommée Atahentsic, de laquelle il eut deux enfants, dont l'un tua l'autre.

Il n'est plus question, après cela, ni des cinq autres hommes, ni même du mari d'Atahentsic, laquelle, selon quelques-uns, n'eut qu'une fille, qui fut mère de Tabouitsaron et de Jouskeka. Celui-ci, qui était l'aîné, tua son frère, et, peu de temps après, son aieule se déchargea sur lui du soin de gouverner le monde. Ils disent encore qu'Atahentsic est la lune, et Jouskeka le soleil. Il y a bien peu de suite dans tout ceci : car le soleil est souveut pris pour Areskoui, en tant qu'il est le grand génie ; mais y a-t-il moins de contradiction dans la théologie des Egyptiens et des Grecs, qui sont les premiers sages de l'antiquité païenne. C'est qu'il est de l'essence du mensonge de se contredire, et de n'avoir aucun principe.

Les dieux des sauvages ont des corps, et vivent à peu près de la même manière que nous, mais sans aucune des incommodités auxquelles nous sommes sujets. Le terme d'esprit ne signifie chez eux qu'un être d'une nature plus excellente que les autres. Ils n'en ont

point pour imprimer ce qui passe la portée de leur intelligence, extrêmement bornée sur tout ce qui n'est pas sensible ou d'un usage commun. Ils donnent néanmoins à leurs prétendus esprits une espèce d'immensité qui les rend présents partout : car, en quelque lieu qu'on se trouve, on les invoque, on leur parle, on suppose qu'ils entendent ce qu'on leur dit, et qu'ils agissent en conséquence. A toutes les questions qu'on fait à ces barbares pour en savoir davantage, ils répondent que c'est là tout ce qu'on leur a appris; il n'y a même que quelques vieillards initiés aux mystères qui en sachent tant.

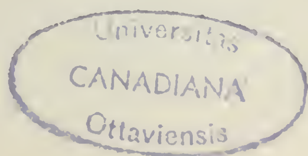
Selon les Iroquois, la postérité de Jouskeka ne passa point la troisième génération : il survint un déluge, dont personne ne se sauva; et, pour repeupler la terre, il fallut changer les bêtes en hommes. Au reste, cette notion d'un déluge universel est assez répandue parmi les Américains; mais on ne saurait guère douter qu'il n'y en ait eu un autre bien plus récent, qui fut particulier à l'Amérique. Je ne finirais point, si je voulais m'arrêter à tout ce que les sauvages débitent sur le compte de leurs principales divinités, et sur l'origine du monde. Mais outre le premier être ou le grand-esprit, et les autres dieux qui se trouvent souvent confondus avec lui, il y a une infinité de génies

ou d'esprits subalternes, bons et mauvais, qui ont tous leur culte particulier.

Les Iroquois mettent Atahentsic à la tête de ceux-ci, et font Jouskeka le chef des premiers; ils le confondent même quelquefois avec le maître du ciel. On ne s'adresse aux mauvais génies que pour les prier de ne point faire de mal; mais on suppose que les autres sont commis à la garde des hommes, et que chacun a le sien. Dans la langue huronne, on les nomme Okkis, et dans l'algonquine, Manitus. On a recours à eux dans les périls où l'on se trouve, dans les entreprises que l'on fait, et quand on veut obtenir quelque grâce extraordinaire. Il n'est rien qu'on ne croie pouvoir leur demander, quelque déraisonnable et quelque contraire même qu'il soit aux bonnes mœurs. Mais on n'est pas sous leur protection en naissant : il faut savoir manier l'arc et la flèche pour mériter cette faveur; il faut même bien des préparations pour la recevoir. C'est la plus importante affaire de la vie; en voici les principales circonstances :

On commence par noircir le visage de l'enfant; puis on le fait jeûner pendant huit jours, sans lui donner quoi que ce soit à manger, et il faut que pendant ce temps-là son futur génie tutélaire se manifeste à lui par des songes. Le cerveau creux d'un pauvre enfant

5.



qui ne fait que d'entrer dans l'adolescence ne saurait manquer de lui fournir des rêves, et tous les matins on a grand soin de les lui faire raconter. Souvent, néanmoins, le jeûne finit avant le terme marqué, peu d'enfants ayant la force de le pousser si loin; mais cela ne fait pas une difficulté : on connaît ici, comme partout ailleurs, l'usage commode des dispenses. Le génie tutélaire est joujours la chose à laquelle l'enfant a le plus souvent rêvé, et, dans le vrai, cette chose n'est que comme un symbole, ou une figure sous laquelle l'esprit se manifeste; mais il est arrivé à ces peuples, comme à tous ceux qui se sont écartés de la religion primitive, de s'attacher à la figure, et de perdre de vue la réalité.

Cependant ces symboles ne signifient rien par eux-mêmes : tantôt c'est une tête d'oiseau, tantôt le pied d'un animal, ou un morceau de bois, en un mot tout ce qu'il y a de plus commun et de moins précieux. On le conserve néanmoins avec autant de soin que les anciens en apportaient à la conservation de leurs dieux pénates. Il n'est même rien dans la nature, si on en croit les sauvages, qui n'ait son esprit; mais il y en a de tous les ordres, et tous n'ont pas la même vertu. Dès qu'ils ne comprennent pas une chose, ils lui attribuent un génie supérieur, et la manière de s'exprimer alors est de dire : « C'est un esprit. » Il en est

de même, à plus forte raison, des hommes : ceux qui ont des talents singuliers, ou qui font des choses extraordinaires, ce sont des esprits, c'est-à-dire qu'ils ont un génie tutélaire d'un ordre plus relevé que le commun.

Quelques-uns, et surtout les jongleurs, tâchent de persuader à la multitude qu'ils souffrent des transports extatiques, cette manie a été dans tous les temps et parmi tous les peuples, et a enfanté toutes les fausses religions. La vanité si naturelle aux hommes, n'a point imaginé de ressorts plus efficaces pour maîtriser les simples, et la multitude entraîne à la fin ceux qui se piquent le plus de sagesse. Les imposteurs américains ne doivent rien aux autres sur ce point, et ils savent en tirer tout l'avantage qu'ils prétendent. Les jongleurs ne manquent jamais de publier que, durant leurs prétendues extases, leurs génies leur donnent de grandes connaissances des choses les plus éloignées et de l'avenir; et, comme le hasard, si on ne veut pas que le démon s'en mêle, les fait quelquefois deviner ou conjecturer assez juste, ils acquièrent par là un grand crédit : on les croit des génies du premier ordre.

Dès qu'on a déclaré à un enfant ce qu'il doit désormais regarder comme son génie protecteur, on l'instruit avec soin de l'obligation où il est de l'honorer, de

suivre les avis qu'il en recevra pendant son sommeil, de mériter ses faveurs, de mettre en lui toute sa confiance, et de craindre les effets de son courroux, s'il néglige de s'acquitter de ce qu'il lui doit. La fête se termine par un festin; et l'usage est aussi de faire piquer sur le corps de l'enfant la figure de son okki ou de son manitou. Il semble qu'un engagement si solennel et dont la marque ne peut jamais être effacée, doive être inviolable; il faut néanmoins bien peu de choses pour le rompre.

Les sauvages ne conviennent pas volontiers qu'ils ont tort, même avec leurs dieux, et ne font nulle difficulté de se justifier à leurs dépens. Ainsi, à la première occasion de se condamner soi-même ou de jeter la faute sur son génie tutélaire, c'est toujours sur celui-ci qu'on la jette; on en cherche un autre sans façon, et cela se fait avec les mêmes précautions que la première fois. Les femmes ont aussi leurs manitous ou leur okkis, mais elles n'y font pas autant d'attention que les hommes, peut-être parce qu'elles leur donnent moins d'occupation.

On fait à tous ces esprits différentes sortes d'offrandes, qu'on appellera, si l'on veut, des sacrifices. On jette dans les rivières et dans les lacs du petun, du tabac ou des oiseaux qu'on a égorgés, pour se rendre propice le dieu des eaux. En l'honneur du soleil, et

quelquefois même des esprits subalternes, on met dans le feu de toutes les choses dont on fait usage, et qu'on connaît tenir d'eux. C'est quelquefois par reconnaissance, mais plus souvent par intérêt; la reconnaissance même est intéressée, car ces peuples ne connaissent point les sentiments du cœur envers leurs divinités. On remarque aussi, en quelques occasions, des espèces de libations, et tout cela est accompagné d'invocations en termes mystérieux que les sauvages n'ont jamais pu expliqner aux Européens, soit que dans le fond ils ne signifient rien, soit que le sens n'en ait pas été transmis par la tradition avec les paroles; peut-être aussi nous en font-ils mystère.

On voit encore des colliers de porcelaine, du tabac, des épis de maïs, des peaux et des animaux tout entiers, surtout des chiens, sur les bords des chemins difficiles ou dangereux, sur des rochers et à côté des rapides, et ce sont autant d'offrandes qu'ou a faites aux esprits qui président ces lieux. J'ai dit que le chien est la victime la plus ordinaire qu'on leur immole : on les suspend quelquefois tout vivants à un arbre par les pattes de derrière, et on les y laisse mourir enragés. Le festin de guerre, qui se fait toujours de chiens, peut bien aussi passer pour un sacrifice. Enfin, on rend à peu près les mêmes honneurs aux esprits malfaisants qu'à ceux qui passent pour

propices, quand on a quelque chose à craindre de leur malice.

Ainsi, parmi ces peuples, qu'on a prétendu n'avoir aucune idée de religion ni de divinité, presque tout paraît l'objet d'un culte religieux, ou du moins y avoir quelque rapport. Quelques-uns se sont imaginé que leurs jeûnes n'avaient point d'autres but que de les accoutumer à supporter la faim, et je conviens que ce motif y pourrait bien entrer pour quelque chose; mais toutes les circonstances dont ils sont accompagnés ne laissent aucun lieu de douter que la religion n'y ait la principale part, n'y eût-il que cette attention dont j'ai parlé à observer les songes pendant ce temps-là, car il est certain que ces songes sont regardés comme de véritables oracles et des avertissements du ciel.

Il est encore moins douteux que les vœux soient parmi ces peuples de purs actes de religion, et l'usage en est absolument le même que parmi nous. Par exemple, lorsqu'ils se voient sans vivres, comme il arrive souvent dans les voyages et pendant les chasses, ils promettent à leurs génies de donner en leur honneur une portion de la première bête qu'ils tueront à un de leurs chefs, et de ne point manger qu'ils ne se soient acquittés de leur promesse. Si la chose devient impossible, parce que le chef est trop éloigné, ils

brûlent ce qui lui était destiné, et en font une espèce de sacrifice.

Autrefois les sauvages voisins de l'Acadie avaient dans leur pays, sur le bord de la mer, un arbre extrêmement vieux, dont ils racontaient bien des merveilles, et qu'on voyait toujours chargé d'offrandes. La mer ayant découvert toute sa racine, il se soutint encore long-temps presque en l'air contre la violence des vents et des flots, ce qui confirma ces sauvages dans la pensée qu'il était le siége de quelque grand esprit. Sa chute ne fut pas même capable de les détromper, et tant qu'il en parut quelque bout de branches hors de l'eau, on lui rendait les mêmes honneurs qu'avait reçus tout l'arbre lorsqu'il était sur pied.

La croyance la mieux établie parmi nos Américains est celle de l'immortalité de l'âme. Ils ne la croient pourtant pas purement spirituelle, non plus que leurs génies, et il est vrai de dire qu'ils ne sauraient bien définir ni les uns ni les autres. Quand on leur demande ce qu'ils pensent de leurs âmes, ils répondent qu'elles sont comme les hombres et les images animées du corps, et c'est par une suite de ce principe qu'ils croient que tous est animé dans l'univers. Ainsi c'est uniquement par tradition qu'ils tiennent que nos âmes ne meurent point. Dans les différentes expressions qu'ils emploient pour s'expliquer sur ce sujet,

ils confondent souvent l'âme avec ses facultés, et les facultés avec leurs opérations, quoiqu'ils sachent fort bien en faire la distinction quand ils veulent parler exactement.

Ils disent aussi que l'âme séparée du corps conserve les mêmes inclinations qu'elle avait auparavant, et c'est la raison pour laquelle ils enterrent avec les morts tout ce qui était à leur usage. Ils sont même persuadés qu'elle demeure auprès du cadavre jusqu'à la fête des morts, dont je vous parlerai bientôt; qu'ensuite elle va dans le pays des âmes, où, selon quelques-uns elle est transformée en tourterelle.

D'autres reconnaissent dans tous les hommes deux âmes : ils attribuent à l'une tout ce que je viens de dire; ils prétendent que l'autre ne quitte jamais le corps, si ce n'est pour passer dans un autre, ce qui n'arrive pourtant guère, disent-ils, qu'aux âmes des enfants, lesquelles ayant peu joui de la vie, obtiennent d'en recommencer une nouvelle. C'est pour cela qu'ils enterrent les enfants le long des grands chemins, afin que les femmes puissent, en passant, recueillir leurs âmes. Or ces âmes qui tiennent si fidèle compagnie à leurs corps, il faut les nourrir, et c'est pour satisfaire à ce devoir qu'on porte sur les tombes de quoi manger; mais cela dure peu, et il faut que ces âmes s'accoutument avec le temps à jeûner. On a quelquefois assez de

peine à faire subsister les vivants, sans se charger encore de fournir à la nourriture des morts.

Il n'y a rien sur quoi ces barbares aient porté plus loin la superstition et l'extravangance, qu'en ce qui regarde les songes, mais ils varient beaucoup dans la manière dont ils expliquent leurs pensées sur cela. Tantôt c'est l'âme raisonnable qui se promène, tandis que l'âme sensitive qui donne des avis salutaires sur ce qui doit arriver; tantôt c'est une visite qu'on reçoit de l'âme de l'objet auquel on rêve. Mais, de quelque façon qu'on conçoive le songe, il est toujours regardé comme une chose sacrée, et comme un moyen le plus ordinaire dont les dieux se servent pour faire connaître aux hommes leurs volontés.

Prévenus de cette idée, ils ne peuvent comprendre que nous n'en fassions aucun cas. Le plus souvent ils les regardent comme les désirs de l'âme inspirée par quelque esprit, ou un ordre de sa part, et, en conséquence de ce principe, ils se font un devoir de religion d'y déférer. Un sauvage ayant rêvé qu'on lui coupait un doigt, il se le fit réellement couper à son réveil, après s'être préparé à cette importante action par un festin. Un autre s'étant vu en songe prisonnier entre les mains de ses ennemis, fut fort embarrassé; il consulta les jongleurs, et, par leur conseil, il se fit lier à un poteau, et brûler en plusieurs parties du corps,

Il y a des songes heureux, et il y en a de funestes. Par exemple, si on rêve qu'on voit beaucoup d'élans, c'est, dit-on, signe de vie ; si l'on a vu des ours, c'est signe qu'on mourra bientôt. J'ai déjà dit qu'il faut en excepter les temps où l'on se prépare à la chasse de ces animaux. Mais pour vous faire voir jusqu'où ces barbares portent l'extravagance au sujet des songes, je vais raconter un fait attesté par deux témoins irréprochables, et qui ont vu la chose de leurs propres yeux.

Deux missionnaires voyageaient avec des sauvages. Or, une nuit que tous les conducteurs dormaient profondément, l'un d'eux s'éveilla en sursaut tout hors d'haleine, palpitant, faisant effort pour crier, et se débattant comme s'il eût été agité de quelque démon. Au bruit qu'il fit, tout le monde fut bientôt sur pied : on crut d'abord que cet homme était tombé dans un accès de frénésie; on le saisit, et on le mit tout en usage pour le calmer; mais ce fut inutilement. Ses fureurs croissaient toujours ; et, comme on ne pouvait plus l'arrêter, on cacha toutes les armes de peur de quelque accident. Quelques-uns s'avisèrent ensuite de lui préparer un breuvage avec de certaines herbes d'une grande vertu; mais lorsqu'on y pensait le moins, le prétendu malade sauta dans la rivière.

On l'en retira sur-le-champ, et il avoua qu'il avait froid ; cependant il ne voulut pas approcher d'un bon

feu qu'on avait allumé dans l'instant. Il s'assit au pied d'un arbre, et comme il paraissait un peu tranquille, on lui apporta le bouillon qu'on lui avait préparé. « C'est à cet enfant, dit-il qu'il faut le donner »; et ce qu'il appelait enfant, était une peau d'ours qu'on avait remplie de paille. On lui obéit, et l'on versa tout le bouillon dans la gueule de l'animal. On lui demanda quel était son mal. « J'ai rêvé, répondit il, qu'un huart m'était rentré dans l'estomac » On se mit à rire; mais il fallait guérir son imagination blessée, et voici la manièredont on s'y prit.

Tous se mirent à contrefaire les insensés, et à crier de toutes leurs forces qu'ils avaient aussi un animal dans l'estomac, mais ils ajoutèrent qu'ils n'étaient pas d'humeur de se jeter dans la riviére, par le froid qu'il faisait, pour l'en déloger; qu'ils aimaient mieux se faire tuer. Notre hypocondre trouva l'avis fort bon; on dressa sur-le-champ une étuve, et tous y entrèrent en criant à pleine tête, ensuite chacun se mit à contrefaire l'animal dont il feignait avoir dans l'estomac chargé, qui une oie, qui un canard, qui une outarde, qui une grenouille. Le rêveur contrefit son huart. Le plaisant est que les autres battaient la mesure, en frappant sur lui de toutes leurs forces, à dessein de le lasser et de l'endormir. Pour tout autre que pour un sauvage, il y avait de quoi le mettre en état à ne pou-

voir fermer l'œil de plusieurs jours; toutefois ils vinrent à bont de ce qu'ils voulaient. Le malade dormit long-temps, et, à son réveil, il se trouva guéri, ne se sentant ni de la sueur, qui aurait dû l'épuiser, ni des coups dont il avait le corps meurtri, et ayant perdu j'usqu'au souvenir d'un songe qui lui avait tant coûté.

Mais ce n'est pas seulement celui qui a rêvé qui doit satisfaire aux obligations qu'il s'imagine lui être imposées par songe : ce serait un crime pour tous ceux à qui il s'adresse que de lui refuser ce qu'il a désiré en rêvant; et cela peut tirer conséquence. Mais, comme les sauvages ne sont point intéressés, ils abusent beaucoup moins de ce principe qu'on ne ferait ailleurs; et puis chacun peut avoir son tour. Si la chose désirée est de nature à ne pouvoir être fournie par un particulier, le public s'en charge : faut-il l'aller chercher à cinq cents lieues, il la faut trouver à quelque prix que ce soit, et on ne saurait dire avec quel soin on la conserve quand on est venu à bout de l'avoir. Si c'est une chose inanimée, on est plus tranquille; mais si c'est un animal, sa mort cause des inquiétudes étonnantes.

L'affaire est plus sérieuse encore si quelqu'un s'avise de rêver qu'il casse la tête à un autre, car il la lui casse en effet, s'il le peut; mais malheur à lui si quelqu'autre s'avise à son tour de songer qu'il venge le mort.

D'ailleurs, avec un peu de présence d'esprit, on se tire aisément d'embarras ; il ne faut que savoir opposer sur-le-champ à un tel rève un autre songe qu'il contredise. « Je vois bien, dit alors le premier rêveur, que ton esprit est plus fort que le mien, ainsi n'en parlons plus. » Tous ne sont pas pourtant si faciles à démonter; mais il en est peu qu'on ne contente, ou dont on n'apaise l'esprit par quelque présent.

Je ne sais pas si la religion a jamais eu part à ce que l'on appelle communément la fête des songes, et de ce que les Iroquois et quelques autres ont beaucoup mieux nommé le renversement de la cervelle. C'est une espèce de bacchanale qui dure ordinairement quinze jours, et se célèbre sur la fin de l'hiver. Il n'est point de folie qu'on ne fasse alors ; et chacun court de cabane en cabane, déguisé en mille manières, toutes riducules ; on brise et on renverse tout, et personne ne s'y oppose. Quiconque ne veut pas se trouver dans une telle confusion, ni être exposé à toutes les avanies qu'il y faut essuyer, doit s'absenter. Dès qu'on rencontre quelqu'un, on lui donne son rève à deviner ; et, s'il le devine, c'est à ses dépens ; il faut qu'il donne la chose à laquelle on a rêvé. A la fin, on rend tout, on fait un grand festin, et l'on ne pense plus qu'à réparer les tristes effets de la mascarade, ce qui, le plus souvent, n'est pas une petite affaire; car c'est encore là une de

ces occasions qu'on attend sans rien dire pour bien frotter ceux dont on croit avoir reçu quelque offense ; mais , la fête finie , il faut tout oublier.

Je trouve la description d'une de ces fêtes dans le journal d'un missionnaire , qui en fut , bien malgré lui , le spectateur à Onnontagué. La voici. Elle fut proclamée le 22 de février , et ce furent les anciens qui firent la proclamation , avec le même sérieux que s'il eût été question d'une affaire d'Etat. A peine furent-ils rentrés chez eux , qu'on vit partir de la maison, hommes, femmes , enfants , presque tout nus , quoiqu'il fît un grand froid. Ils entrèrent d'abord dans toutes les cabanes ; puis ils furent quelque temps à errer de tous côtés , sans savoir où ils allaient ni ce qu'ils voulaient : on les eût pris pour des personnes ivres , ou pour des furieux qu'un transport avait mis hors d'eux-mêmes.

Plusieurs bornèrent là leur folie et nereparurent plus. Les autres voulurent user du privilège de la fête , pendant laquelle on est réputé hors de sens , par conséquent n'être point responsable de ce qu'on fait , pour venger leurs querelles particulières. Ils ne s'épargnèrent assurément pas. Aux uns ils jetaient de l'eau à pleine cuvée , et cette eau, qui se glaçait d'abord était capable de transir de froid ceux qui la recevaient. Ils couvraient les autres de cendres chaudes ou de toutes sortes d'immondices ; quelques-uns prenaient des tisons ou des

charbons allumés, et les lançaient à la tête du premier qu'ils rencontraient ; d'autres brisaient tout dans les cabanes, se ruaient sur ceux à qui ils en voulaient et les chargeaient de coups. Il fallait, pour se délivrer de cette persécution, deviner des songes où souvent l'on ne concevait rien.

Le missionnaire et son compagnon furent souvent sur le point d'être plus que témoins de ces extravagances : un de ces frénétiques entra dans une cabane où il les avait vu se réfugier dès le commencement ; heureusement pour eux ils venaient d'en sortir ; car il y avait tout lieu de croire que ce furieux voulait leur faire un mauvais parti. Déconcerté par leur fuite, il s'écria qu'il voulait qu'on devinât son songe et qu'on y satisfît sur l'heure. Comme on tardait trop, il dit : « Je tue un Français. » Aussitôt le maître de la cabane jeta un habit de français, que ce furieux perça de plusieurs coups.

Alors celui qui le lui avait jeté, entrant à son tour en fureur, dit qu'il voulait venger le Français, et qu'il allait réduire en cendres tout le village. Il commença, en effet, par mettre le feu à sa propre cabane, où la scène s'était passée ; et tout le monde en étant sorti, il s'y renferma. Le feu qu'il avait allumé en plusieurs endroits ne paraissait point encore au dehors, quand un des missionnaires se présenta pour y entrer. On lui

dit ce qui venait d'arriver, et il craignit que son hôte ne fut plus maître d'en sortir quand il le voudrait ; il enfonça la porte, saisit le sauvage, le mit dehors, éteignit le feu et s'enferma dans la cabane. Son hôte cependant courait tout le village en criant qu'il voulait tout brûler; on lui jeta un chien, dans l'espérance qu'il assouvirait sa rage sur cet animal; il dit que ce n'était pas assez pour réparer l'affront qu'on lui avait fait en tuant un Français dans sa cabane. On lui jeta un second chien, il le mit en pièces, et dans le moment toute sa fureur se calma.

Cet homme avait un frère qui voulut aussi jouer son rôle. Il s'habilla à peu près comme on représente les satyres, se couvrant de feuilles de maïs depuis la tête jusqu'aux pieds ; il fit épuiper deux femmes en vraies mégères, la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps et un pieu à la main. Ainsi escorté, il va dans toutes les cabanes, criant et hurlant de toute sa force ; il grimpe sur le toit, y fait mille tours avec autant de souplesse qu'aurait pu faire le plus habile danseur de cordes ; puis il jette des cris épouvantables, comme s'il était arrivé quelque grand malheur ; ensuite il descend, marche gravement précédé de ses deux bacchantes, qui, furieuses à leur tour, renversent avec leurs pieux tout ce qui se rencontre sur leur passage. Elles étaient à peine délivrées de cette manie, ou las-

ses de faire leur personnage, qu'une autre femme prit leur place, entra dans la cabane où étaient les deux jésuites, et, armée d'une arquebuse qu'elle venait de gagner en faisant deviner son rève, elle chanta la guerre et fit contre elle même mille imprécations, si elle ne ramenait pas des prisonniers.

Un guerrier suivit de près cette amazone, l'arc et une flèche d'une main et de l'autre une baïonnette. Après qu'il se fut bien égosillé à crier, il se jeta tout-à-coup sur une femme qui ne pensait à rien, lui porta sa baïonnette à la gorge, la prit par les cheveux, lui en coupa une poignée et se retira.

Un jongleur parut ensuite ayant à la-main un bâton orné de plumes, par le moyen duquel il se vantait de deviner les choses les plus cachées. Un sauvage l'accompagnait portant un vase rempli de je ne sais quelle liqueur, dont il lui donnait de temps en temps à boire ; le charlatan ne l'avait pas plus tôt à la bouche, qu'il la rejeta en soufflant sur ses mains et sur son bâton, et à chaque fois il devinait toutes les enigmes qu'on lui proposait.

Deux femmes vinrent après, et firent entendre qu'elles avaient des désirs. L'une étendit d'abord une natte, on devina qu'elle demandait du poisson, et on lui en donna. L'autre avait un hoyau à la main, on comprit

qu'elle voulait avoir un champ pour le cultiver ; on la mena hors du village et on la mit à même.

Un chef avait rêvé, disait-il, qu'il voyait deux cœurs humains ; on ne put expliquer son songe, et cela mit tout le monde en grande peine. Il fit bien du bruit, on prolongea même la fête d'un jour; tout fut inutile, et il fallut qu'il se tranquillisât.

Tantôt on voyait des troupes de gens armés qui faisaient mine de vouloir se battre, tantôt des bandes de baladins qui jouaient toutes sortes de farces.

Cette manie dura quatre jours, et il parut que c'était par considération pour les deux jésuites qu'on en avait abrégé le temps; mais on y fit bien autant de désordres qu'on avait la coutume d'en faire en quinze. On eut cependant encore cet égard pour les missionnaires, qu'on ne les troubla point dans leurs fonctions et qu'on empêcha point les chrétiens de s'acquitter de leurs devoirs de religion.

Les sauvages, dans tout ce que j'ai dit, ne reconnaissent que l'opération des bons génies; les seuls sorciers, et ceux qui usent de maléfices, passent pour être en commerce avec les mauvais, et ce sont surtout les femmes qui exercent ce détestable métier. Les jongleurs de profession, non-seulement ne s'en mêlent pas, au moins ouvertement, mais ils font une étude particulière pour savoir découvrir les sorts, et en em-

pêcher les pernicieux effets. Dans le fond, il n'y a guère, dans tout ce qu'on m'a raconté sur cela, que du charlatanisme? ce sont des serpents, dont on exprime le venin; des herbes cueillies en certains temps, et en prononçant de certaines paroles; des animaux qu'on égorge, et dont on jette quelques parties dans le feu.

Chez les Illinois et dans quelques autres nations, on fait de petits marmouzets pour représenter ceux dont on veut abréger les jours et qu'on perce au cœur. D'autres fois on prend une pierre, et, par le moyen de quelques invocations, on prétend en former une semblable dans le cœur de son ennemi. Je suis persuadé que cela réussit rarement, si le diable ne s'en mêle pas; toutefois, on appréhende tellement les magiciens, que le moindre soupçon suffit pour mettre en pièces quiconque est tant soit peu soupçonné de l'être. Mais, quoique cette profession soit si dangereuse, il se trouve partout des gens qui n'en ont point d'autres. Il est même vrai que les sensés et les moins crédules de ceux qui ont le plus pratiqué les sauvages conviennent qu'il y a quelquefois du réel dans leur magie.

Ces infidèles seraient-ils les seuls en qui on n'aurait pas reconnu l'opération du démon? Et quel autre maître que cet esprit malfaisant et homicide dès le

commencement du monde aurait appris à tant de peuples, qui n'ont jamais eu de commerce les uns avec les autres, un art que nous ne saurions regarder comme absolument frivole, sans contredire les divines Ecritures? Il faut donc avouer que les puissances infernales ont quelques suppôts sur la terre, mais que Dieu a mis des bornes très-étroites à leur malignité, et ne permet quelquefois qu'on ressente les effets du pouvoir qu'il a jugé à propos de leur laisser, que pour servir tantôt sa justice et tantôt sa miséricorde.

Il faut dire à peu près la même chose des jongleurs du Canada, qui font profession de n'avoir de commerce qu'avec ce qu'ils appellent génies bienfaisants, et qui se vantent de connaître par leurs moyens ce qui se passe dans les pays les plus éloignés, ou ce qui doit arriver dans les temps les plus reculés; de découvrir la source et la nature des maladies les plus cachées et d'avoir le secret de les guérir; de discerner, dans les affaires les plus embrouillées, le parti qu'il faudrait prendre; d'expliquer les songes les plus obscurs; de faire réussir les négociations les plus difficiles; de rendre les dieux propices aux guerriers et aux chasseurs. Ces prétendus bons génies sont comme les dieux du paganisme, de véritables démons, lesquels reçoivent des hommages qui ne sont dus qu'au seul vrai Dieu, et dont les prestiges sont encore plus dan-

gereux que ceux des mauvais génies, parce qu'ils contribuent davantage à retenir leurs adorateurs dans leur aveuglement.

Il est hors de doute que parmi leurs suppôts, les plus hardis sont les plus respectés, et qu'avec un peu de ruse ils persuadent aisément des peuples élevés dans la superstition. Quoi qu'on ait vu naître ces imposteurs, s'il leur prend envie de se donner une naissance surnaturelle, ils trouvent des gens qui les croient sur parole, comme s'ils les avaient vu descendre du ciel, et qui prennent pour une espèce d'enchantement et d'illusion de les avoir cru d'abord nés comme les autres hommes. Leurs artifices sont pour l'ordinaire si grossiers et si usés, qu'il n'y a que les sots et les enfants qui s'y laissent prendre ; si ce n'est lorsqu'ils agissent en qualité de médecins : car qui ne sait que, lorsqu'il est question de recouvrer la santé, la crédulité la plus excessive est de tous les pays, de ceux qui se piquent les plus de sagesse, comme de ceux dont les lumières sont les plus bornées.

Ces peuples ont des remèdes prompts et souverains contre la paralysie et l'hydropisie. Des râpures de bois de gayac et de sassafras sont leurs spécifiques ordinaires contre la dernière maladie. Ils en font une boisson qui en guérit, et en garantit, pourvu qu'on en fasse un usage continuel. Dans les maux aigus, comme

dans la pleurésie, ils travaillent sur le côte opposé à la douleur; ils y mettent des cataplasmes, qui attirent et empêchent les dépôts. Dans la fièvre, ils usent des lotions froides, avec des décoctions d'herbes, et préviennent par là l'inflammation et le transport. Ils vantent surtout la diète, mais ils ne la font consister qu'à s'abstenir de certains aliments qu'ils estiment leur être nuisibles.

Ils n'avaient pas autrefois l'usage de la saignée, et ils y suppléaient par des scarifications aux endroits où ils sentaient le mal; ils y appliquaient ensuite une espèce de ventouse avec des courges, qu'ils remplissaient de matières combustibles, auxquelles ils mettaient le feu. Les caustiques, les ustulations, les boutons de feu leur étaient familiers; mais comme ils ne connaissaient point la pierre infernale, ils se servaient, à sa place, de bois pourri. Dans les quartiers du nord, on usait beaucoup de lavements; une vessie leur servait de seringue. Ils ont contre la dyssenterie un remède qui a presque toujours son effet; c'est un jus qu'ils expriment des extrémités des branches de cèdre, après les avoir fait bien bouillir.

Leur grand remède et leur grand préservatif contre tous les maux est la sueur. Je viens de dire qu'au sortir de l'étuve, et lorsque l'eau leur découle de toutes les parties du corps, ils vont se jeter dans la rivière; si

elle est trop éloignée, ils se font arroser de l'eau la plus froide. Souvent ils suent uniquement pour se délasser, pour se tranquilliser l'esprit, et pour être plus en état de parler d'affaires. Dès qu'un étranger arrive dans une cabane, on lui fait du feu, on lui frotte les pieds avec de l'huile, et tout de suite on le conduit dans une étuve, où son hôte lui tient compagnie. Ils ont même une autre manière de provoquer la sueur, qu'on emploie dans certaines maladies : elle consiste à étendre le malade sur une espèce de couche un peu élevée, sous laquelle on fait bouillir dans une chaudière du bois d'épinette et des branches de sapin. La vapeur qui en sort cause une sueur des plus abondantes; on prétend même que l'odeur en est très-salutaire.

Il y a des pays où, quand le malade est désespéré, on l'achève pour l'empêcher de languir. Dans le canton d'Onnontagué, on fait mourir les petits enfants qui perdent leurs mères avant d'être sevrés ; on les enterre même tout vivants avec elles, parce qu'on est persuadé qu'une autre femme ne pourrait pas les nourrir, et qu'ils mourraient de langueur. Je ne sais pourtant pas si depuis quelques temps ils n'ont pas renoncé à cette barbare coutume. Quelques autres abandonnent les malades dès que le médecin n'en espère plus rien, et les laissent mourir de faim et de soif. Il y en a qui pour empêcher le moribond de faire des grimaces en

expirant, lui ferment les yeux et la bouche, dès qu'ils le voient entrer dans l'agonie.

Dès que le malade a rendu le dernier soupir, tout retentit de gémissements, et cela dure autant que la famille est en état de fournir à la dépense; car il faut tenir table ouverte pendant tout ce temps-là. Le cadavre paré de sa plus belle robe, le visage peint, ses armes et tout ce qu'il possédait à côté de lui, est exposé à la porte de la cabane dans la posture qu'il doit avoir dans le tombeau; et cette posture, en plusieurs endroits, est celle où l'enfant est dans le sein de sa mère. L'usage de quelques nations est que les parents du défunt jeûnent jusqu'à la fin des funérailles; et tout cet intervalle se passe en pleurs, en gémissements, à régaler tous ceux dont on reçoit la visite, à faire l'éloge du mort, et en compliments réciproques. Chez d'autres, on loue des pleureuses, qui s'acquittent parfaitement de leur devoir. Elles chantent, elles dansent, elles pleurent sans cesse, et toujours en cadance : mais ces démonstrations d'une douleur empruntée ne préjudicient point à ce que la nature exige des parents du défunt.

Il me paraît qu'on porte sans aucune cérémonie le corps au lieu de sa sépulture, du moins n'ai-je rien trouvé sur cela dans aucune relation ; mais quand il est dans la fosse, on a soin de le couvrir de telle ma-

nière que la terre ne le touche point; il est comme dans une cellule toute tapissée de peaux, beaucoup plus riche et mieux ornée qu'une cabane. On dresse ensuite un poteau sur la tombe, et on y attache tout ce qui peut marquer l'estime qu'on faisait du mort. On y met quelquefois son portrait, et tout ce qui peut servir à faire connaître aux passants qui il était et les plus belles actions de sa vie. On y porte tous les matins de nouvelles provisions, et, comme les chiens et d'autres bêtes ne manquent point d'en faire leur profit, on veut bien se persuader que c'est l'âme du défunt qui est venue y prendre sa réfection.





DE LA GUERRE CHEZ LES SAUVAGES.

Vers les dix ou onze heures du soir, un jour j'entendis un cri, qu'on me dit être un cri de guerre, et, peu de temps après, je vis une troupe de Missisaguez qui entraient dans le fort en chantant. Depuis quelques années ces sauvages se sont laissés engager dans la guerre que les Iroquois font aux Chéraquis, peuple assez nombreux qui habite un très-beau pays au sud du lac Erié; et, depuis ce temps-là, les poings démangent à leurs jeunes gens. Trois ou quatre de ces

braves, équippés comme s'ils avaient voulu faire une mascarade, le visage peint de manière à inspirer de l'horreur, et suivis de presque tous les sauvages qui demeurent aux environs du fort, après avoir parcouru les cabanes en chantant leurs chansons de guerre au son du chichikoué, venaient faire la même chose dans tous les appartements du fort, par honneur pour le commandant et les officiers.

Cette cérémonie a quelque chose qui inspire de l'horreur, quand on la voit pour la première fois, et je n'avais pas encore senti jusque-là, comme je fis alors, que j'étais parmi des barbares. Leur chant a toujours quelque chose de lugubre et de sombre; mais ici j'y trouvai je ne sais quoi d'effrayant, causé peut-être uniquement par l'obscurité de la nuit, et par l'appareil de la fête, car c'en est une pour les sauvages. C'est aux Iroquois que s'adressait cette invitation; mais ceux-ci, à qui la guerre des Chéraquis commençait à devenir à charge, ou qui n'étaient pas en humeur, demandèrent du temps pour délibérer, et chacun s'en retourna chez soi.

Il paraît que dans ces chansons on invoque le Dieu de la guerre, que les Hurons appellent Areskoui, et les Iroquois, Agreskoué. Je ne sais pas quel nom on lui donne dans les langues algonquines. Mais n'est-il pas un peu étonnant que dans le mot grec *Arès*, qui est le

Mars et le dieu de la guerre dans tous les pays où l'on a suivi la théologie d'Homère, on trouve la racine d'où semblent dériver plusieurs termes de la langue huronne et iroquoise, qui ont rapport à la guerre? Aregouen signifie faire la guerre, et se conjugue ainsi : garego, je fais la guerre ; sarego, tu fais la guerre ; arego, il fait la guerre. Au reste, Areskoui n'est pas seulement le Mars de ces peuples, il est encore le souverain des dieux, ou, comme ils s'expriment, le grand-esprit, le créateur et le maître du monde, le génie qui gouverne tout ; mais c'est principalement pour les expéditions militaires qu'on l'invoque, comme si la qualité qui lui fait le plus d'honneur était celle du dieu des armées. Son nom est le cri de guerre avant le combat et au fort de la mêlée ; dans les marches même on le répète souvent, comme pour s'encourager et pour implorer son assistance.

Lever la hache, c'est déclarer la guerre. Tout particulier a droit de le faire sans qu'on puisse y trouver à redire, si ce n'est parmi les Hurons et les Iroquois, où les mères de famille ordonnent et défendent la guerre, quand il leur plaît. Nous avons vu jusqu'où s'étend leur autorité dans ces nations. Mais si une matrone veut engager quelqu'un qui ne dépend point d'elle à lever un parti de la guerre, soit pour apaiser les manes de son mari, de son fils ou de son proche pa-

rent, soit pour avoir des prisonniers qui remplacent dans sa cabane ceux que la mort ou la captivité lui a enlevés, il faut qu'elle lui présente un collier de porcelaine, et il est rare qu'une telle invitation soit sans effet.

Quand il s'agit d'une guerre dans les formes entre deux ou plusieurs nations, la façon de s'exprimer est « de suspendre la chaudière sur le feu ; » et elle a sans doute son origine dans la coutume barbare de manger les prisonniers et ceux qui ont été tués, après les avoir fait bouillir. On dit même tout simplement qu'on va manger une nation, pour signifier qu'on veut lui faire la guerre à outrance, et il est rare qu'on la fasse autrement. Quand on veut engager son allié dans sa querelle, on lui envoie une porcelaine, c'est-à-dire une grande coquille, pour l'inviter à boire le sang, ou, comme portent les termes dont on use, du bouillon de la chair de ses ennemis. Après tout, cette pratique pourrait être très-ancienne, sans qu'on puisse en inférer que ces peuples ont toujours été antropophages. Ce n'était peut-être dans les premiers temps qu'une façon de parler allégorique, telle que l'Ecriture même nous en fournit plusieurs. David n'avait apparemment pas affaire à des ennemis qui fussent dans l'usage de manger de la chair humaine, lorsqu'il disait : *Dum appropiant super me nocentes, ut edant carnes meas.*

Dans la suite, certaines nations, devenues sauvages et barbares, auront substitué la réalité à la figure.

J'ai dit que les porcelaines de ces pays sont des coquilles : elles se trouvent sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre et sur celles de la Virginie ; elles sont cannelées, allongées, un peu pointues, sans oreilles et assez épaisses. La chair du poisson renfermé dans ces coquillages n'est pas bonne à manger, mais le dedans est d'un si beau verni et a des couleurs si vives, que l'art ne peut rien faire qui en approche. Autrefois les sauvages les pendaient à leur cou, comme la chose la plus précieuse qu'ils eussent, et c'est encore aujourd'hui une de leurs plus grandes richesses et leur plus belle parure. En un mot, ils en ont la même idée que nous avons de l'or et de l'argent, et des pierreries, en cela d'autant plus raisonnables qu'ils n'ont, pour ainsi dire, qu'à se baisser pour se procurer des trésors aussi réels que les nôtres, puisque tout cela dépend de l'opinion. Jacques Cartier parle, dans ses Mémoires, d'une espèce de coquillage fait en cornibot, qu'il trouva, dit-il, dans l'île de Montréal. Il le nomme Esurgni, et assure qu'il avait la vertu d'arrêter le saignement du nez. Peut-être est-ce la même dont il s'agit ici, mais on n'en ramasse point sur les bords de l'île de Montréal, et je n'ai pas ouï dire que les coquillages de Virginie aient la propriété dont parle Cartier.

Il y en a de deux sortes, ou, pour parler plus juste, de deux couleurs, l'une blanche et l'autre violette. La première est plus commune, et peut-être pour cela même moins estimée. La seconde paraît avoir le grain un peu plus fin, quand elle est travaillée. Plus sa couleur est foncée, et plus elle est recherchée. On fait de l'une et de l'autre de petits grains cylindriques, on les perce et on les enfile; c'est de quoi on fait les branches et les colliers de porcelaine. Les blanches ne sont autre chose que quatre ou cinq fils, ou petites lanières de peaux d'environ un pied de long, où sont enfilés les grains de porcelaine. Les colliers sont des espèces de bandeaux ou de diadèmes formés de ces branches, assujetties par des fils qui en font un tissu de quatre, cinq, six ou sept rangées de grains, et d'une longueur proportionnée. Cela dépend de l'importance de l'affaire qu'on veut traiter et de la dignité des personnes à qui on présente le collier.

Par le mélange des grains de différentes couleurs, on y forme telle figure et tel caractère que l'on veut, ce qui sert souvent à distinguer les affairee dont il est question. On peint même quelquefois les grains. Du moins est-il certain qu'on envoie souvent des colliers rouges quand il s'agit de la guerre. Ces colliers se conservent avec soin, et non-seulement ils composent le trésor public, mais ils sont encre comme les re-

gistres et les annales que doivent étudier les personnes chargées des archives, lesquelles sont déposées dans la cabane du chef. Quand il y a dans un village deux chefs d'une autorité égale, ils gardent tour à tour le trésor et l'archive pendant une nuit : mais cette nuit, du moins à présent, est une année entière.

Il n'y a que les affaires de conséquence qui se traitent par des colliers; pour les moins importantes, on se sert de branches de porcelaines; de peaux, de couvertures, de maïs en grains ou en farine, et d'autres choses semblables, car il entre de tout cela dans le trésor public. Quand il s'agit d'inviter un village ou une nation à entrer dans une ligue, quelquefois, au lieu de collier, on envoie un pavillon teint de sang; mais cet usage est moderne, et il y a bien de l'apparence que les sauvages en ont pris l'idée à la vue des pavillons blancs des Français et des pavillons rouges des Anglais. On dit même que nous nous en sommes servis les premiers avec eux, et qu'ils ont imaginé d'ensanglanter les leurs, lorsqu'il est question de déclarer la guerre.

Le calumet n'est pas moins sacré parmi ces peuples que le collier de porcelaines; il a même, si on les en croit, une origine céleste, car ils tiennent que c'est un présent que le soleil leur a fait. Il est plus en usage

chez les nations méridionales et occidentales que dans celles du nord et de l'est, et on l'emploie plus souvent pour la paix que pour la guerre. Calumet est un mot normand qui veut dire chalumeau, et le calumet des sauvages est proprement le tuyau d'une pipe; mais on comprend sous ce nom la pipe même et son tuyau. Dans les calumets de parade, le tuyau est fort long, et la pipe a la figure de nos anciens marteaux d'armes. Elle est ordinairement faite d'une espèce de marbre rougeâtre fort aisé à travailler, et qui se trouve dans les pays des Ajouez, au-delà du Mississipi. Le tuyau est d'un bois léger, peint de différentes couleurs, et il est orné de têtes, de queues et de plumes des plus beaux oiseaux, ce qui, selon toutes les apparences, n'est qu'un pur ornement.

L'usage est de fumer dans le calumet quand on l'accepte, et il est peut-être sans exemple qu'on ait jamais violé l'engagement que l'on a pris par cette acceptation. Les sauvages sont du moins persuadés que le grand-esprit n'en laisserait pas l'infraction impunie. Si, au milieu d'un combat, l'ennemi présente un calumet, il est permis de le refuser; mais si on le reçoit, il faut mettre sur-le-champ les armes bas. Il y a des calumets pour tous les différents traités. Dans le commerce, quand on est convenu de l'échange, on présente un calumet pour le cimenter, ce qui le rend en quelque

sorte sacré. Quand il s'agit de la guerre, non-seulement le tuyau, mais les plumes même dont il est orné sont rouges; quelquefois elles ne le sont que d'un côté, et on prétend que, suivant la manière dont les plumes sont disposées, on reconnaît d'abord à quelle nation en veulent ceux qui les présentent.

On ne peut guère douter que les sauvages, en faisant fumer dans le calumet ceux dont ils recherchent l'alliance ou le commerce, n'aient intention de prendre le soleil pour témoin, en quelque façon, pour garant de leurs traités, car ils ne manquent jamais de pousser la fumée vers cet astre.

Il est rare que ces barbares refusent de s'engager dans une guerre quand ils y sont invités par leurs alliés. Ils n'ont pas même besoin, pour l'ordinaire, d'invitation pour prendre les armes, le moindre motif, un rien souvent les y détermine, la vengeance surtout. Ils ont toujours quelque injure ancienne ou nouvelle à venger, car le temps ne referme point ces sortes de plaies quelque légères qu'elles soient. Aussi ne doit-on jamais compter que la paix soit solidement établie entre deux nations qui ont été long-temps ennemies. D'autres parts, le désir de remplacer les morts par des prisonniers, ou d'apaiser leurs ombres; le caprice d'un particulier, un songe, qu'on explique à sa façon, et d'autres raisons ou prétextes aussi frivoles, font qu'on

voit souvent partir pour la guerre une troupe d'aventuriers qui ne songeaient à rien moins le jour précédent.

Il est vrai que ces petites expéditions, sans l'aveu du conseil, sont ordinairement sans conséquences ; et, comme elles ne demandaient pas de grands préparatifs, ou y fait peu d'attention. Mais généralement parlant, on n'est pas trop fâché de voir la jeunesse s'exercer et se tenir en haleine, et il faudrait avoir de grandes raisons pour s'y opposer ; encore y emploie-t-on rarement l'autorité, parceque chacun est le maître de ses démarches. Mais on tâche d'intimider les uns par de faux bruits qu'on fait courir ; on sollicite sous main les autres ; on engage par des présents les chefs à rompre la partie, ce qui est fort aisé ; car il ne faut pour cela qu'un songe vrai ou prétendu. Dans quelques nations, la dernière ressource est de s'adresser aux matrones, et elle est presque toujours efficace ; mais on n'y a recours que quand l'affaire est d'une grande conséquence.

Une guerre qui intéresse toute la nation ne se conclut pas si aisément. On en balance avec beaucoup de maturité les inconvénients et les avantages ; et, tandis qu'on délibère, on apporte un très-grand soin à écarter tout ce qui pourrait donner à l'ennemi le moindre sujet de soupçonner qu'on veut rompre avec lui. La guerre

une fois résolue, on pense d'abord aux provisions et à l'équipage des guerriers, et cela ne demande pas beaucoup de temps. Les danses, les chants, les festins, quelques cérémonies supertitieuses, qui varient beaucoup selon les différentes nations, en demandent bien davantage.

Celui qui doit commander ne songe point à lever des soldats, qu'il n'ait jeûné plusieurs jours, pendant lesquels il est barbouillé de noir, n'a presque point de conversation avec personnne, invoque jour et nuit son esprit tutélaire, observe surtout avec soin ses songes. La persuasion où il est, suivant le génie présomptueux de ces barbares, qu'il va marcher à une victoire certaine, ne manque guère de lui causer des rêves selon ses désirs. Le jeûne fini, il assemble ses amis, et, un collier de porcelaines à la main, il leur parle en ces termes : « Mes frères, le grand esprit autorise mes sentiments, et m'a inspiré ce que je dois faire. Le sang d'un tel n'est point essuyé, son corps n'est point couvert, et je veux m'acquitter envers lui de ce devoir. » Il expose de même les autres motifs qui lui font prendre les armes. Puis il ajoute : » Je suis donc résolu d'aller en tel endroit lever des chevelures, ou faire des prisonniers , ou bien je veux manger tel ou tel nation. Si je péris dans cette glorieuse entreprise, ou si quelqu'un de ceux qui voudront bien m'accompagner, y perde la vie, ce col-

lier servira pour nous recevoir, afin que nous ne demeurions pas couchés dans la poussière ou dans la boue, » c'est-à-dire, apparemment, qu'il sera pour celui qui aura soin d'ensevelir les morts.

En prononçant ces dernières paroles, il met le collier à terre, et celui qui le ramasse se déclare par là son lieutenant; puis il le remercie du zèle qu'il témoigne pour venger son frère, ou pour soutenir l'honneur de la nation. On fait ensuite chauffer de l'eau, on débarbouille le chef, on lui arrange les cheveux et on les graisse, ou on les peint. On lui met différentes couleurs au visage, et on le revêt de sa plus belle robe. Ainsi paré, il chante d'une voix sourde sa chanson de mort; ses soldats, c'est-à-dire tous ceux qui se sont offerts à l'accompagner (car on ne contraint personne) entonnent ensuite l'un après l'autre leurs chansons de guerre; car chacun a la sienne, qu'il n'est permis à nul autre de chanter. Il y en a aussi d'affectées à chaque famille.

Après ce préliminaire, qni se passe dans un lieu écarté, et souvent dans une étuve, le chef va communiquer son projet au conseil, lequel en délibère, sans jamais admettre à cette délibération l'auteur de l'entreprise. Dès que son projet est accepté, il fait un festin, dont le principal et quelquefois l'unique mets doit être un chien. Quelques-uns prétendent que cet animal

est offert au Dieu de la guerre avant d'être mis dans la chaudière, et peut-être qu'on le pratique ainsi parmi quelques nations. Dans ce que je dirai dans cet article, je ne garantis pas que tout soit d'un usage général parmi toutes les nations; mais il paraît certain que, dans l'occasion dont il s'agit ici, on fait quantité d'invocations à tous les esprits bons et mauvais, et surtout au Dieu de la guerre.

Tout cela dure plusieurs jours, ou plutôt se réitère plusieurs jours de suite; mais, quoique tout le monde semble uniquement occupé de ces fêtes, chaque famille prend ses mesures pour avoir sa part des prisonniers qu'on fera, afin de réparer ses pertes ou de venger ses morts. Dans cette vu on fait des présents au chef, qui, de son côté, donne sa parole et des gages. Au défaut des prisonniers, on demande des chevelures; et cela est plus aisé à obtenir. En quelques endroits, comme chez les Iroquois, dès qu'une expédition militaire est résclue, on met sur le feu la chaudière de guerre, et on avertit ses alliés d'y apporter quelque chose, pour faire connaître qu'ils approuvent l'entreprise, et qu'ils y prendront part.

Tous ceux qui s'enrôlent donnent aussi au chef, pour signe de leur engagement, un morceau de bois avec leur marque, et quiconque, après cela retirerait sa parole, ne serait pas en sûreté de sa vie; dn moins il resterait

déshonoré pour toujours. Le parti étant formé, le chef de guerre prépare un nouveau festin, où tout le village doit être invité, et avant qu'on touche à rien, il dit, ou un orateur pour lui en son nom : « Mes frères, je sais que je ne suis pas encore un homme ; mais vous n'ignorez pourtant pas que j'ai vu quelquefois l'ennemi d'assez près. Nous avons été tués ; les os de tels et de tels sont encore découverts, ils crient contre nous, il faut les satisfaire. C'étaient des hommes; comment avons nous pu sitôt les oublier, et demeurer si longtemps tranquilles sur nos nattes? Enfin, l'esprit qui s'intéresse à ma gloire, m'a inspiré de les venger. Jeunessse, prenez courage, rafraîchissez vos cheveux, peignez-vous le visage, remplissez vos carquois, faisons retentir nos forêts de chants militaires, désennuyons nos morts, et apprenons-leur qu'ils vont être vengés. »

Après ce discours, et les applaudissements dont il ne manque pas d'être suivi, le chef s'avance au milieu de l'assemblée, le casse-tête à la main, et chante ; tous ses soldats lui répondent en chantant, et jurent de le bien seconder, ou de mourir à la peine. Tout cela est accompagné de gestes très-expressifs pour faire entendre qu'ils ne reculeront pas devant l'ennemi ; mais il est à remarquer qu'il n'échappe à aucun des soldats une expression qui dénote la moindre dépendance. Tout

se réduit à promettre d'agir avec beaucoup d'union et de concert. D'ailleurs, l'engagement qu'ils prennent exige de grands retours de la part des chefs. Par exemple, à chaque fois que dans les danses publiques un sauvage, frappant de sa hâche un poteau dressé exprès, rappelle à l'assemblée ses plus belles actions, comme il arrive toujours, le chef sous la conduite duquel il les a faites est obligé de lui faire un présent, du moins parmi quelques nations.

Les chants sont suivis de danses ; quelquefois ce n'est qu'une démarche fière, mais en cadence ; d'autres fois ce sont des mouvements assez vifs, figurés et représentatifs des opérations d'une campagne, et toujours cadencés. Enfin le festin termine la cérémonie. Le chef de guerre n'en est que spectateur, la pipe à la bouche ; c'est même assez l'ordinaire dans tous les festins d'appareil, que celui qui en fait les honneurs ne touche à rien. Les jours suivants, et jusqu'au départ des guerriers, il se passe bien des choses dont le récit n'a rien d'intéressant, et qui ne sont pas même d'une pratique uniforme et constante. Mais je ne dois pas oublier une coutume assez singulière, dont les Iroquois surtout ne se dispensent jamais : elle paraît avoir été imaginée pour connaître ceux qui ont l'esprit bien fait, et savent se commander à eux-mêmes; car ces peuples, que nous traitons de barbares, ne conçoivent pas qu'on puisse

avoir un véritable courage, si l'on n'est pas maître de ses passions, et si on ne sait pas souffrir ce qui peut arriver de plus sensible. Voici de quoi il s'agit :

Les plus anciens de la troupe militaire font aux jeunes gens, principalement à ceux qui n'ont pas encore vu l'ennemi, toutes les avanies dont ils peuvent s'aviser. Ils leur jettent des cendres chaudes sur la tête; ils leur font les reproches les plus sanglants; ils les accablent d'injures, et poussent ce jeu jusqu'au plus grandes extrémités. Il faut endurer tout cela avec une insensibilité parfaite, donner dans ces occasions le moindre signe d'impatience, c'en serait assez pour être jugé indigne de porter jamais les armes. Mais quand cela se pratique entre gens du même âge, comme il arrive assez souvent, il faut que l'agresseur soit bien assuré de n'avoir rien sur son compte, sans quoi, le jeu fini, il serait obligé de réparer l'insulte par un présent. Je dis le jeu fini, car tout le temps qu'il dure, il faut tout souffrir sans se fâcher, quoique le badinage aille souvent à se jeter des tisons de feu à la tête et à se donner de grands coups de bâton.

Comme l'espérance de guérir de ses blessures, si on a le malheur d'en recevoir, ne contribue pas peu à engager les moins braves à s'exposer aux plus grands périls, après ce que je viens de dire, on prépare les drogues, dont les jongleurs sont chargés.

Toute la bourgade étant assemblée, un de ces charlatants déclare qu'il va communiquer aux racines et aux plantes, dont il a fait bonne provision, la vertu de guérir toutes sortes de plaies et même de rendre la vie aux morts. Aussitôt il se met à chanter ; d'autres jongleurs lui répondent, et l'on suppose que pendant le concert, qui ne vous paraîtrait pas fort mélodieux, et qui est accompagné de beaucoup de grimaces de la part des acteurs, la vertu médicinale se répand sur les drogues. Le principal jongleur les éprouve ensuite ; il commence par se faire saigner les lèvres ; il y applique son remède ; le sang, que l'imposteur a soin de sucer adroitement, cesse de couler, et on crie au miracle. Après cela, il prend un animal mort ; il laisse aux assistants tout le loisir de bien s'assurer qu'il est sans vie ; puis, par le moyen d'une canule, qu'il lui a insérée sous la queue, il le fait remuer, en lui soufflant des herbes dans la gueule, et les cris d'admiration redoublent. Enfin toute la troupe des jongleurs fait le tour des cabanes, en chantant la vertu des remèdes. Ces artifices, dans le fond, n'en imposent à personne ; mais ils amusent la multitude, et il faut suivre l'usage.

En voici un autre, qui est particulier aux Miamis, et peut-être à quelques autres nations du voisinage de la Louisiane. Je l'ai tiré des Mémoires d'un Français qui en était témoin. « Après un festin solennel, on

plaça, dit-il, sur une espèce d'autel des figures de pagodes, faites avec des peaux d'ours, dont la tête était peinte de couleur verte. Tous les sauvages passèrent devant cet autel en faisant des génuflexions ; et les jongleurs conduisaient la bande, en tenant à la main un sac où étaient renfermées toutes les choses dont ils ont coutume de se servir dans leurs évocations. C'était à qui ferait plus de contorsions, et, à mesure que quelqu'un s'y distinguait, on l'applaudissait par de grands cris. Quand on eut ainsi rendu ses premiers hommages aux idoles, tout le monde dansa avec beaucoup de confusion, au son du tambour et du chichikoué, et pendant ce temps-là les jongleurs faisaient semblant d'ensorceler divers sauvages, qui paraissaient expirer ; puis, en leur mettant d'une certaine poudre sur les lèvres, ils les faisaient revivre.

» Quand cette farce eut duré quelque temps, celui qui présidait à la fête, ayant à ses côtés deux hommes et deux femmes, parcourut toutes les cabanes, pour avertir que les sacrifices allaient commencer. Lorsqu'il rencontrait quelqu'un en son chemin, il lui mettait les deux mains sur la tête, et celui-ci embrassait ses genoux. Les victimes devaient être des chiens, et l'on entendait de toutes parts les cris de ces animaux qu'on égorgeait et les sauvages, qui hurlaient de toutes leurs forces, semblaient leur faire paroli. Dès que les viandes furent

cuites, on les offrit aux pagodes, puis on les mangea, et on brûla les os. Cependant les jongleurs ne cessaient point de ressusciter de prétendus morts, et le tout finit la distribution qui fut faite, à ces charlatants, de tout ce qui se trouva le plus à leur bienséance dans toute la bourgade. »

Depuis la résolution prise de faire la guerre, jusqu'au départ des guerriers, toutes les nuits on chante, et les jours se passent à faire les préparatifs. On députe des guerriers pour aller chanter la guerre chez les voisins et les alliés, qu'on a souvent eu soin de disposer par des négociations secrètes. Si la marche doit se faire par eau, on construit ou l'on répare les canots ; si c'est en hiver, on se fournit de raquettes et de traînes. Les raquettes, dont il faut nécessairement se servir pour marcher sur la neige, ont environ trois pieds de long et quinze ou seize pouces dans leur plus grande largeur ; leur figure est ovale, à cela près que l'extrémité de derrière se termine en pointe ; de petits bâtons de traverse, passés à cinq ou six pouces des deux bouts, servent à les rendre plus fermes, et celui qui est sur le devant est comme la corde d'une ouverture en arc, où l'on met le pied, qu'on y assujettit avec des courroies. Le tissu de la raquette est en lanières de cuir, de la largeur de deux lignes, et le contour d'un bois léger durci au feu. Pour bien marcher sur ces raquettes,

il faut tourner un peu les genoux en dedans et tenir les jambes écartées. Il en coûte d'abord pour s'y accoutumer ; mais, quand on y est fait, on marche avec facilité et sans se fatiguer plus que si on n'avait rien aux pieds. Il n'est pas possible d'user de ces raquettes avec nos souliers ordinaires ; il faut prendre ceux des sauvages, qui sont des espèces de chaussons de peaux boucannées, plissés en dessus de l'extrémité du pied et liés avec des cordons.

Les traînes, qui servent à porter les bagages et au besoin les malades et les blessés, sont deux petites planches fort minces, de la largeur d'un demi-pied chacune, sur six ou sept de long. Les devants sont un peu relevés, et les côtés sont bordés de petites bandes, où l'on attache des courroies pour assujettir ce qui est sur la traîne. Quelque chargées que soient ces voitures, un sauvage peut les tirer sans peine, à l'aide d'une longue bande de cuir, qu'il fait passer sur sa poitrine, et qu'on appelle collier. On en use ainsi pour porter des fardeaux ; et les mères s'en servent pour porter leurs enfants avec leurs berceaux, mais alors c'est sur le front et non sur la poitrine qu'ils sont appuyés.

Tout étant prêt et le jour du départ venu, les adieux se font avec de grandes démonstrations d'une véritable tendresse. Chacun veut avoir quelque chose qui ait été à l'usage des guerriers et leur donne des gages de

son amitié et des assurances d'un souvenir éternel. Ils n'entrent dans presqu'aucune cabane qu'on ne leur prenne leur robe, pour leur en donner une autre meilleure ou du moins aussi bonne. Enfin tous se rendent chez le chef. Ils le trouvent armé comme le premier jour qu'il leur a parlé, et comme il a toujours paru en public depuis ce temps là. Eux-mêmes se sont peints le visage, chacun suivant son caprice, et tous ordinairement de manière à faire peur. Le chef leur fait une courte harangue; puis il sort de la cabane, en chantant sa chanson de mort. Tous le suivent à la file, gardant un profond silence; et la même chose se pratique tous les matins, quand on se remet en marche. Ici, les femmes prennent les devants avec les provisions, et quand les guerriers les ont jointes, ils leur remettent en main toutes leurs hardes, restent presque nus autant que la saison néanmoins peut le permettre.

Autrefois, les armes de ces peuples étaient l'arc, la flèche et une espèce de javelot, garnis de pointes d'os et travaillés de différentes manières, et le casse-tête. Cette dernière arme était une petite massue, d'un bois très-dur, dont la tête, de figure ronde, avait un côté tranchant. La plupart n'avaient aucune arme défensive; mais, lorsqu'ils attaquent un retranchement, ils se couvrent tout le corps de petites planches légères; quelques uns ont une espèce de cuirasse, faite d'un

tissu de jonc ou de petites bagettes pliantes, assez proprement travaillées. Ils avaient même des cuissards et des brassards de même matière ; mais cette armure ne s'est point trouvée à l'épreuve des armes à feu, ils y ont renoncé et n'ont rien mis à la place. Les sauvages occidentaux se servent toujours de boucliers de peaux de bœuf, qui sont fort légères, et que les balles de fusil ne percent pas. Il est assez étonnant que les autres nations n'en usent point.

Quand ils font usage de nos épées, ce qui est très-rare, ils s'en servent comme d'espontons, mais, quand ils peuvent avoir des fusils, de la poudre et du plomb, ils laissent là leurs flèches, et tirent très-juste. On n'est pas à se repentir de leur en avoir donné ; mais ce n'est pas nous qui avons commencé : les Iroquois en ayant reçu des Hollandais, alors possesseurs de la Nouvelle-Yorck, c'était pour nous une nécessité d'en faire prendre à nos alliés. Ils ont des espèces d'enseignes pour se reconnaître et se rallier ; ce sont des petits morceaux d'écorce, coupés en rond, qu'ils mettent au bout d'une perche, et sur lesquels ils ont tracé la marque de leur nation ou de leur village. Si le parti est nombreux, chaque famille ou tribu a son enseigne avec sa marque distinctive. Les armes sont aussi ornées de différentes figures, et quelquefois de la marque particulière du chef de l'expédition.

Mais ce que l'on oublierait encore moins que les armes, et ce que l'on conserve avec le plus grand soin dont les sauvages soient capables, ce sont les manitous, qui sont les symboles sous lesquels chacun se représente son dieu familier. On les met tous dans un sac fait de joncs, peint de différentes couleurs. Souvent, pour faire honneur au chef, on place ce sac sur le devant de son canot. S'il y a trop de manitous pour tenir dans un seul sac, on les distribue dans plusieurs, qui sont confiés à la garde du lieutenant et des anciens de chaque famille. Alors on y joint les présents qui ont été faits pour avoir des prisonniers, avec les langues de tous les animaux qu'on a tués pendant la campagne, et dont on doit faire, au retour, un sacrifice aux esprits.

Dans les marches par terre, le chef porte lui-même son sac, qu'on appelle sa natte; mais il peut se décharger de ce fardeau sur qui bon lui semble, il ne doit pas craindre que personne refuse de le soulager, parce qu'on y a attaché une distinction : c'est comme un droit de survivance pour le commandement, au cas où le chef et son lieutenant meurent pendant la campagne.

Dès que tous les guerriers sont embarqués, les canots s'éloignent d'abord un peu, et se tiennent fort serrés sur une seule ligne; ensuite le chef, tenant en main son chichikoué, se lève et entonne son chant de

guerre, ses soldats lui répondent par un triple *Hé*! tiré avec effort du creux de la poitrine. Les anciens et les chefs du conseil, qui sont restés sur le rivage, exhortent alors les guerriers à bien faire leur devoir, et surtout à ne pas se laisser surprendre. C'est de tous les avis qu'on peut donner aux sauvages le plus nécessaire, et celui dont, pour l'ordinaire, ils profitent le moins. Cette exhortation n'interrompt point le chef, qui chante toujours. Enfin, les guerriers conjurent leurs parents et leurs amis de ne les point oublier; puis, poussant tous ensemble des hurlements affreux, ils partent sur un signe de la main du chef, et nagent avec une telle vitesse, qu'on les voit disparaître dans l'instant.

Les Hurons et les Iroquois ne se servent point du chichikoué, mais ils en donnent à leurs prisonniers, de sorte que cet instrument de guerre semble être parmi eux une marque d'esclavage. Les guerriers ne font presque jamais que de petites journées, surtout quand ils sont en grande troupe. D'ailleurs, ils tirent des présages de tout; et les jongleurs, à qui il appartient de les expliquer, avancent et retardent les marches comme il leur plaît. Tant qu'on n'est point en pays suspect, on ne prend aucune précaution; et souvent on ne trouverait pas deux guerriers ensemble, chacun étant de son côté à chasser; mais, quelqu'éloigné que l'on soit de la

route, tous se rendent ponctuellement au lieu et à l'heure marqués pour se réunir.

On campe long-temps avant le soleil couché, et, pour l'ordinaire, on laisse devant le camp un grand espace, environné d'une palissade ou plutôt d'une espèce de treillis sur lequel on place les manitous, tournés du côté où l'on veut aller. On les y invoque pendant une heure, et on en fait autant tous les matins, avant de décamper. Après cela, on croit n'avoir rien à craindre; on suppose que les esprits se chargent de faire seuls la sentinelle, et toute l'armée dort tranquillement sous leur sauve-garde. L'expérience ne détrompent point ces barbares, et ne les tire point de leur confiance presomptueuse. Elle a sa source dans une indolence et dans une paresse que rien ne peut vaincre.

Tout est ennemi sur le chemin des guerriers. Si néanmoins ils rencontrent de leurs alliés, ou des partis à peu près de force égale de gens avec qui ils n'ont rien à démêler, on se fait amitié de part et d'autre. Si les alliés qu'on rencontre étaient en guerre contre les mêmes ennemis, le chef du parti le plus fort, ou de celui qui a armé le premier, donne à l'autre quelques chevelures, dont on ne manque jamais de faire provision pour ces occasions-là, et lui dit : « Vous avez coup ici, c'est à-dire vous avez satisfait à votre engagement, votre honneur est à couvert, vous pouvez vous en re-

tourner. » Mais cela s'entend lorsque la rencontre est fortuite, qu'on ne s'est pas donné le mot, et qu'on n'a pas besoin de renfort.

Quand on est sur le point d'entrer dans le pays ennemi, on s'arrête pour une cérémonie qui a quelque chose d'assez singulier. Le soir, on fait un grand festin, après lequel on s'endort. Dès que tous sont éveillés, ceux qui ont eu des rêves vont de feu en feu, chantant leur chanson de mort, dans laquelle ils font entrer leurs songes d'une manière énigmatique. Chacun se met l'esprit à la torture pour les deviner, et, si personne n'en peut venir à bout, il est permis à ceux qui ont rêvé de s'en retourner chez eux. Voilà qui donne beau jeu aux poltrons. On fait ensuite de nouvelles invocations aux esprits, on s'anime plus que jamais à faire merveille ; on jure de se secourir mutuellement ; enfin on se remet en marche ; et, si on est venu jusque-là par eau, on quitte ses canots, qu'on a grand besoin de bien cacher. Si tout ce qui est prescrit dans ces occasions s'observait exactement, il serait difficile de surprendre un parti de guerre qui est entré dans le pays ennemi. On ne doit plus faire de feu, plus de cris, plus de chasse ; il ne faut plus même se parler que par signes. Mais ces lois sont mal gardées. Tout sauvage est né présomptueux, et incapable de se gêner le moins du monde. On ne néglige pourtant guère d'envoyer tous

les soirs des coureurs, qui emploient deux ou trois heures à aller de côté et d'autre. S'ils n'ont rien vu, on s'endort tranquillement, et on abandonne encore la garde du camp aux manitous.

Dès qu'on a découvert l'ennemi, on envoie le reconnaître, et, sur le rapport de ceux qu'on a envoyés, on tient conseil. L'attaque se fait ordinairement au point du jour. C'est le temps où l'on suppose que l'ennemi est dans son plus profond sommeil, et toute la nuit on se tient couché sur le ventre sans remuer. Les approches se font dans la même posture, en se traînant sur ses pieds et sur ses mains jusqu'à la portée du trait. Alors tous se lèvent, le chef donne le signal par un petit cri, auquel toute la troupe répond par de vrais hurlements, et fait en même temps sa première décharge; puis, sans laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître, elle font sur lui le casse-tête à la main. Depuis qu'aux casse-tête en bois ces peuples ont substitué de petites haches, auxquelles ils ont donné le même nom, les mêlées sont sanglantes. Le combat fini, on lève les chevelures des morts et des mourants, et on ne songe à faire des prisonniers que quand l'ennemi ne fait plus aucune résistance.

Mais si on l'a trouvé sur ses gardes, ou trop bien retranché, on se retire, pourvu qu'il en soit encore temps, sinon, on prend résolument le parti de bien se

battre, et il y a quelquefois beaucoup de sang répandu de part et d'autre. Un camp forcé est l'image de la fureur même ; la férocité barbare des vainqueurs, et le désespoir des vaincus, qui savent à quoi ils doivent s'attendre s'ils tombent vifs entre les mains de leurs ennemis, font faire aux uns et aux autres des efforts qui passe tout ce qu'on peut en dire. La figure des combattants, tout barbouillés de noir et de rouge, augmente encore l'horreur du combat, et l'on ferait sur ce modèle un portrait bien naturel de l'enfer. Quand la victoire n'est plus douteuse, les victorieux se défont d'abord de tous ceux qu'ils auraient trop de peine à emmener, et ne cherchent plus qu'à lasser les autres, dont ils veulent faire des prisonniers.

Les sauvages sont naturellement intrépides, et, malgré leur férocité brutale, ils conservent toujours dans l'action même beaucoup de sang-froid. Cependant ils ne se mêlent et ne combattent en rase campagne que quand ils ne peuvent l'éviter. Leur raison est qu'une victoire teinte du sang des vainqueurs n'est pas proprement une victoire, et que la gloire du chef consiste principalement à ramener tout son monde sain et sauf. J'ai ouï dire que quand deux ennemis se rencontrent dans le combat, il se fait entre eux des dialogues assez semblables à ceux des héros d'Homère. Je ne crois pas que cela arrive dans le fort de la mêlée ; mais il se peut

faire que dans de petites rencontres, ou bien avant de passer un ruisseau, ou de forcer un retranchement, on se dise quelques mots pour se défier, ou pour se rappeler quelqu'autre rencontre semblable.

La guerre se fait presque toujours par surprise, et elle réussit assez ordinairement, car autant les sauvages sont accoutumés à négliger les précautions nécessaires pour n'être point surpris, autant sont-ils alertes et habiles pour surprendre. D'ailleurs ces peuples ont un talent admirable, je dirais volontiers un instinct, pour connaître si l'on a passé en quelque endroit sur les herbes les plus courtes, sur la terre la plus dure, sur les pierres mêmes, ils découvrent des traces; et par la façon dont elles sont tournées, par la figure des pieds, par la manière dont ils sont écartés, ils distinguent, dit-on, les vestiges des nations différentes, et ceux des hommes d'avec ceux des femmes. J'ai longtemps cru qu'il y avait de l'exagération dans ce qu'on racontait, mais le rapport de tous ceux qui ont vécu avec les sauvages est si unanime sur cela que je ne vois aucun lieu d'en soupçonner la sincérité. Si parmi les prisonniers il s'en trouve que leurs blessures mettent hors d'état d'être transportés, on les brûle d'abord, et comme cela se fait dans le premier emportement, et qu'on est souvent pressé de faire retraite, ils en sont

pour la plupart quittes à meilleur marché que les autres, qu'on réserve à un supplice plus lent.

L'usage est parmi quelques nations que le chef du parti vainqueur laisse sur le champ de bataille son casse-tête, sur lequel il a eu soin de tracer la marque de sa nation, celle de sa famille, et son portrait, c'est-à-dire un ovale, avec toutes les figures qu'il a au visage. D'autres peignent toutes ces marques sur le tronc d'un arbre, ou sur une écorce, avec du charbon pilé et broyé, mêlé de quelques couleurs. On y ajoute des caractères hiéroglyphiques, par le moyen desquels les passants peuvent apprendre jusqu'aux moindres circonstances, non-seulement de l'action, mais encore de tout ce qui s'est passé pendant la campagne. On y reconnaît le chef du parti par toutes les marques dont je viens de parler; le nombre de ses exploits, par autant de nattes; celui de ses soldats, par des signes; celui des prisonniers qu'il emmène, par de petits marmouzets qui portent un baton ou un chichikoué; celui des morts, par des figures humaines sans tête, avec des différences qui font distinguer les hommes, les femmes et les enfants. Mais ce n'est pas toujours si près du lieu où s'est passée l'action qu'on trouve ces écriteaux; car, quand un parti craint d'être poursuivi, il les pousse hors de sa route, afin de dépayser ceux qui les cherchent.

Jusqu'à ce que les vainqueurs soient en pays de sûreté, ils font assez de diligence, et, de crainte que les blessés ne les retardent dans leur retraite, ils les portent tour à tour sur des brancarts, ou ils les tirent sur traîne, si on est en hiver. En rentrant dans leurs canots, ils font chanter leurs prisonniers, et la même chose se pratique chaque fois qu'ils rencontrent de leurs alliés ; honneur qui coûte un festin à ceux qui les reçoivent, et quelque chose de plus que la peine de chanter, aux malheureux captifs : car on invite les alliés à les caresser, et caresser un prisonnier, c'est lui faire tout le mal dont on peut s'aviser, ou le mutiler de manière qu'il en demeure estropié. Il y a pourtant des chefs qui ménagent assez ces misérables, et ne souffrent pas qu'on les maltraite trop. Mais rien n'égale l'attention avec laquelle on les garde. Le jour ils sont liés par le cou et par les bras à une des barres du canot. Quand on va par terre, il y a toujours quelqu'un qui les tient, et la nuit ils sont étendus à terre tout nus, des cordes attachées à des crochets plantés en terre leur tiennent les jambes, les bras et le cou si serrés qu'ils ne sauraient remuer, et de longues cordes serrent encore les mains et les pieds de telle façon qu'ils ne peuvent faire le moindre mouvement sans éveiller les sauvages qui son couchés sur des cordes.

Quand les guerriers sont arrivés à une certaine dis-

tance du village d'où ils étaient partis, ils s'arrêtent, et le chef y envoie donner avis qu'il est proche. Parmi quelques nations, dès que l'envoyé est à portée d être entendu, il fait différents cris qui donnent une idée générale des principales aventures et du succès de la campagne. Il marque d'abord le nombre des hommes qu'on y a perdus, par autant de cris de mort. Aussitôt les jeunes gens se détachent pour avoir des connaissances plus circonstanciées ; souvent même tout le village y court ; mais un seul homme aborde l'envoyé, apprend de lui tout le détail des nouvelles dont il est porteur. A mesure que celui ci lui raconte un fait, il le répète tout haut en se tournant vers ceux qui l'ont accompagné, et ils lui répondent par des acclamations ou par des cris lugubres, suivant que la nouvelle est funeste ou agréable.

L'envoyé est ensuite conduit dans une cabane, où les anciens lui font les mêmes questions qu'on lui a déjà faites; après quoi un crieur public invite toute la jeunesse à aller à la rencontre des guerriers, et les femmes à leurs porter des rafraîchissements. Ailleurs, on ne songe d'abord qu'à pleurer ceux qu'on a perdus. L'envoyé ne fait que des cris de mort. On ne va point audevant de lui; mais, à son entrée dans le village, il trouve tout le monde assemblé, raconte en peu de mots tout ce qui s'est passé, puis se retire dans sa cabane,

où on lui porte à manger, et pendant quelque temps on n'est occupé qu'à pleurer les morts.

Ce terme expiré, on fait un autre cri pour annoncer la victoire. Alors chacun essuie ses larmes, et il n'est plus question que de se réjouir. Quelque chose d'assez semblable se pratique au retour des chasseurs : les femmes qui sont démeurées au village vont au-devant d'eux dès qu'elles sont averties qu'ils approchent; et, avant de s'informer du succès de la chasse, elles leur annoncent, par leurs larmes, les morts qui sont arrivés depuis leur départ. Pour revenir aux guerriers, le moment où les femmes les joignent est, à proprement parler, le commencement du supplice des prisonniers. Aussi, lorsque quelques-uns ont d'abord été destinés à être adoptés, ce qu'il n'est pas permis de faire chez toutes les nations, leurs futurs parents, qu'on a soin d'avertir, vont les prendre un peu plus loin, et les conduisent à leurs cabanes par des chemins détournés. Pour l'ordinaire, ils ignorent longtemps quel doit être leur sort.

Tous les prisonniers qui sont destinés à la mort, et ceux dont le sort n'est point encore décidé, sont abandonnés à la fureur des femmes qui vont au-devant des guerriers, et il est étonnant qu'ils résistent à tous les maux qu'elles leur font souffrir. Si quelqu'une surtout a perdu à la guerre, ou son fils, ou son mari, ou quel-

qu'autre personne qui lui était chère, y eût-il trente ans passés qu'elle eût fait cette perte, c'est une furie qui s'attache au premier qui lui tombe sous la main, et l'on n'imaginerait pas jusqu'où sa rage l'emporte. Elle n'a égard ni à l'humanité ni à la pudeur, et, à chaque coup, qu'elle lui porte, on croirait qu'il va tomber mort à ses pieds, si on ne savait combien ces barbares sont ingénieux à prolonger les supplices les plus iouïs. Toute la nuit se passe de la sorte au campement des guerriers.

Le lendemain est le jour du triomphe des vainqueurs. Les Iroquois et quelques autres affectent une grande modestie et un plus grand désintéressement encore dans ces rencontres. Les chefs entrent d'abord seuls dans le village, sans aucune marque de victoire, gardant un profond silence, et se retirent dans leurs cabanes, sans témoigner avoir la moindre prétention sur les prisonniers. Chez d'autres nations, il n'en est pas de même : le chef marche à la tête de sa troupe avec un air de conquérant ; son lieutenant vient après lui, et il est précédé d'un crieur chargé de recommencer les cris de mort. Les guerriers suivent deux à deux, les prisonniers au milieu, couronnés de fleurs, le visage et les cheveux peints, tenant un bâton d'une main et le chichikoué de l'autre, le corps presque nu, les bras liés au-dessus du coude avec une corde, dont les guer-

riers tiennent les bouts, et chantent sans cesse leur chanson de mort au son du chichikoué.

Ce chant a quelque chose de lugubre et de fier tout ensemble, et le captif n'a point du tout l'air d'un homme qui souffre et d'un vaincu Voici à peu près le sens de ces chansons : « Je suis brave et intrépide, je ne crains point la mort, ni aucun genre de torture : ceux qui les redoutent sont des lâches, ils sont moins que des femmes; la vie n'est rien pour quiconque a du courage. Que le désespoir et la rage étouffent tous mes ennemis; que ne puis-je les dévorer, et boire leur sang jusqu'à la dernière goutte! » De temps en temps on les arrête, on s'attroupe autour d'eux, on danse et on les fait danser. Ils paraissent le faire de bon cœur, ils racontent les plus belles actions de leur vie ; ils nomment tous ceux qu'ils ont tués ou brûlés. Ils font surtout remarquer ceux auxquels les assistants doivent plus s'intéresser : on dirait qu'ils ne cherchent qu'à animer de plus en plus contre eux les arbitres de leur sort. Ces bravades, en effet, font entrer en fureur tous ceux qui les entendent, et leur vanité leur coûte cher. Mais de la manière qu'ils reçoivent les plus durs traitements, on dirait que c'est leur faire plaisir que de les tourmenter.

Quelquefois on les oblige de courir entre deux rangées de sauvages armés de pierres et de bâtons, et qui

tombent sur eux, comme si on voulait les assommer du premier coup. Il n'arrive pourtant jamais qu'ils y succombent, tant on observe, lors même qu'il semble qu'on frappe à l'aveugle et que la seule fureur conduit le bras, de ne point toucher aux endroits où il y aurait du risque pour la vie. Dans cette marche, chacun a droit de les arrêter; il leur est aussi permis de se défendre, mais ils ne seraient pas les plus forts. Dès qu'ils sont arrivés au village, on les conduit de cabane en cabane, et partout on leur fait payer leur bien-venue. Ici on leur arrache un ongle, là on leur coupe un doigt, ou avec les dents, ou avec un mauvais couteau dont on se sert comme d'une scie. Un vieillard leur déchire la chair jusqu'aux os ; un enfant avec une alène les perce où il peut; une femme les fouette impitoyablement jusqu'à ce que les bras lui tombent de lassitude ; mais aucun des guerriers ne met la main sur eux, quoiqu'ils soient encore leurs maîtres. On ne peut même les mutiler sans leur permission, qu'ils accordent rarement; à cela près, on a toute liberté de les faire souffrir; et, si on les promène dans plusieurs villages, soit de la même nation, soit de ses voisins ou de ses alliés, qui l'ont souhaité, partout ils sont reçus de même.

Après ces préludes, on travaille à la répartition des captifs, et leur sort dépend de ceux à qui ils sont livrés.

Au sortir du conseil où on a délibéré sur leur sort, un crieur invite tout le monde à se trouver sur la place, où la distribution se fait sans constestation et sans bruit. Les femmes qui ont perdu leurs enfants ou leurs maris à la guerre sont ordinairement partagées les premières. On satisfait ensuite aux engagements pris avec ceux dont on a reçu des colliers ; s'il ne se trouve pas assez de captifs pour tout cela, on y supplée par des chevelures, dont ceux à qui on les donne se parent aux jours de réjouissance. Le reste du temps elles demeurent suspendues à la porte de la cabane. Si, au contraire, le nombre des prisonniers excède celui des prétendants, on envoie le surplus aux villages des alliés. D'ailleurs un chef ne se remplace que par un chef, ou par deux ou trois autres esclaves, qui sont toujours brûlés, quand bien même ceux qu'ils remplaceraient seraient morts de maladie. Les Iroquois ne manquent jamais de destiner quelques prisonniers pour le public, et alors le conseil en dispose comme il le juge à propos. Mais les mères de famille peuvent encore casser leur sentence, et sont maîtresses de la vie et de la mort de ceux mêmes qui avaient été condamnés ou absous par le conseil.

Dans quelques nations, les guerriers ne se dépouillent pas entièrement du droit de disposer des captifs ; et ceux en faveur desquels le conseil en avait disposé

sont obligés de les remettre entre leurs mains, s'ils l'exigent ; mais ils le font rarement ; et, lorsqu'ils le font, ils sont obligés de rendre les gages qu'ils avaient reçus de ceux à qui on les avait donnés; si en arrivant ils ont déclaré leurs intentions à ce sujet, on ne s'y oppose pas, pour l'ordinaire. En général, le plus grand nombre des prisonniers de guerre est condamné à mort, ou à un esclavage bien dur, et qui ne les assure jamais de la vie. Quelques-uns sont adoptés, et dès-lors leur condition ne diffère plus de celle des enfants de la nation : ils entrent dans tous les droits de ceux dont ils occupent la place ; et souvent ils prennent tellement l'esprit de la nation dont ils sont devenus membres, qu'ils ne font nulle difficulté d'aller en guerre contre leurs propres compatriotes. Les Iroquois ne se sont guère soutenus jusqu'ici que par cette politique : toujours en guerre depuis un temps infini contre toutes les nations, ils seraient aujourd'hui presque réduits à rien, s'ils n'avaient eu l'attention de naturaliser une bonne partie de leurs prisonniers de guerre.

Il arrive quelquefois qu'au lieu d'envoyer dans d'autres villages l'excédent des captifs, on en donne à des particuliers qui n'en avaient pas demandé ; et pour lors, ou bien ils n'en sont pas tellement les maîtres qu'ils ne soient tenus de consulter les chefs du conseil pour savoir ce qu'ils en feront, ou bien on les oblige

de les adopter. Dans le premier cas, celui à qui on fait présent d'un esclave l'envoie chercher par quelqu'un de sa famille; il le fait ensuite attacher à la porte de sa cabane; puis il assemble les chefs du conseil, à qui il déclare quelle est son intention, et demande leur avis. Pour l'ordinaire, cet avis est conforme à ce qu'il désire. Dans le second cas, le conseil, en remettant le prisonnier à celui à qui on l'a destiné, lui dit : « Il y a longtemps que nous sommes privés d'un tel, ton parent, ou ton ami, et qui était le soutien de notre village; ou bien, nous regrettons l'esprit d'un tel, que tu as perdu, et qui par sa sagesse maintenait la tranquillité publique ; il faut qu'il reparaisse aujourd'hui; il nous était trop cher et trop précieux pour différer davantage à le faire vivre; nous le remettons sur sa natte en la personne de ce prisonnier. »

Il y a néanmoins des particuliers plus considérés apparemment que les autres, à qui ont fait présent d'un captif sans aucune condition, et avec une pleine liberté d'en faire ce qu'ils jugeront à propos; et le conseil alors s'exprime en ces termes, en le remettant entre leurs mains. « Voici de quoi réparer la perte d'un tel, et nettoyer le cœur de son père, de sa mère, de sa femme et de ses enfants ; soit que tu veuilles leur faire boire du bouillon de cette chair, ou que tu aimes

mieux remettre le défunt sur sa natte en la personne de ce captif, tu peux en disposer à ton gré. »

Dès qu'un prisonnier est adopté, on le conduit à la cabane où il doit être, et on commence par lui ôter ses liens. On fait ensuite chauffer de l'eau pour le laver; on panse ses plaies, s'il en a; et, fussent-elles toutes pleines de vers, il est bientôt guéri. On n'omet rien pour lui faire oublier les maux qu'il a soufferts, on lui donne à manger, on l'habille proprement. En un mot, on ne ferait pas plus pour l'enfant de la maison, ni pour celui qui ressuscite : c'est ainsi qu'on s'exprime. Quelques jours après, on fait un festin, pendant lequel on lui donne solennellement le nom de celui qu'il remplace, et dont il a dès lors tous les droits, et contracte toutes les obligations.

Parmi les Hurons et les Iroquois, ceux qui sont destinés au feu, quelquefois ne sont pas moins bien traités d'abord, et même jusqu'au moment de l'exécution, que ceux qui ont été adoptés. Il semble que ce soit des victimes qu'on engraisse pour le sacrifice, et ils sont effectivement immolés au Dieu de la guerre. La seule différence qu'on met entre eux et les autres, c'est qu'on leur noircit entièrement le visage. A cela près, on leur fait la meilleure chère qu'il est possible; on ne leur parle qu'avec amitié; on leur donne le nom de fils, de frères, ou de neveux, suivant la personne dont ils doivent, par

leur mort, apaiser les manes. Mais lorsqu'ils sont instruits de leur sort, il faut bien les garder, si on ne veut pas qu'ils s'échappent. Aussi le leur cache-t-on souvent.

Quand ils ont été livrés à une femme, au moment qu'on l'avertit que tout est prêt pour l'exécution, ce n'est plus une mère, c'est une furie, qui passe des plus tendres caresses aux derniers excès de la rage. Elle commence par invoquer l'ombre de celui qu'elle veut venger. « Approche, lui dit elle, tu vas être apaisée ; je te prépare un festin, bois à longs traits de ce bouillon qui va être versé pour toi ; reçois le sacrifice que je te fais, en immolant ce guerrier : il sera brûlé et mis dans la chaudière ; on lui appliquera les haches ardentes ; on lui enlèvera la chevelure ; on boira dans son crâne ; ne fais donc plus de plaintes ; tu seras parfaitement satisfaite. » Cette formule, qui est proprement la sentence de mort, varie beaucoup pour les termes ; mais, quant à la substance, elle est à peu près toujours la même. Un crieur fait ensuite sortir le captif de la cabane, déclare à haute voix les intentions de celui ou de celle à qui il appartient, et finit par exhorter les jeunes gens à bien faire. Un autre survient qui adresse la parole au patient et lui dit : « Mon frère, prends courage, tu vas être brûlé, et il répond froidement : Cela est bien, je te remercie. » Il se fait aussitôt un cri dans tout le vil-

lage, et le prisonnier est conduit au lieu destiné à son supplice.

Ordinairement on le lie à un poteau par les deux mains et par les pieds, mais de manière qu'il puisse aisément tourner tout autour. Quelquefois néanmoins, quand l'exécution se fait dans une cabane d'où il n'y a pas de danger qu'il se sauve, on ne le lie point, et on le laisse courir d'un bout à l'autre. Avant que l'on commence à le brûler, il chante pour la dernière fois sa chanson de mort, puis il fait le récit de ses prouesses, et presque toujours de la manière la plus insultante pour ceux qu'il aperçoit autour de lui. Il les exhorte ensuite à ne pas l'épargner, et à se souvenir qu'il est homme et guerrier. Il ne faut pas trop s'étonner, dans ces scènes tragiques et barbares, qu'un patient chante à pleine tête, qu'il insulte et qu'il défie ses bourreaux, comme ils font ordinairement tous jusqu'au dernier soupir; car il y a là une fierté qui élève l'esprit, qui le transporte, qui le distrait un peu de la pensée de ce qu'il souffre, et qui l'empêche même de marquer trop de sensibilité. D'ailleurs les mouvements qu'ils se donnent font diversion, émoussent le sentiment, produisent le même effet et quelque chose de plus que les cris et les larmes. Enfin on sait qu'il n'y a point de grâce à espérer, et le désespoir donne des forces et inspire de la hardiesse.

Cette espèce d'insensibilité n'est pourtant pas aussi universelle que bien des gens l'ont cru. Il n'est point rare de voir pousser à ces misérables des cris capables de percer les cœurs les plus durs, mais qui n'ont d'autre effet que de réjouir les acteurs et les assistants. Quant à ce qui produit dans les sauvages une inhumanité dont on n'aurait jamais cru que les hommes fussent capables, je crois qu'ils y sont parvenus par degrès, que l'usage les y a accoutumés insensiblement ; que l'envie de voir faire une lâcheté à son ennemi, les insultes que les patients ne cessent point de faire à leurs bourreaux, le desir de la vengeance, qui est la passion dominante de ces peuples, et qu'ils ne croient pas suffisamment assouvie, tandis que le courage de ceux qui en sont l'objet n'est point abattu ; la superstition enfin, y entrent pour beaucoup : car quels excès n'enfante point un faux zèle guidé par tant de passions !

Je ne ferai point le détail de tout ce qui se passe dans ces horribles exécutions. Il me pousserait trop loin, parce qu'il n'y a point sur cela d'uniformité, ni d'autres règles que la férocité et le caprice. Souvent on y voit autant d'acteurs que de spectateurs, c'est-à-dire, que d'habitants de la bourgade, hommes, femmes et enfants ; et chacun fait du pis qu'il peut. Il n'y a que ceux de la cabane à laquelle le prisonnier avait été livré qui s'abstiennent de le tourmenter ; au moins est-ce la pra-

tique de plusieurs nations. Communément on commence par brûler les pieds, puis les jambes, et ainsi en remontant jusqu'à la tête; et quelquefois on fait durer le supplice une semaine entière, comme il est arrivé à un gentilhomme canadien parmi les Iroquois.

Les moins épargnés sont ceux qui ayant déjà été pris et adoptés, ou mis en liberté, sont repris de nouveau. On les regarde comme des enfants dénaturés ou des ingrats qui ont fait la guerre à leurs parents ou à leurs bienfaiteurs; et on ne leur fait aucune grâce. Il arrive quelquefois que le patient, lors même qu'il n'est point exécuté dans une cabane, n'est point lié, et qu'il lui est permis de se défendre; ce qu'il fait, bien moins dans l'espérance de sauver sa vie, que pour venger par avance sa mort, et pour avoir la gloire de mourir en brave. On a vu dans ces occasions, combien de force et de courage ces passions peuvent inspirer : en voici un exemple qui a pour garants des témoins oculaires et dignes de foi.

Un capitaine iroquois, du canton d'Onneyout, avait mieux aimé s'exposer à tout que de se déshonorer par une fuite, qu'il jugea d'une conséquence dangereuse pour les jeunes gens qui étaient sous ses ordres. Il se battit long-temps en homme qui voulait mourir les armes à la main; mais les Hurons, qui l'avaient en tête, voulaient l'avoir vif, et il fut pris. Par bonheur pour

lui et pour ceux qui furent faits prisonniers avec lui, on les mena dans une bourgade où il y avait des missionnaires, qui eurent toute liberté de les entretenir. Ces pères les trouvèrent d'une docilité qu'ils regardèrent comme un commencement de la grâce de leur conversion; ils les instruisirent, et les baptisèrent. Ils furent tous brûlés peu de jours après, et témoignèrent jusqu'à la mort une sorte de constance que les sauvages ne connaissaient pas encore, et que les infidèles même attribuèrent à la vertu du sacrement.

Le capitaine Onneyouth crut néanmoins qu'il lui était encore permis de faire à ses ennemis tout le mal qu'il pourrait, et de reculer sa mort autant qu'il lui serait possible. On l'avait fait monter sur une espèce de théâtre, où l'on commença à le brûler par tout le corps sans aucun ménagement, et il parut d'abord aussi insensible que s'il n'eût rien souffert. Mais, comme il crut apercevoir un de ses compagnons, qu'on tourmentait assez près de lui, donner quelque marque de faiblesse, il en témoigna une très-grande inquiétude, et il n'omit rien de ce qui pouvait l'encourager à la patience, par l'espérance du bonheur qui les attendait dans le ciel; et il eut la consolation de le voir expirer en brave et en chrétien.

Alors tous ceux qui avaient fait mourir celui-ci retombèrent sur lui avec tant d'acharnement qu'on au-

rait cru qu'ils allaient le mettre en pièces. Il n'en parut pas plus ému, et on ne savait plus par où il pouvait être sensible, lorsqu'un de ses bourreaux lui cerna tout autour la peau de la tête, et la lui arracha avec violence. La douleur le fit tomber sans connaissance, on le crut mort, et chacun se retira. Un moment après, il revint de son évanouissement, et, ne voyant autour de lui que le cadavre de son compagnon, il prend un tison des deux mains, quoiqu'il les eût tout écorchées et brûlées, rappelle ses bourreaux, et les défie de s'approcher. Sa résolution les effraya, ils poussèrent des cris affreux, s'armèrent, les uns de tisons embrasés, les autres de fers rougis dans le feu, et fondirent tous ensemble sur lui. Il les reçut en brave et les fit reculer. Le feu dont il était environné lui servait de retranchement; il s'en fit un autre avec les échelles dont on s'était servi pour monter sur l'échafaud; et, cantonné ainsi dans son propre bûcher, devenu le théâtre de sa valeur, armé des instruments de son supplice, il fut quelque temps la terreur de la bourgade entière, personne n'osant approcher d'un homme plus qu'à demi brûlé, et à qui le sang découlait de toutes les parties du corps,

Un faux pas qu'il fit en voulant éviter un tison qu'on lui lançait le livra de nouveau à ses meurtriers; et il n'est pas nécessaire de dire qu'ils lui firent payer bien

cher la frayeur qu'il venait de leur causer. Après s'être lassés de le tourmenter, ils le jetèrent au milieu d'un grand brasier, et l'y laissèrent, ne pouvant se persuader qu'il s'en relevât. On fut trompé ; lorsqu'on y pensait le moins, on le vit, armé de tisons, courir vers le village, comme s'il eût voulu y mettre le feu. Tout le monde était glacé d'effroi, et personne n'eut l'assurance de se présenter devant lui pour l'arrêter ; mais comme il approchait des premières cabanes, un bâton qu'on lui jeta entre les jambes le fit tomber, et on fut sur lui avant qu'il eût pu se relever. On lui coupa d'abord les pieds et les mains, on le roula ensuite sur les charbons embrasés ; enfin on le jeta sous un tronc d'arbre qui était en feu. Alors tout le village se rangea autour de lui, pour goûter le plaisir de le voir brûler.

Le sang qu'il perdait éteignait presque le feu ; mais on n'appréhendait plus aucun effort de sa part. Il en fit pourtant un dernier qui épouvanta les moins timides. Il se traîna sur les coudes et sur les genoux avec un air menaçant et une vigueur qui écarta les plus proches, plus à la vérité d'étonnement que de crainte ; car que pouvait-il leur faire, mutilé comme il était? Dans ce moment, les missionnaires, qui ne l'avaient point perdu de vue, s'étant approchés, et lui ayant remis devant les yeux les vérités éternelles, dont il

avait été si pénétré d'abord, il rentra en lui-même, et ne parut plus occupé que de son salut. Quelque temps après, un Huron lui coupa la tête.

Cependant, si ces peuples font la guerre en barbares, il faut convenir que, dans leurs traités de paix, et généralement dans toutes leurs négociations, ils font paraître une habileté et une noblesse de sentiments qui feraient honneur aux nations les plus policées. Il ne s'agit point entre eux de conquérir et d'étendre leur domination ; plusieurs nations même ne connaissent point de domaine proprement dit; et celles qui ne sont point éloignées de leur pays, et qui se regardent comme les maîtresses de leurs terres, n'en sont point jalouses jusqu'à trouver mauvais qu'on vienne s'y établir, pourvu qu'on n'entreprenne point de les inquiéter. Il n'est donc question dans leurs traités que de se faire des alliés contre des ennemis puissants, de mettre fin à une guerre qui devient onéreuse aux deux partis, ou plutôt de suspendre les hostilités; car j'ai déjà observé que les guerres sont éternelles parmi les sauvages, quand elles sont de nation à nation. Aussi ne faut-il pas compter sur un traité de paix tant qu'une des deux parties peut donner de la jalousie à l'autre.

Tout le temps qu'on négocie, et avant même d'entrer en négociation, le principal soin est de ne point

paraître faire les premières démarches, ou du moins de persuader à son ennemi que ce n'est ni par crainte ni par nécessité qu'on les fait; et cela est manié avec la plus grande dextérité. Un plénipotentiaire ne rabat rien de sa fierté, lors même que les affaires de sa nation sont dans le plus mauvais état; et il réussit souvent à persuader ceux avec qui il traite qu'il est de leur intérêt de mettre fin aux hostilités, quoique vainqueurs. Aussi y va-t-il de tout pour lui d'y employer tout ce qu'il a d'esprit et d'éloquence; car, si ses propositions ne sont pas agréées, il faut qu'il se tienne bien sur ses gardes. Il n'est point rare qu'un coup de hache soit l'unique réponse qu'on lui fait; il n'est pas même hors de danger quand il a évité la première surprise; il doit s'attendre à être poursuivi et à être brûlé, s'il est pris, et qu'une telle violence puisse être colorée de quelque prétexte, comme de représailles. Cela est arrivé à quelques Français chez les Iroquois, où ils avaient été envoyés de la part du gouverneur-général; et, pendant bien des années, les jésuites qui demeuraient parmi ces barbares, quoiqu'ils y fussent sous la sauvegarde publique, et, en quelque façon, les agents ordinaires de la colonie, se trouvaient tous les jours à la veille d'être sacrifiés à un ressentiment, où d'être les victimes d'une intrigue des gouverneurs de la Nouvelle-York.

Enfin, il est surprenant que des peuples qui ne font nullement la guerre par intérêt, et qui portent même le désintéressement si loin, que les guerriers ne se chargent jamais des dépouilles des vaincus, ne touchent pas même aux habits des morts, et, s'ils rapportent quelque butin, l'abandonnent au premier qui veut s'en emparer; en un mot, qui ne prennent les armes que pour la gloire ou pour se venger de leurs ennemis; il est, dis-je, étonnant de les voir exercés qu'ils le sont dans le manége de la plus fine politique, et entretenir des pensionnaires chez leurs ennemis. Ils ont même, par rapport à ces sortes de ministres, une coutume qui paraît d'abord aussi bizarre, mais qu'on peut néanmoins regarder comme l'effet d'une grande prudence : c'est qu'ils ne font jamais aucun fond sur les avis qu'ils reçoivent de leurs pensionnaires, si ceux-ci ne les accompagnent de quelque présent. Ils ont compris sans doute que, pour pouvoir sagement compter sur de pareils avis, il faut, non-seulement que celui qui les donne n'ait rien à espérer, mais qu'il lui en coûte même pour les donner, afin que le seul intérêt du bien public puisse l'y engager, et qu'il ne le fasse pas trop légèrement.



VI

DANSES DES SAUVAGES DU CANADA.

Danse du feu.

Un Missiagué m'a régalé d'une fête qui a quelque chose d'assez singulier. Il était tout-à-fait nuit quand elle commença ; et, entrant dans la cabane de ce sauvage, nous trouvâmes, mes compagnons et moi, un feu allumé, auprès duquel un homme frappait en chantant sur une espèce de tambour ; un autre secouait sans cesse son chichikoué et chantait aussi. Cela dura deux heures et nous ennuya beaucoup ; car ils disaient

toujours la même chose, ou plutôt ils formaient des sons à demi-articulés qui ne variaient point. Nous priâmes le maître du logis de ne point pousser plus loin ce prélude, et il eut bien de la peine à nous donner cette marque de complaisance.

Nour vîmes alors paraître cinq ou six femmes, qui, se rangeant côte à côte sur une même ligne, fort serrées et les bras pendants, dansèrent et chantèrent; c'est-à-dire que, sans rompre la ligne, elles faisaient quelques pas en cadence, tantôt en avant et tantôt en arrière. Quand elles eurent fait ce manége environ un quart-d'heure, on éteignit le feu, qui seul donnait du jour à la cabane, et on n'aperçut plus rien qu'un sauvage qui avait dans la bouche un charbon allumé, et qui dansait. La symphonie du tambour et du chichikoué ne discontinuait point; les femmes reprenaient de temps en temps leurs danses et leur chant. Le sauvage dansait toujours; mais, comme on ne ledistinguait qu'à la lueur du charbon allumé qu'il avait dans la bouche, il paraissait un spectre et faisait horreur à voir. Ce mélange de danses, de chants, d'intruments, et ce feu qui ne s'éteignait point, avaient quelque chose de bizarre et de sauvage qui nous amusa une demi-heure, après laquelle nous sortîmes de la cabane; mais le jeu dura jusqu'au jour. Voilà tout ce que j'ai vu de la danse du feu; je n'ai pu savoir ce qui se passa le reste de la

nuit. La musique, que j'entendis encore quelque temps, était beaucoup plus supportable de loin que de près. Le contraste des voix d'hommes et de femmes faisait, à une certaine distance, un assez bel effet, et on peut dire que, si les femmes sauvages avaient de la méthode, il y aurait bien du plaisir à les entendre chanter.

J'avais fort envie de savoir comment un homme pouvait tenir si long-temps un charbon allumé dans sa bouche sans la brûler, et sans que le feu s'éteignît; mais, tout ce que j'en ai pu apprendre, c'est que les sauvages connaissent une plante qui rend insensible au feu la partie qui en est frottée, et qu'ils n'en ont jamais voulu donner connaissance aux Européens. Nous savons que l'ail et l'oignon peuvent produire le même effet, mais pour très-peu de temps. D'ailleurs, comment ce charbon peut-il rester si long-temps allumé? Quoiqu'il en soit, je me souviens d'avoir lu, dans des lettres d'un de nos anciens missionnaires du Canada, une chose qui a quelque rapport à ceci, et qu'il avait appris d'un autre missionnaire qui en avait été témoin. Celui-ci montra un jour une pierre qu'un jongleur avait jeté dans le feu en sa présence, et qu'il y avait laissée jusqu'à ce qu'elle en fût toute pénétrée; après quoi, en entrant dans une espèce de fureur, il l'avait prise entre ses dents, et, la portant toujours

ainsi, était allé voir un malade chez lequel le missionnaire l'avait suivi. En entrant dans la cabane, il jeta la pierre par terre, et, le Père l'ayant ramassée, y trouva l'empreinte des dents du sauvage, dans la bouche duquel il n'aperçut aucun indice de brûlure. Il ne dit point ce que le charlatan fit ensuite pour soulager le malade.

—

Danse du calumet. — Danse de la découverte.

—

Les Othagras et les Sakis, sauvages de la Baie, nous ont donné, les uns après les autres le divertissement de la danse du calumet dans une grande esplanade sur laquelle donne le logis du commandant. Il y eut quelque différence dans la manière dont les uns et les autres exécutèrent cette danse; mais elle ne fut pas considérable. Elle me fit seulement connaître que ces fêtes varient beaucoup; ainsi, il n'est pas possible d'en donner une description qui convienne à toutes. Les Othagras diversifient davantage leur jeu, et ils font paraître une agilité extraordinaire; aussi sont-ils mieux faits et plus lestes que les Sakis.

Cette danse est proprement une fête militaire; les

seuls guerriers y sont acteurs, et l'on dirait qu'elle n'a été instituée que pour leur donner occasion de publier leurs beaux faits d'armes. Je ne suis pas l'auteur de cette opinion, qui ne s'accorde pas avec le sentiment de ceux qui ont soutenu que le calumet tirait son origine du caducée de Mercure, et que, dans son institution, il fut regardé comme un symbole de paix. Tous ceux que je vis danser, chanter et jouer du tambour et du chichikoué, étaient des jeunes gens équipés comme quand ils se préparent à marcher en guerre, ils s'étaient peints le visage de toutes sortes de couleurs; leurs têtes étaient ornées de plumes, et ils en tenaient à la main en guise d'éventail. Le calumet en était aussi paré, et on l'avait placé dans le lieu le plus apparent. L'orchestre et les danseurs étaient à l'entour, les spectateurs répandus çà et là par petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous assis à terre et parés de leurs plus beaux vêtements, ce qui faisait d'un peu loin un assez beau coup d'œil.

Entre l'orchestre et le commandant, qui était assis devant la porte de son logis, on avait dressé un poteau auquel, à la fin de chaque danse, un guerrier venait donner un coup de sa hâche d'arme. A ce signal, il se faisait un grand silence, et cet homme racontait à haute voix quelques-unes de ses prouesses; il recevait ensuite des applaudissements, puis allait se remettre

à sa place, et le jeu commençait. Cela dura deux bonnes heures pour chacune des deux nations, et je vous avoue que je n'y pris pas grand plaisir, non-seulement à cause de la monotonie et du peu d'agrément de la musique, mais parce que tout s'y réduisait dans les danses à des contorsions qui, à ce qu'il me semblait, n'exprimaient rien et n'avaient rien de divertissant.

La fête se faisait en l'honneur du nouveau commandant; toutefois, on ne lui fit aucun des honneurs dont parlent quelques relations. On ne vint pas le prendre pour le mettre sur une natte neuve, on ne lui fit point de présent, au moins que je sache; on ne lui passa point de plumages sur la tête; je ne lui vis point présenter le calumet; et il n'y eut point d'hommes absolument nus, peints par tout le corps, parés de plumes et de porcelaines, et tenant un calumet à la main. Peut-être que ce n'est point l'usage de ces peuples, ou que le commandant les avait exemptés de ce cérémonial. Je remarquerai seulement que, de temps en temps, toute l'assistance jetait de grands cris pour applaudir aux danseurs, principalement durant la danse des Othagros, qui, au jugement des Français, eurent tout l'honneur de cette journée.

J'aurais apparemment eu plus de plaisir à voir la danse de la découverte: elle a plus d'action, et on y exprime beaucoup mieux que dans la précédente la

chose dont elle est le sujet et la figure. C'est une représentation au naturel de tout ce qui se fait dans une expédition de guerre; et, comme j'ai déjà observé que les sauvages ne cherchent ordinairement qu'à surprendre leurs ennemis, c'est sans doute pour cette raison qu'ils ont donné à cet exercice le nom de la découverte.

Quoiqu'il en soit, un homme y danse toujours seul. D'abord il s'avance lentement au milieu de la place, où il demeure quelque temps immobile; après quoi il représente tout de suite le départ des guerriers, la marche, les campements ; il va à la découverte; il fait les approches; il s'arrête, comme pour reprendre haleine : puis tout-à-coup il entre en fureur, et on dirait qu'il veut tuer tout le monde. Revenu de cet accès, il va prendre quelqu'un de l'assemblée, comme s'il le faisait prisonnier de guerre; il fait semblant de casser la tête à un autre; il couche un troisième en joue; enfin il se met à courir de toute sa force. Il s'arrête ensuite et reprend ses sens : c'est la retraite, d'abord précipitée, puis plus tranquille. Alors il exprime, par divers cris, les différentes situations où s'est trouvé son esprit pendant la dernière campagne, et finit par le récit de toutes les belles actions qu'il a faites à la guerre.

Quand la danse du calumet a pour objet, comme

c'est l'ordinaire, la conclusion d'une paix ou d'un traité d'alliance contre un ennemi commun, on grave un serpent sur le manche ou tuyau de la pipe, et l'on met à côté une planche où sont représentés deux hommes des deux nations confédérées, ayant sous les pieds l'ennemi désigné par la marque de sa nation. Quelquefois, à la place du calumet on met un casse-tête; mais s'il ne s'agit que d'une simple alliance, on représente deux hommes se tenant d'une main, portant de l'autre un calumet de paix, et ayant chacun à ses côtés la marque de sa nation. Dans tous ces traités, on se donne mutuellement des gages, comme des colliers de porcelaine, des calumets, des esclaves; quelquefois des peaux de cerfs et d'élans bien passées, ornées de figures faites avec du poil de porc-épic; et alors c'est sur ces peaux que sont représentées les choses que j'ai dites, soit avec le poil du porc-épic, soit avec de simples couleurs.

—

Autres danses.

—

Il y a d'autres danses plus simples, où l'on n'a eu en vue que de donner aux guerriers les occasions de

raconter leurs belles actions. C'est toujours ce que les sauvages font le plus volontiers ; et ils ne s'en lassent jamais. Celui qui donne la fête y fait inviter tout le village au son du tambour, et c'est dans sa cabane qu'on s'assemble si elle peut contenir tous les conviés. Les guerriers y dansent successivement, puis frappent sur un poteau ; on fait silence ; ils disent tout ce qu'ils veulent, et s'arrêtent de temps en temps pour recevoir les félicitations des auditeurs, qui ne les épargnent point. Mais si on s'aperçoit que quelqu'un se vante à faux, il est permis de prendre de la terre ou des cendres, de lui en frotter la tête, ou de lui faire quelqu'autre avanie. Ordinairement on lui noircit le visage, en lui disant : « Ce que j'en fais, c'est pour cacher ta honte ; car la première fois que tu verras l'ennemi, tu pâliras. » C'est ainsi que tous les peuples sont persuadés que se venter est le propre des poltrons. Celui qui a ainsi puni ce fanfaron prend sa place ; et, s'il tombe dans la même faute, l'autre ne manque pas de lui rendre la pareille. Les plus grands chefs n'ont en cela aucun privilége, et il ne faut point se fâcher. Cette danse se fait toujours pendant la nuit.

—

Danses du bœuf.

Dans les quartiers occidentaux, il y a une danse qu'on appelle la danse du bœuf. Les danseurs forment plusieurs cercles; et la symphonie, toujours composée du tambour et du chichikoué, est au milieu de la place. On y observe de ne point séparer ceux d'une même famille; on ne se tient point par la main, et chacun porte ses armes et son bouclier. Tous les cercles ne tournent pas du même côté, et, quoiqu'on saute beaucoup, et qu'on s'élève extrêmement haut, on ne s'éloigne jamais de la mesure ni de la cadence.

De temps en temps, un chef de famille présente son bouclier; tous frappent dessus, et à chaque fois il rappelle le souvenir de quelqu'un de ses beaux faits; il va ensuite couper un morceau de tabac à un poteau où l'on a eu soin d'en attacher une certaine quantité, et il le donne à un de ses amis. Si quelqu'un peut prouver qu'il a fait de plus belles actions que lui, ou qu'il a eu part à celles dont il vient de se vanter, il est en droit d'aller prendre le morceau de tabac dont celui-ci vient de faire un présent, et de le donner à un autre. Cette danse est suivie d'un festin; mais je ne vois pas bien d'où lui est venu le nom qu'elle porte, si ce n'est à cause des boucliers sur lesquels on frappe, et qui sont couverts de peaux de bœufs.

CORTEZ.

—

Cortez (Fernand ou Ferdinand), gentilhomme espagnol, né à Medellin, se dégoûta de bonne heure des belles lettres, et se sentit un violent penchant pour les armes.

Il passa dans les Indes en 1504.

Velasquez, gouverneur de Cuba, le mit à la tête de la flotte qu'il destinait à la découverte de nouvelles terres.

Cortez partit en 1518, avec 10 vaisseaux, 600 Espagnols, 18 chevaux, et quelques pièces de campagne, pour tenter cette grande entreprise. Il avança le long

du golfe du Mexique, tantôt caressant les naturels du pays, tantôt répandant l'effroi par ses armes. Les Indiens de Tabasco furent vaincus, et perdirent leur ville.

La vue de ces animaux guerriers sur lesquels combattaient les Espagnols, le bruit de l'artillerie qu'on prenait pour le tonnerre, les forteresses mouvantes qui les avaient apportés sur l'Océan, le fer dont ils étaient couverts, tous ces objets, nouveaux pour ces peuples, leur causèrent un étonnement de terreur. C'était d'ailleurs une nation lâche, amollie, dégradée par des abominations de tous les genres.

Cortez entra dans la ville de Mexico le 8 novembre 1520. Montézuma, roi du pays, se soumit, et fut bien traité par les vainqueurs.

Les Espagnols s'étant fait ouvrir le grand temple de Mexico, ne purent contenir ni leur pitié, ni leur indignation, en voyant ce vaste édifice barbouillé de sang humain et affreusement orné de crânes et d'ossements, restes des infortunés qu'on immolait sans cesse pour fléchir de hideuses divinités; ils se regardèrent comme les vengeurs de la nature outragée par un fanatisme atroce. « Je fis renverser toutes ces idoles, dit Cortez » dans une de ses lettres à l'empereur Charles-Quint; » je fis nettoyer toutes les chapelles particulières où

» se faisaient les sacrifices humains, et j'y plaçai des
» images de Notre-Dame et d'autres saints. »

Montézuma fut très-affecté de ce changement.

Un des généraux du prince indien, qui avait des ordres secrets, ayant attaqué les Espagnols par trahison, Cortez se rend au palais, met à mort le général et emprisonne Montézuma. Ensuite il lui ordonne de se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint. Le prince obéit, il ajoute à cet hommage un présent de 600 mille marcs d'or pur, avec une quantité prodigieuse de pierreries.

Cependant le gouverneur de Cuba, Velasquez, envoyait une armée contre son lieutenant, dont la gloire excitait sa jalousie. Cortez, aidé d'un renfort venu d'Espagne, défait et range sous les drapeaux ces troupes qui venaient pour le détruire, et en profite pour apaiser la révolte des Mexicains contre Montézuma et les Espagnols, auxquels cet empereur parut s'être attaché de bonne foi. Les révoltés l'avant assassiné, Guatimozin, son neveu et son gendre, s'empara de l'empire, eut d'abord quelques succès, et se défendit pendant trois mois; mais il ne put tenir contre l'artillerie espagnole.

Cortez, après plusieurs combats livrés sur le lac et sur la terre ferme, prit la capitale de l'empire. Plus

de 200 mille Indiens s'étaient soumis à lui dès la fin du siége.

L'empereur, son épouse, ses ministres et ses courtisans tombèrent entre les mains du vainqueur en 1521. Les soldats n'ayant pas trouvé les trésors qu'ils espéraient, se mutinèrent, et mirent Guatimozin sur des charbons ardents pour le forcer à les découvrir. Cortez ne put l'empêcher dans ces premiers moments de fureur; mais il ne tarda pas d'arracher le prisonnier des mains de ses bourreaux. Robertson lui-même, quoique peu favorable à ce héros, lui rend ce témoignage...

Cortez, maître absolu de la ville de Mexico, la rebâtit en 1529, dans le goût des villes de l'Europe.

Le conquérant revint en Europe pour défendre ses biens contre le procureur-fiscal du conseil des Indes. Il suivait cette grande affaire à la cour d'Espagne, lorsque l'empereur partit pour la seconde expédition d'Afrique. Ce prince lui avait fait présent de la vallée de Guaxaca au Mexique, érigée en marquisat, de la valeur de 150 mille livres de rente; mais, malgré ce titre et ses trésors, il fut traité avec peu de considération. A peine put-il obtenir audience.

Un jour il fendit la presse qui entourait la voiture de l'empereur, et monta sur l'étrier de la portière; Charles lui demanda: « Qui êtes-vous? Je suis l'homme,

» lui répondit fièrement le vainqueur des Indes, qui » vous a donné plus de provinces que vos pères ne » vous ont laissé de villes. » Il mourut dans sa patrie en 1554, à 63 ans.

Un historien aussi célèbre que véridique, en a fait le portrait suivant : « Ame haute et pleine d'énergie, » d'un courage et d'une activité à l'épreuve de tous les » périls, d'une constance que tous les obstacles ne fai- » saient qu'affermir, sans opiniâtreté néanmoins et » sans témérité, n'abandonnant rien au hasard de tout » ce qui était du ressort de la prudence, à laquelle » suppléait alors cet instinct martial qui est un guide » encore plus sûr; toujours il prenait conseil, et jamais » il ne se piqua de faire prévaloir son avis, qu'il ne fût » en effet le meilleur. Du reste il était d'un caractère » doux, ouvert, affable, d'une générosité qui captivait » la confiance et lui enchaînait tous les cœurs : plein » de gaîté dans le commerce ordinaire de la vie, insi- » nuant et persuasif dans les conférence et les négocia- » tions, fertile en expédients, prompt à trouver des » ressources, enfin rempli d'honneur, de probité, et » plus encore de foi et de religion. Cortez fut, en un » mot, tout ce que devait être le héros destiné à fondre » et à cimenter le double empire d'une nouvelle Espa- » gne et d'une nouvelle église dans le nouveau monde. » Quelque vive que fût sa passion pour la gloire, à la-

» quelle la soif de l'or, si contagieuse de son temps, ne » parut jamais rien ôter, il témoigna beaucoup plus » d'ardeur encore pour établir le règne de Jésus- » Christ. »

Il a paru sous son nom : *De insulis nuper inventis narrationnes*, Cologne 1532.

La meilleur Histoire des conquêtes de Cortez est celle de B. Antoine de Solis, traduite de l'espagnol en français par Citri de La Guette, et imprimée à Paris en 1701, 2 vol. in-12, réimprimée en 1775.

Le traducteur raconte sommairement dans sa préface les actions de Cortez, depuis qu'il s'était rendu maître du Mexique, jusqu'à sa mort.

Nous avons encore sur les exploits de Cortez trois lettres écrites par lui-même, traduites et publiées en 1778 par M. de Flavigny. Elles sont écrites d'une manière tres-intéressante : on ne peut guère leur reprocher que quelques exagérations, à l'égard de la magnificence et de la population du Mexique, effet naturel de la surprise dans un homme qui s'attendait à ne trouver qu'un désert et quelques hordes errantes.

« La naïveté, dit l'éditeur, la modestie, la simplité » qui caractérisent ces lettres, attestent la vérité des » traits qui peignent ce conquérant; il est clair qu'il » n'a pas songé à lui dans le récit des événements qu'il » décrit... On y retrouve partout la même ingénuité...

» pas un mot de déclamation sur quelques usages ré-
» voltants de Mexico, sur le culte meurtrier de ses ha-
» bitants, sur leurs infidélités et trahisons; c'est tou-
» jours en courant et sans la moindre apparence d'in-
» térêt, qu'il touche ces détails presque imperceptibles
» dans sa relation. »

Les gens impartiaux prendront un plaisir particulier à lire cette histoire guerrière, écrite par le héros même qui a dirigé et exécuté cette grande entreprise.

Malgré l'acharnement avec lequel les détracteurs des grands hommes ont outragé ce célébre général, on ne peut s'empêcher, pour peu que l'on soit impartial, d'applaudir à la révolution que ses armes ont opérée parmi les peuples barbares du Mexique. Les guerres destructives de ces peuples, leurs perfidies réciproques, l'usage habituel des poisons, leurs mœurs atroces, leur molesse et leur brutale lubricité, la multitude des sacrifices humains, etc., étaient de terribles obstacles à la population; et ces obstacles ont cessé depuis l'abolition de cet empire d'horreurs.

En supposant néanmoins qu'il y eût peut être, depuis la conquête, dans cette contrée de l'Amérique, moins d'habitants indigènes qu'il n'y en avait autrefois, il faut convenir qu'en revanche ils eurent une religion pacifique et bienfaisante, des sentiments d'humanité, des mœurs, de la probité.

Les descendants du peuple odieux que Cortez a combattu ne mangent plus de viande humaine ; ils n'immolent plus leurs semblables à des monstres de bois ou d'or ; ils sont devenus hommes et chrétiens ; et Cortez n'eût-il fait que cela, il eût fait beaucoup.

« Ce fut la cause de la nature et de son auteur, du » Dieu créateur et père de tous les honneurs, dit un » historien, que Cortez prétendit venger, quand il les » vit immolés comme des brutes, sur les autels des » démons : divinités homicides, qui, en pleine liberté, » prenaient leur délices à s'abreuver de sang humain » dans les ténèbres d'une superstition où ils régnaient » presque aussi absolument que dans celles de l'en- » fer. »



LIMOGES. — IMPRIMERIE DE BARBOU FRÈRES.

